



LEXIBOOK - LINGUISTIC ELECTRONIC SYSTEM
Société anonyme au capital de 3.124.924.50 €.
Siège social : 2, avenue de Scandinavie, Z.A. de Courtabœuf, 91940 Les Ulis.
323 036 921 R.C.S. Evry

DOCUMENT DE REFERENCE 2016



Le présent document de référence au 31 mars 2016 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 9 juin 2016, conformément à l'article 212-13 4° du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.
Ce document de référence au 31 mars 2016 a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du règlement CE n°809/2044 sur les prospectus, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

- I. Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2015 figurent aux pages 65 à 117 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 11 juin 2015 sous le numéro D.15-0588, les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux pages 63 à 64 et 96 à 97 de ce document de référence.
- II. Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2014 figurent aux pages 60 à 115 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 12 juin 2014 sous le numéro D.14-0632, les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux pages 58 à 59 et 93 à 94 de ce document de référence.

Des exemplaires du document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Lexibook, 2 Avenue de Scandinavie – 91940 LES ULIS, sur le site internet de la société (www.lexibook.com), ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

PREAMBULE

Le Document de Référence de la société LEXIBOOK contient des indications sur les objectifs, perspectives et axes de développement de la société LEXIBOOK. Ces informations ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront ou que les objectifs seront atteints.

Les déclarations prospectives contenues dans le Document de Référence visent également des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, avoir pour conséquence que les résultats futurs, les performances et les réalisations de la société LEXIBOOK soient significativement différents des objectifs formulés et suggérés. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale, ainsi que les facteurs de risque exposés dans la partie 4 du présent Document de Référence.

Dans le Document de Référence, la société LEXIBOOK est dénommée « LEXIBOOK », ou « LEXIBOOK SA » ou la « Société ». Le « Groupe » ou le « Groupe LEXIBOOK » désigne LEXIBOOK et ses filiales directes et indirectes, telles que décrites dans la partie 7 du présent Document de Référence.

Table des matières

I.	PERSONNES RESPONSABLES	7
I1.	Nom et fonction du responsable du Document de Référence	7
I2.	Attestation du responsable du Document de Référence.....	7
I3.	Responsable de l'Information.....	8
II.	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	9
II1.	Commissaires aux comptes titulaires.....	9
II2.	Commissaires aux comptes suppléants.....	9
III.	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	10
IV.	FACTEURS DE RISQUES	10
V.	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	11
V1.	Histoire et évolution de la société.....	11
V11.	Raison sociale (article 3 des statuts).....	11
V12.	Lieu et numéro d'enregistrement de la société	11
V13.	Date de constitution et durée de la société	11
V14.	Siège social et forme juridique de la société	11
V15.	Objet social (article 2 des statuts)	11
V16.	Evènements importants dans le développement des activités de la société	11
V2.	Investissements.....	13
V21.	Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices.....	13
V22.	Principaux investissements réalisés ou en cours à la date du présent Document de Référence 13	
V23.	Principaux investissements ayant fait l'objet d'engagements fermes de la part des organes de direction.....	13
VI.	DESCRIPTION DU MARCHÉ ET DES ACTIVITES DE LA SOCIETE	13
VI1.	Principales activités	13
VI11.	Stratégie	13
VI12.	Recherche & Développement.....	14
VI13.	Canaux de distribution : FOB / NON FOB.....	14
VI2.	Les marchés du Groupe LEXIBOOK.....	17
VI3.	Evénements exceptionnels.....	17
VI4.	Dépendance de la Société à l'égard des licences.....	17
VI5.	Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de la société concernant sa position concurrentielle	17
VII.	ORGANIGRAMME	17
VII1.	Description du groupe	17
VII2.	Liste des filiales	19
VIII.	PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES, EQUIPEMENTS	19
VIII1.	Immobilisations incorporelles	19
VIII2.	Immobilisations corporelles	19
IX.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	20
IX1.	Examen de la situation financière consolidée des exercices clos au 31 mars 2016, 31 mars 2015 et 31 mars 2014.....	20
IX11.	Situation financière – bilan simplifié consolidé : exercices 2015-2016 / 2014-2015.....	20

IX12.	Situation financière – bilan simplifié consolidé : exercices 2014-2015 / 2013-2014	21
IX2.	Examen du compte de résultat consolidé pour les exercices clos au 31 mars 2016, 31 mars 2015 et 31 mars 2014	22
IX21.	Compte de résultat consolidé – exercices 2015-2016 / 2014-2015	22
IX22.	Compte de résultat consolidé – exercices 2014-2015 / 2013-2014	24
IX23.	Autres facteurs économiques et gouvernementaux	26
X.	TRESORERIE ET CAPITAUX PROPRES	26
X1.	Informations simplifiées sur les capitaux propres de l'émetteur	26
X2.	Flux de trésorerie	27
X3.	Conditions d'emprunts et structure de financement	27
X4.	Restrictions à l'utilisation des capitaux	27
X5.	Sources de financement relatives aux investissements futurs de la Société	27
XI.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE	27
XI1.	Recherche et développement	27
XI2.	Brevets & licences	27
XI21.	Brevets	27
XI22.	Licences	27
XI23.	Marques Propres	28
XII.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	28
XII1.	Tendances ayant affecté l'activité depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du Document de Référence	28
XII11.	Ventes	28
XII12.	Autres éléments	28
XII2.	Tendance connue, incertitude, demande ou tout événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	29
XIII.	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU RESULTAT	29
XIII1.	Déclaration de l'émetteur	29
XIV.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	30
XIV1.	Mandataire sociaux et organes de gouvernement d'entreprise	30
XIV2.	Expériences des administrateurs	31
XIV3.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	32
XV.	REMUNERATIONS ET AVANTAGES	33
XV1.	Montant de la rémunération versée aux mandataires sociaux	33
XV2.	Retraites et autres avantages	34
XVI.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	34
XVI1.	La direction de la société	34
XVI2.	Contrats de service liant les mandataires sociaux	34
XVI3.	Comités spécialisés – Comité d'audit	34
XVI4.	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	35
XVI5.	Rapports sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	35
XVI51.	Rapport du président prévu à l'article L. 225-68 du Code de Commerce	35
XVI52.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne	42
XVII.	SALARIES	42

XVII1.	Effectifs à la fin de la période couverte.....	42
XVII2.	Stocks options et/ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux	45
XVII3.	Stocks options et/ou autres avantages attribués aux salariés	46
XVIII.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	47
XVIII1.	Répartition actuelle du capital social et des droits de vote	47
XVIII2.	Droits de vote différenciés	47
XVIII3.	Contrôle de la société.....	48
XVIII4.	Description d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement dans le contrôle 48	
XIX.	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	48
XX.	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	53
XX1.	Comptes consolidés au 31 mars 2016.....	53
XX11.	Etat de la situation financière pour l'exercice clos au 31 mars 2016	55
XX12.	Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global pour l'exercice clos au 31 mars 2016	56
XX13.	Tableau de variation des capitaux propres pour l'exercice clos au 31 mars 2016	58
XX14.	Tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 mars 2016.....	59
XX15.	Annexes aux comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 mars 2016.....	60
XX2.	Information financière pro forma.....	94
XX3.	Etats financiers de la société mère.....	94
XX4.	Vérification des informations historiques annuelles	113
XX5.	Dates des dernières informations financières	113
XX6.	Informations financières intermédiaires et autres.....	113
XX7.	Dividendes.....	113
XX8.	Procédures judiciaires et arbitrage.....	113
XX9.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	114
XX10.	Honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 mars 2016....	114
XXI.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	114
XXI1.	Capital social	114
XXI11.	Compartiment de cotation	114
XXI12.	Nombre et principales caractéristiques des actions non représentatives du capital.....	115
XXI13.	Actions détenues par la société ou ses filiales.....	115
XXI14.	Résultat sur les 5 derniers exercices.....	115
I11.	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	116
I12.	Informations sur les droits d'acquisition et/ou obligation attachés au capital souscrit non libéré 117	
I13.	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option et détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent	117
I14.	Historique du capital	117
I2.	Acte constitutif et statuts.....	117
I21.	Objet social (article 2).....	117
I22.	Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance de la société	118
I23.	Droits, privilèges, restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	118

I24.	Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires	118
I25.	Assemblées Générales	118
I26.	Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.....	122
I27.	Dispositions fixant les seuils au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	122
I28.	Conditions régissant les modifications du capital.....	122
II.	CONTRATS IMPORTANTS (AUQUEL TOUT MEMBRE DU GROUPE EST PARTIE).....	122
III.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS	122
IV.	DOCUMENTS ACCESSIBLE AU PUBLIC.....	122
V.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	122
VI.	TABLES DE RECONCILIATION	123
VI1.	Table de réconciliation du rapport financier annuel (article 222-3 du règlement général de l'AMF) 123	
VI2.	Table de réconciliation du rapport de gestion (article 225-100 et suivants du Code de Commerce).....	123

I. PERSONNES RESPONSABLES

I1. Nom et fonction du responsable du Document de Référence

Le président du Directoire, Monsieur Aymeric LE COTTIER, est responsable des informations contenues dans le présent document, à l'exception des informations contenues dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce dont le responsable est le Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Luc LE COTTIER.

I2. Attestation du responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (dont la table de réconciliation figure en page 123 du Document de Référence), présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Cette lettre ne contient aucune observation de leur part.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux. Les rapports sur les comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2015-2016, respectivement en pages 95-96 et 53-54 contiennent deux observations sur les comptes consolidés et une observation pour le rapport sur les comptes sociaux.

Observations sur les comptes consolidés :

- Les notes 3.5 (dépréciation des créances clients), 3.6 (dépréciation des stocks) et 3.10 (actif d'impôt différé) des états financiers décrivent les approches retenues sur ces postes. Nous avons procédé à l'appréciation de ces approches, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondage, leur application ;
- Comme indiqué dans la note 3.2 aux états financiers, la société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Nous avons examiné les prévisions d'activité et de profitabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle ;

Observations sur les comptes sociaux :

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe concernant la continuité de l'exploitation.

Les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes sociaux et consolidés figurant respectivement en pages 96-97 et 63-64 du document de référence de l'exercice 2014-2015 déposé auprès de l'AMF le 11 juin 2015 sous le numéro D.15-0588 contiennent trois observations pour le rapport sur les comptes consolidés et deux observations pour le rapport sur les comptes sociaux.

Observations sur les comptes consolidés :

- *le paragraphe 5 « Suivi de l'accord de conciliation » des « Faits marquants de l'exercice », qui expose notamment les principaux engagements des actionnaires majoritaires résultant de l'actualisation des termes de l'accord de conciliation conclu le 26 avril 2010 entre la société et les principaux partenaires bancaires et financiers ;*
- *la note 1.2 « Application du principe de continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes consolidés, qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué et qui mentionne aussi que ce principe n'est valable que pour autant que des financements importants sont obtenus des banques, au terme de l'accord de conciliation qui interviendra le 30 juin 2015 ;*
- *la note 1.4 « Réconciliation entre les comptes publiés au 31 mars 2013 et ceux présentés en comparatif » de l'annexe, qui expose les modifications apportées aux comptes au titre des corrections d'erreurs, impactant le compte de résultat de l'exercice 2012/2013 et les capitaux propres aux 31 mars 2013.*

Observations sur les comptes sociaux :

- *le paragraphe « Faits marquants de l'exercice Suivi de l'accord de conciliation » de l'annexe qui expose notamment les principaux engagements des actionnaires majoritaires résultant de l'actualisation des termes de l'accord de conciliation conclu le 26 avril 2010 entre la société et les principaux partenaires bancaires et financiers ;*
- *le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué et qui mentionne aussi que ce principe n'est valable que pour autant que des financements importants sont obtenus des banques, au terme de l'accord de conciliation qui interviendra le 30 juin 2015.*

Les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes sociaux et consolidés figurant respectivement en pages 93-94 et 58-59 du document de référence de l'exercice 2013-2014 déposé auprès de l'AMF le 12 juin 2014 sous le numéro D.14-0632 contiennent trois observations pour le rapport sur les comptes consolidés et deux observations pour le rapport sur les comptes sociaux.

Observations sur les comptes consolidés :

- le paragraphe 5 « Suivi de l'accord de conciliation » des « Faits marquants de l'exercice » qui expose notamment les principaux engagements des actionnaires majoritaires résultant de l'actualisation des termes de l'accord de conciliation conclu le 26 avril 2010 entre la société et les principaux partenaires bancaires et financiers ;
- la note 1.2 « Application du principe de continuité d'exploitation » de l'annexe, qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué, d'une part compte tenu du renforcement de la structure financière du groupe, et d'autre part dans la mesure où l'accord de conciliation du 26 avril 2010, complété par les accords du 4 janvier 2011, du 16 décembre 2011, du 23 janvier 2013 et du 31 janvier 2014, et les prévisions de trésorerie du groupe sont compatibles et permettent d'assurer la continuité des financements nécessaires au fonctionnement normal de la société.
- La note 1.4 « Réconciliation entre les comptes publiés au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012 et ceux présentés en comparatif » de l'annexe, qui expose les modifications apportées aux comptes au titre des corrections d'erreurs, impactant les comptes de résultat 2012/2013 et 2011/2012 et les capitaux propres aux 31 mars 2013 et 2012.

Observations sur les comptes sociaux :

- le paragraphe « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe qui expose notamment les principaux engagements des actionnaires majoritaires résultant de l'actualisation des termes de l'accord de conciliation conclu le 26 avril 2010 entre la société et les principaux partenaires bancaires et financiers ;
- le paragraphe « Environnement – Application du principe de continuité d'exploitation » de l'annexe, qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué.

Les Ulis, le 9 juin 2016
Aymeric LE COTTIER,
Président du Directoire

I3. Responsable de l'Information

Attestation du Président du Conseil de Surveillance pour les informations contenues dans le rapport visé à l'article L.225-68 du Code de Commerce aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Les informations présentées dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce ont fait l'objet du rapport des contrôleurs légaux établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, figurant page 49. Aucune Observation n'a été formulée par les Commissaires aux Comptes.

Les Ulis, le 9 juin 2016
Luc LE COTTIER
Président du Conseil de Surveillance

II. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

II1. Commissaires aux comptes titulaires

- **RSA**
11-13, avenue de Friedland
75 008 Paris
Représenté par Monsieur Arnaud DEVOUCOUX
Date du premier mandat:
Assemblée Générale du 24 juillet 2015
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2021
- **KPMG**
2 Avenue Gambetta, Tour Eqho,
CS 60055
92 066 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Représenté par Madame Nahid SHEIKHALISHAHI
Date du premier mandat:
Assemblée Générale du 24 juillet 2015
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2021

II2. Commissaires aux comptes suppléants

- **Jean-Louis FOURCADE**
11-13, avenue de Friedland
75 008 Paris
Date du premier mandat:
Assemblée Générale du 24 juillet 2015
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2021
- **SALUSTRO REYDEL**
2 Avenue Gambetta, Tour Eqho,
CS 60055
92 066 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Date du premier mandat:
Assemblée Générale du 24 juillet 2015
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2021

III. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Le tableau ci-dessous présente les principales données comptables et opérationnelles du Groupe pour les trois derniers exercices. Elles sont extraites des comptes consolidés de LEXIBOOK (présentés selon les normes IFRS) pour les exercices clos les 31 mars 2016 et 31 mars 2015.

Ce tableau doit être lu en parallèle avec les comptes consolidés et leurs annexes respectives pour les mêmes périodes (voir paragraphe XX du présent Document de Référence).

Tableau des chiffres clés (en euros) au 31 mars 2016 et 31 mars 2015 :

Tableau des chiffres clés (en €)	Au 31/03/16	Au 31/03/15
Capital Social	2 480 031	2 066 693
Capitaux propres part du groupe	4 536 376	3 342 318
Dettes financières	13 790 687	12 087 686
<i>Dont Affacturage</i>	3 234 106	3 076 503
<i>Dont Quasi fonds-propres</i>	2 840 000	2 100 000
Trésorerie active	1 713 103	783 753
Actif Immobilisé	5 090 300	3 881 363
Total bilan	29 816 210	28 593 305
Produits d'exploitation	48 345 847	40 291 701
Résultat (courant) des activités poursuivies avant charges financières et avant impôt	-49 797	-2 977 384
Resultat courant avant impôt	-250 917	-2 508 888
Résultat net consolidé part du groupe	-368 304	-2 465 066
Résultat net consolidé part du groupe par action	-0,08	-0,60
Ratio d'endettement net (1)	266%	338%
Ratio d'endettement net retraité (2)	81%	113%
Dividendes distribués	0	0

(1) Le ratio d'endettement net est calculé en prenant le total des dettes financières moins la trésorerie active, rapporté au total des fonds propres

(2) Le ratio d'endettement net retraité est calculé en prenant le total des dettes financières retraité de l'affacturage moins la trésorerie active et des quasi fonds propres, rapporté au total des fonds propres et quasi fonds propres, en effet, dans le cadre des discussions menées avec nos partenaires bancaires, les financements reçus du GIAC et d'OSEO dans le cadre d'un Crédit de Développement Participatif (CDP) et d'un Prêt Pour l'Innovation (PPI), sont assimilés à des quasi-fonds propres et non des dettes financières.

Post-clôture, le Groupe a réalisé une nouvelle augmentation de capital le 26 Mai 2016 pour renforcer ses fonds propres et optimiser ses charges financières à hauteur de 2 579 574 €. Cette augmentation s'est faite avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) au prix unitaire de 2,00 €. A l'issue du règlement-livraison, qui a eu lieu le 26 mai 2016, le capital social de Lexibook est constitué de 6 249 849 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext – ISIN : FR0010397760 – Mnémo : ALLEX). Avec la création de 1.289.787 nouvelles actions, d'un montant nominal de 644.893,50 €, le capital social du Groupe augmente de 2.480.031,00 € à 3.124.924,50 €.

Le montant net de cette augmentation de capital, 2.476.038,91€, vient améliorer le ratio d'endettement net à 171% et le ratio d'endettement net retraité à 61%.

IV. FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe a procédé à une revue de ses risques et il considère qu'il n'y a pas d'autres risques hormis ceux présentés dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés.

V. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

V1. Histoire et évolution de la société

V11. Raison sociale (article 3 des statuts)

La dénomination de la société est LEXIBOOK Linguistique Electronic System. Le nom commercial est LEXIBOOK.

V12. Lieu et numéro d'enregistrement de la société

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro B 323 036 921.

V13. Date de constitution et durée de la société

La société a été créée le 1^{er} octobre 1981 pour 99 ans, soit le 30 septembre 2080 sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée, notamment décidées par l'Assemblée Générale à la majorité prévue pour les modifications statutaires.

V14. Siège social et forme juridique de la société

Son siège social est 2 Avenue de Scandinavie 91940 LES ULIS.
La société LEXIBOOK est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance de droit français depuis le 19 décembre 2006 et soumise à la loi du 24 juillet 1966 et à son décret d'application.

V15. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet social directement ou indirectement, en France ou à l'étranger :

- l'importation en provenance de tous pays et la distribution sous toutes ses formes de toutes matières premières, produits semi-finis ou finis pouvant être revendus en l'état ou transformés.
- le commerce sous toutes ses formes, en ce compris l'achat, la vente, l'exportation, la représentation, la réparation, l'entretien et l'installation de tous produits industriels ou de grande consommation.
- la prise d'intérêt, la participation sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise similaire, notamment par voie d'apport, souscription aux achats d'obligations, d'actions ou d'autres titres, commandite, création de société nouvelle, fusion ou autrement. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

V16. Evènements importants dans le développement des activités de la société

De nombreuses années d'expérience qui permettent à Lexibook de confirmer sa position de leader (Il s'agit ici d'estimation interne de la société aux vues d'informations verbales recueillies auprès de ses distributeurs et clients et aux vues de la place des produits LEXIBOOK dans les linéaires de ses clients) sur le marché de l'électronique grand public et le succès de la diversification sur le marché du jeu électronique

1993 Lancement de la marque LEXIBOOK avec la création du Grand Dictionyme

1994 Extension de la gamme des dictionnaires et lancement de la gamme des traducteurs.

1995 Lancement de la gamme organisateurs électroniques.

1996 Création du TOUCHMAN, nouvelle génération de produits électroniques de poche à écran tactile et développement de la gamme des calculatrices.

1997 Introduction au Nouveau Marché et création de filiales en Espagne, au Portugal et au Royaume-Uni.

1998 Acquisition des sociétés ITMC (France) et SPACE TOYS (Hongkong), dont les produits sont distribués sous la marque YENO, spécialiste des jeux électroniques éducatifs et création de filiales en Pologne et en Allemagne.

1999 Lancement de la marque LEXIBOOK Junior, signature de nombreux contrats de licences, lancement de la gamme des réveils, montres et calculatrices euro ; ouverture d'une filiale en Italie.

2000 Lancement de LEXIBOOK junior en Angleterre et ouverture d'une filiale à Singapour. Lancement des lecteurs de cartes à puces et des jouets électroniques préscolaires.

2001 Lancement des assistants personnels communicants.

2002 Désengagement obligataire et amélioration de la structure financière. Lancement des stations météo, des calculatrices graphiques, des jeux d'éveil et des jeux interactifs.

2003 Lancement des dictionnaires multimédia, des Travel Machines, des téléphones DECT et des jeux musicaux. Retour à la publicité télévisée. J d'Or 2003 de l'innovation pour le Karaoké Micro Star.

2004 Succès sur le segment des stations météos et de la téléphonie résidentielle. Accord de distribution trouvé en Pologne. Mise en sommeil de la filiale Allemande. Succès des jeux de bain.

2005 Augmentation de capital avec appel public à l'épargne de 3,2 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros affectés au capital social.

2006-2007 Validation et mise en place de la stratégie des produits électroniques de loisir et conclusion d'accords de partenariats majeurs dans le monde des licences.

2007-2008 Déploiement européen de la stratégie des produits électroniques sous licence. Explosion des ventes à l'international.

2008-2009 Cette année marque un tournant pour le groupe Lexibook à l'aune de son passage à l'ère 2.0. Le Groupe se repense pour accroître sa rentabilité et préparer sa future croissance.

2009-2010 Le Groupe déploie la stratégie de réduction des coûts et de recentrage sur les 2 pôles français et hongkongais. Lexibook consolide ses accords de licence et concentre ses développements sur les produits à plus forte marge en vue d'optimiser son exercice 2010/2011.

2010-2011 L'exercice voit la concrétisation des effets du recentrage du groupe sur ces 2 pôles français et hongkongais et la fermeture de ses autres filiales. Une augmentation de capital est réalisée le 28 février 2011 pour 2.7M€.

2011-2012 Succès du lancement des tablettes pour enfants. Conversion en actions d'une première tranche d'1M€ représentant les 2/3 de l'emprunt obligataire Turenne Capital. Campagne de publicité télévisée sur les Lexibook Tablets.

2012-2013 Succès confirmé des tablettes pour enfants. Campagne publicitaire télévisée d'envergure en France. Premiers référencements majeurs aux USA.

2013-2014 Nouvelles campagnes publicitaires télévisées d'envergure en France et en Espagne. Première campagne TV en Angleterre. Lancement des premiers Lexibook Connect®, nouvelle génération de jeux connectés aux tablettes. Développement des ventes en Scandinavie, en Italie et en Russie. Obtention d'un PPI (Prêt Pour l'Innovation) auprès de la BPI pour 600K€.

2014-2015 Nouvelles campagnes publicitaires télévisées d'envergure en France, en Angleterre et en Espagne. Maturité du segment des tablettes pour enfants. Lancement de la Lexibox, première console éducative connectée pour les 3-6 ans, et des premiers Tablet Phones, premiers smartphones pour adolescents. Développement des ventes sur les segments audio et sur les instruments de musique à destination des enfants. Obtention d'un PPI (Prêt Pour l'Innovation) auprès de la BPI pour 600K€. Conversion en actions du solde de l'emprunt obligataire Turenne Capital (0,5 M€).

2015-2016 Nouvelles campagnes publicitaires télévisées d'envergure en France et en Angleterre. Succès des produits sous licence « La Reine de Neiges » et les « Minions ». Signature de la licence Star

Wars. Lancement de la Playdroid, première console TV sous Android, et du premier pingouin robot éducatif Marbo. Premier contrat de licence « Lexibook inside » portant sur les logiciels développés par Lexibook pour d'autres marques. Emission d'un emprunt obligataire souscrit en totalité auprès du GIAC d'un montant de 1 M€ sur 10 ans. Succès de l'augmentation de capital réalisée le 3 Août 2015 pour 1.87M€. Succès d'une deuxième augmentation de capital à hauteur de 2.58M€ le 26 Mai 2016.

V2. Investissements

V21. Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices

Les investissements réalisés par la société se composent principalement de la recherche et développement ainsi que le renouvellement ou l'acquisition de nouvelles licences. Voir Note 4 des comptes consolidés au 31 mars 2016.

V22. Principaux investissements réalisés ou en cours à la date du présent Document de Référence

Non significatif.

V23. Principaux investissements ayant fait l'objet d'engagements fermes de la part des organes de direction

Non Applicable.

VI. DESCRIPTION DU MARCHE ET DES ACTIVITES DE LA SOCIETE

VI1. Principales activités

La société LEXIBOOK conçoit et commercialise une gamme complète de produits électroniques de loisirs sous marque propre et sous licences, comme par exemple des tablettes éducatives, des jeux éducatifs, des jeux interactifs, des produits audio et vidéo...

VI11. Stratégie

Lors de son introduction en bourse la société avait présenté un plan de développement qui reposait principalement sur trois axes stratégiques:

- La poursuite du développement en France,
- Le développement des ventes à l'international,
- Le développement de nouveaux produits.

Ces objectifs ont été globalement atteints. Ils demeurent des axes de développement importants pour l'avenir.

Fort de son succès en France et pour profiter de ses atouts technologiques, LEXIBOOK décidait d'étendre ses ventes à l'export et de s'intéresser au marché du jouet en rachetant en 1998 les sociétés ITMC France et SPACE TOYS Hongkong.

Aux objectifs initiaux sont venus s'ajouter récemment les objectifs suivants :

- Assurer l'évolution des gammes vers l'électronique de loisir,
- Nouer et pérenniser des accords de licences majeurs qui sont négociés au niveau du groupe et qui sont assortis de minimums garantis qui peuvent être décaissés à la signature du contrat ou au fur et à mesure de la réalisation du chiffre d'affaires, en fonction des contrats,
- Continuer la prospection et le développement commercial sur de nombreux territoires,
- Optimiser sa chaîne de distribution.

L'innovation technologique

- Lancer des produits innovants à prix modéré et notamment à destination des enfants et adolescents.
- Intégrer au catalogue de plus en plus de produits d'électronique de loisirs au design séduisant et adapté à chaque cible en termes de fonctionnalités.
- Permettre aux utilisateurs des produits LEXIBOOK d'accéder à la technologie sans effort et de profiter pleinement des progrès techniques en toute simplicité.
- Intégrer toutes les dernières technologies développées au sein des produits Lexibook dans les jouets Lexibook.
- Développer des contenus pédagogiques toujours plus performants et adaptés aux différents âges des enfants.

Développement des ventes à l'international :

- Répliquer le succès français sur les pays européens tels que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et les autres pays européens en priorité.
- En augmentant ses investissements marketing et de publicité sur chacun de ces pays.

VI12. Recherche & Développement

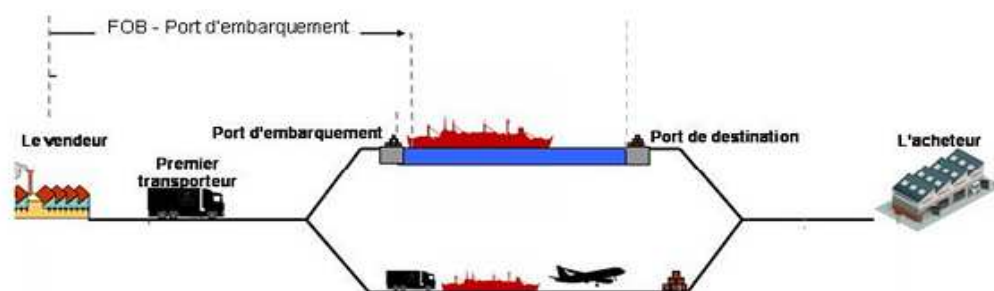
LEXIBOOK dispose d'une équipe de recherche et développement localisée à Hong Kong. Il s'agit d'un dispositif essentiel de la valeur ajoutée de la Société qui concentre ses efforts sur le développement régulier de produits.

Cette équipe prend en charge la conception complète du produit, depuis le design, la rédaction du cahier des charges jusqu'à la fabrication des moules nécessaires à la fabrication. Elle s'assure en particulier de la bonne adaptation des nouvelles technologies aux produits destinés aux enfants.

VI13. Canaux de distribution : FOB / NON FOB

FOB : Free On Board :

Le vendeur (exportateur) est responsable de livrer la marchandise depuis son entreprise et de la charger à bord du navire au port d'exportation. Il est également responsable du dédouanement dans le pays d'exportation. Dès que la marchandise passe la " passerelle du navire " le " risque de perte " est transféré à l'acheteur (importateur). A partir de cet instant, l'acheteur doit assumer les coûts de transport et assurance, et doit également prendre en charge les formalités de dédouanement dans le pays d'importation. Une transaction FOB sera lue " FOB, port d'exportation "(dans le cas de LEXIBOOK ; FOB Hong Kong)



Depuis le 30 septembre 2010, l'information financière du groupe LEXIBOOK est donnée par rapport à ses deux canaux de distribution que sont la vente FOB et la vente non FOB. Cette répartition est celle utilisée par le Reporting interne de la société.

Cette information correspond non seulement à un circuit de distribution, mais aussi au chiffre d'affaires réalisé par les deux sociétés composant aujourd'hui le groupe LEXIBOOK : LEXIBOOK SA en France et LEXIBOOK LTD à Hong Kong. Le chiffre d'affaires de cette dernière est réalisé en FOB et celui de LEXIBOOK SA sur une base de facturation domestique (NON FOB).

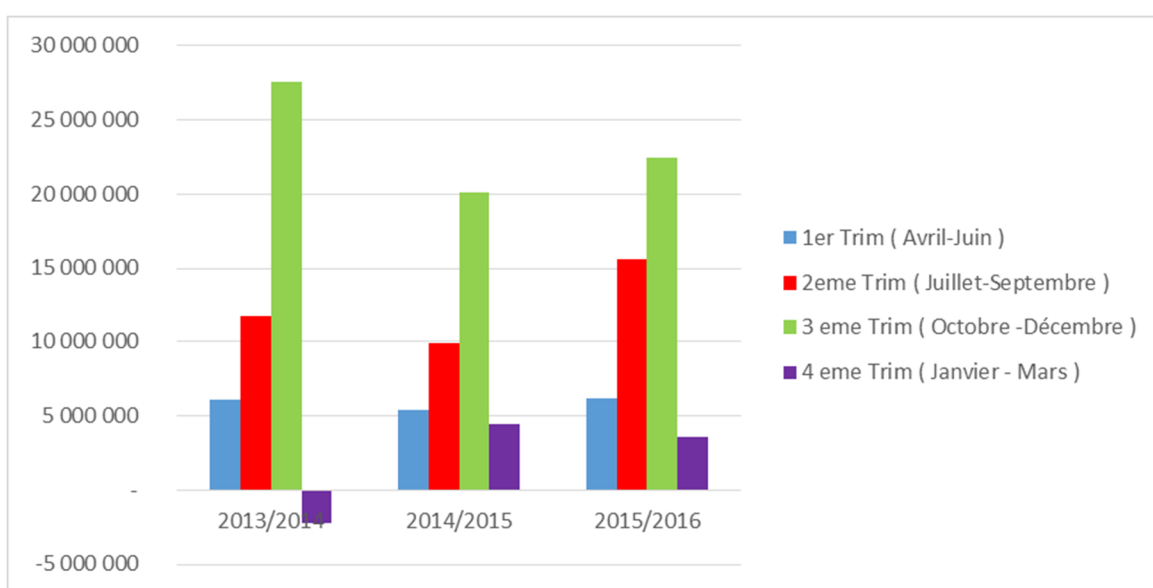
Depuis Mars 2010, LEXIBOOK, qui distribuait ses produits par le biais de filiales implantées dans les principaux pays européens a choisi de se réorganiser autour de partenaires locaux assurant la distribution afin de réduire ses charges d'une part et de réduire son encours client d'autre part.

Auparavant, le chiffre d'affaires réalisé par les autres filiales européennes et américaines de Lexibook était réalisé en quasi intégralité en sur une base de facturation domestique (NON FOB). Cette activité a été reportée en FOB depuis Hong Kong et en Non FOB.

La répartition des activités entre Hong-Kong (ventes FOB) et France (ventes Domestiques ou NON FOB) ont varié respectivement de +28,7% (12,1 M€ au 31/03/2016 vs 9,4 M€ au 31/03/2015) et de +17,4% (35,7M€ au 31/03/2016 vs 30,4M€ au 31/03/2015).

Cette variation est sans incidence sur la rentabilité du groupe mais permet une meilleure adaptabilité à la demande des clients d'une part et aux fluctuations du dollar (Ce dernier canal de distribution (FOB) présente l'avantage de ne pas nécessiter de couvertures de change, la facturation depuis HK se faisant en USD, de ne pas supporter les frais de transport, de ne pas supporter de retours et de raccourcir les délais de financement (voir § sur canal de distribution FOB/NON FOB)

Le graphique suivant montre le chiffre d'affaires trimestriel en euros sur les trois derniers exercices :



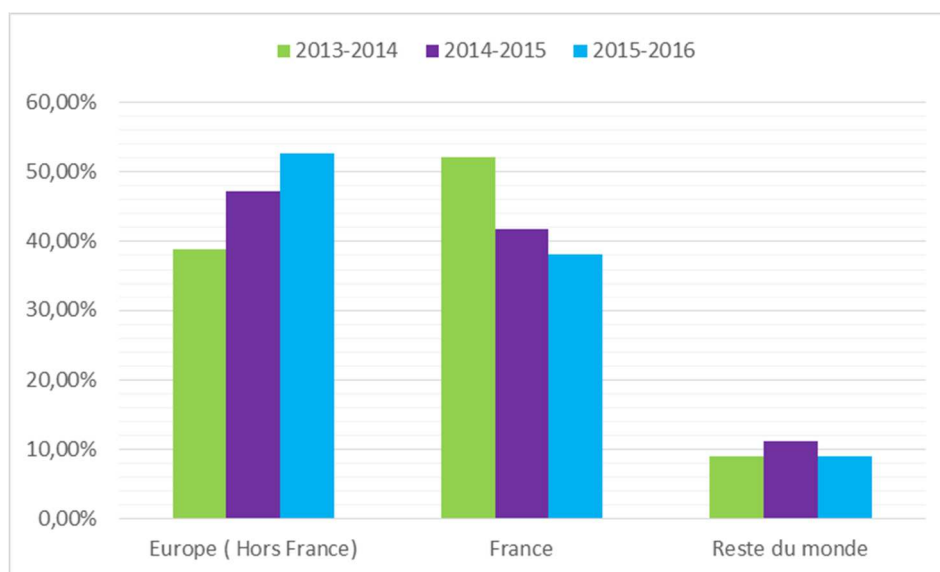
Lorsque cela est possible et que l'environnement y est plus favorable, le groupe essaye de développer le canal de distribution FOB qui a les avantages suivants :

1/ Logistique et Stock : la marchandise étant cédée à l'embarquement, le groupe réduit ses frais de transport, assurance, stock et manutention.

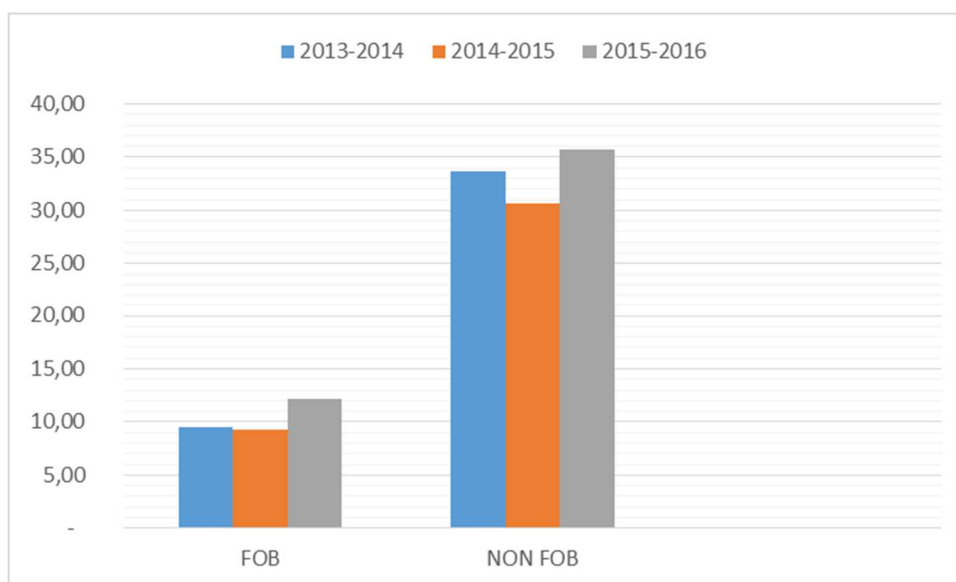
2/ Financement : les clients ouvrent directement des lettres de crédit auprès de LEXIBOOK LTD dont l'échéance est celle du transfert de propriété, ce qui réduit le délai d'encours du poste client et facilite le financement des achats correspondants auprès des usines. De plus, les clients FOB ne sont pas affacturés et leurs créances n'ont pas besoin d'être couvertes, ces dernières étant libellées en dollar US.

Evolution du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices (par lieu de destination)

Répartition France / Europe (hors France) / Reste du monde en pourcentage



Répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution en millions d'euros



VI2. Les marchés du Groupe LEXIBOOK

LEXIBOOK commercialise ses produits dans plus de quarante pays, principalement à travers la Grande Distribution Spécialisée et Généraliste.

VI3. Evénements exceptionnels

Voir § VI13.

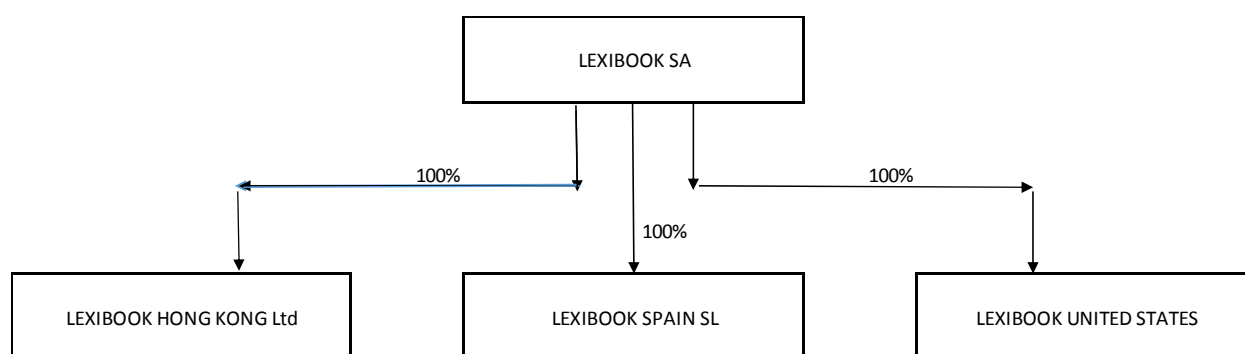
VI4. Dépendance de la Société à l'égard des licences

Voir note 27 de l'annexe aux comptes consolidés sur le risque relatif aux licences.

VI5. Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de la société concernant sa position concurrentielle

Les éléments auxquelles se réfère la société sont des estimations internes aux vues d'informations verbales recueillies auprès de ses distributeurs et clients et aux vues de la place des produits LEXIBOOK dans les linéaires de ses clients.

VII. ORGANIGRAMME



Pour les % de détentions, Cf. ci-dessous VII2 Liste des filiales

VII1. Description du groupe

LEXIBOOK développe son activité en s'appuyant sur un effectif de 105 personnes dont l'expertise et la qualité sont de longue date avérées.

Maîtrise de la production

Forte d'une soixantaine de personnes, la filiale LEXIBOOK Hong Kong est en charge de la recherche et du développement des produits. Le cycle de développement d'un produit est compris entre six et dix-huit mois selon les projets. La volonté première de LEXIBOOK est l'adaptation d'une nouvelle technologie destinée à cibler le segment des consommateurs grands publics. Le processus de fabrication est lancé dès validation du projet par la Direction.

La fabrication consiste en la production soit, de produits de marque LEXIBOOK, soit de produits sous licence ou encore de produits sous marque distributeurs. Concernant les produits sous marque distributeurs, la fabrication est uniquement assurée par les O.E.M (Original Equipment Manufactures). Les O.E.M sont des usines dont la finalité consiste à assembler des composants selon un cahier des charges précis aboutissant à la réalisation du produit. En fonction des clients, LEXIBOOK, apposera ensuite une marque sur ces produits. Ce procédé permet une gestion linéaire de la production et facilite le traitement des demandes saisonnières. Les unités de production sont basées en Chine (25 usines représentant à peu près 90% de la production et de l'assemblage). Elles occupent en général une surface de 30.000 m² et leurs effectifs en saison s'élèvent à plus de 500 personnes.

Concernant les produits LEXIBOOK, des circuits intégrés (souvent développés spécifiquement pour LEXIBOOK) sont conçus dans un premier temps à Hong Kong puis « masqués » (système de production assurant la protection des systèmes conçus par Lexibook) pour être ensuite fabriqués en série par des fournisseurs japonais, taiwanais ou chinois toujours selon le système des O.E.M. D'autres composants, non masqués, sont achetés selon les besoins, au Japon, en Corée, en Chine ou à Taïwan pour assemblage direct en Chine. Il n'y a pas d'usines dédiées aux produits sous marque distributeurs. Les usines peuvent indépendamment traiter l'ensemble des produits.

La fabrication de tous les produits LEXIBOOK est assurée par 51 sous-traitants dont la capacité de production moyenne par usine est entre 0,5 et 10 millions de pièces mensuelles. La proximité des usines de production permet à la filiale LEXIBOOK Hong Kong de coordonner les opérations de production. Toute la production du groupe est externalisée.

LEXIBOOK possède, contrôle et développe l'essentiel de l'outillage nécessaire au processus de fabrication de ces usines. Ces sites sont occupés soit, par des fournisseurs spécialisés, soit par des OEM.

Tous les produits finis font ensuite l'objet d'un contrôle qualité permettant l'assurance de la satisfaction aux exigences des clients d'une part, et des normes spécifiques en vigueur dans les pays destinataires d'autre part.

En conjuguant habilement avec les OEM et les fournisseurs de circuits intégrés, LEXIBOOK bénéficie de délais de fabrication relativement courts. Le délai de livraison des composants est en moyenne de six semaines, et ceux de fabrication et d'assemblage, de deux semaines. L'optimisation de la gestion des achats des composants stratégiques assure à LEXIBOOK cet avantage concurrentiel.

De Hong Kong vers le reste du monde

Toutes les gammes de nos produits sont donc fabriquées selon le processus décrit ci-avant. Dans le cas où les volumes sont suffisants, Lexibook Hong Kong se charge d'assurer les ventes sur tous les territoires où le groupe n'a pas de filiales, exception faite de quelques livraisons vers des clients européens qui commandent des volumes importants et regroupés. A partir de Hong Kong, la distribution de ces produits est organisée selon la répartition géographique suivante :

Vers l'Europe :

- Les centrales d'achats françaises et internationales,
- La société mère française.
- Les distributeurs espagnols, scandinaves ou grecs pour les produits OEM en co-branding avec leur marque spécifique ou sous la marque Lexibook.

Vers le reste du monde :

De nombreux produits de la gamme LEXIBOOK sont exportables dans des pays hors d'Europe. Ces pays ne peuvent cependant pas être démarchés à partir d'une structure française pour des raisons de coûts et d'image.

La présence de LEXIBOOK à Hong Kong est une base d'exportation compétitive et crédible.

Organisation de la distribution

Hong Kong

La filiale LEXIBOOK Hong Kong est au cœur de l'activité du Groupe. Cette filiale assure :

- le développement du groupe par ses innovations. Pour cela, elle investit en matière de recherche/développement et emploie des ingénieurs de haut niveau ;
- le contrôle du processus de fabrication depuis le choix des usines et des outils de production, l'achat des composants et jusqu'au contrôle de la qualité des produits finis ;
- une contribution au chiffre d'affaires consolidé de 12.1 M€ au 31 mars 2016 contre 9.4 M€ au 31 mars 2015 et 10.8 M€ au 31 mars 2014.

La société mère du Groupe, dont l'effectif est de 41 personnes (dont 2 contrats de professionnalisation présents au 31/03/2016) est une structure de distribution, dans la mesure où toute la production est réalisée en Chine. La société mère est l'organe décisionnel en charge de la stratégie. On y trouve l'ensemble des forces commerciales, financières et une partie importante de la logistique.

En effet, depuis l'exercice 2010-2011, le groupe a engagé une forte réorganisation de sa chaîne d'approvisionnement et de distribution, passant par une centralisation de ses activités afin de gagner en efficacité et rentabilité.

C'est LEXIBOOK France qui a la gestion des livraisons des produits dans le monde entier pour la partie NON FOB.

VII2. Liste des filiales

Liste des filiales et participations en €	% de détention	Capitaux propres (hors capital)
A. Filiales détenues à plus de 50%		
Lexibook Hong Kong Limited	99,9%	1 198 417
Lexibook Iberica SL	99,9%	-713 732
Lexibook USA	100,0%	-348 208

VIII. PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES, EQUIPEMENTS

VIII1. Immobilisations incorporelles

Au 31 mars 2016, les immobilisations incorporelles nettes de LEXIBOOK sont constituées essentiellement de frais de R&D (2,7 M€) et de licences concédées (1,7 M€).

VIII2. Immobilisations corporelles

La société n'a pas d'immobilisation corporelle significative et ne planifie pas d'acquisition en 2016. Au 31 mars 2016, le poste d'immobilisations corporelles est essentiellement composé de matériel informatique. A la connaissance de la Société, aucun facteur de nature environnementale n'a eu ou n'est susceptible d'influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de LEXIBOOK.

IX. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

IX1. Examen de la situation financière consolidée des exercices clos au 31 mars 2016, 31 mars 2015 et 31 mars 2014

En complément des informations ci-dessous, voir le Chapitre XII – Tendances.

IX11. Situation financière – bilan simplifié consolidé : exercices 2015-2016 / 2014-2015

En K€	31 MARS 2016	31 MARS 2015	Var
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 713	784	119%
Créances d'exploitation	12 935	13 469	-4%
Stocks	8 287	8 712	-5%
Immobilisations incorporelles	4 586	3 426	34%
Immobilisations corporelles	140	192	-27%
Immobilisations financières	364	264	38%
Autres postes d'actif	1 791	1 747	3%
TOTAL ACTIF	29 816	28 593	4%
Concours bancaires courants	7 698	6 703	15%
Dettes financières - Part courante	3 603	3 544	2%
Dettes financières - Part non courante	2 490	1 840	35%
Dettes d'exploitation	8 514	11 634	-27%
Autres dettes d'exploitation	1 183	838	41%
Autres postes du passif	1 793	691	160%
Capitaux propres	4 536	3 342	36%
TOTAL PASSIF	29 816	28 593	-4%

Le Groupe a obtenu un financement de 1 M€ sur 10 ans avec 5 ans de franchise auprès du GIAC en mai 2015.

Le succès de l'augmentation de Capital du 5 Août 2015 contribue à renforcer les fonds propres du Groupe de 1,78 M€ dont 0,41 M€ en capital et 1,37 M€ en prime d'émission.

La société Lexibook a remboursé la dernière échéance de 196 K€ du crédit moyen terme obtenu auprès des partenaires bancaires pour 3,9M€. Ce crédit a été totalement remboursé en avril 2015.

La société Lexibook a également remboursé quatre échéances du Crédit de Développement Participatif obtenu auprès d'OSEO et deux échéances du premier Prêt Pour L'innovation obtenu de la BPI, contribuant à désendetter le groupe de 260 K€.

Les fonds propres incluant le résultat de l'exercice 2015-2016 se portent à 4,56 M€ au 31 mars 2016 contre 3,3 M€ au 31 mars 2015.

L'endettement net est de 12,1 M€ au 31 mars 2016 contre 11,3 M€ au 31 Mars 2015. Cette variation résulte principalement de l'obtention du financement GIAC (+1 M€), du remboursement des dettes court termes (196 K€ +260 K€) et de la variation de l'affacturage(+158 K€).

**IX12. Situation financière – bilan simplifié consolidé : exercices 2014-2015
/ 2013-2014**

En K€	31 MARS 2015	31 MARS 2014	Var
Trésorerie et équivalents de trésorerie	784	820	-4%
Créances d'exploitation	13 469	16 023	-16%
Stocks	8 712	10 986	-21%
Actifs destinés à être cédés	0	0	
Immobilisations incorporelles	3 426	3 485	-2%
Immobilisations corporelles	192	207	-7%
Immobilisations financières	264	216	22%
Autres postes d'actif	1 747	1 862	-6%
TOTAL ACTIF	28 593	33 598	-15%
Concours bancaires courants	6 703	5 557	21%
Dettes financières - Part courante	3 544	6 755	-48%
Dettes financières - Part non courante	1 840	2 123	-13%
Dettes d'exploitation	11 634	10 478	11%
Autres dettes d'exploitation	838	1 399	-40%
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés	0	0	
Autres postes du passif	691	897	-23%
Capitaux propres	3 342	6 390	-48%
TOTAL PASSIF	28 593	33 598	18%

La réduction des dettes financières part courante est essentiellement liée à l'affacturage qui baisse de 2.77 M€.

La baisse des stocks est liée aux efforts de déstockage effectués par le groupe sur l'exercice.
La légère hausse des immobilisations incorporelles concerne essentiellement les projets de R&D initiés cette année.

Les autres postes d'actif représentent essentiellement l'impôt différé qui progresse de 0,1 M€.
Les impôts différés passifs sont inclus dans les autres postes du passif à hauteur de 0.35 M€ contre 0.28 M€ au 31/03/2014.

La réalisation d'un placement privé de 1,87 M€, au travers de l'utilisation de la délégation de compétence conférée au Directoire par l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 juillet 2015 dans sa 19ème résolution a contribué au renforcement des fonds propres.

Lexibook a ainsi émis 826 677 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé à un prix de souscription de 2,27 € par action (0,50 € de nominal et 1,77 € de prime d'émission).

IX2. Examen du compte de résultat consolidé pour les exercices clos au 31 mars 2016, 31 mars 2015 et 31 mars 2014

IX21. Compte de résultat consolidé – exercices 2015-2016 / 2014-2015

En K€	31 MARS 2016	31 MARS 2015	%
Chiffre d'affaires net	47 837	39 851	20,0%
Coûts d'achat des produits vendus	-27 795	-24 737	12,4%
Marge Brute	20 042	15 115	32,6%
Services Extérieurs	-9 991	-9 742	2,5%
Taxes (hors impôt société)	-111	-179	-38,1%
Dépenses de personnel	-5 795	-5 639	2,8%
Autres produits et charges d'exploitation	-4 196	-2 532	65,7%
Résultat d'exploitation	-50	-2 977	-98,3%
Coût de l'endettement net	-569	-553	3,0%
Autres produits et charges financiers	174	-20	-971,6%
Autres (pertes) / profits nets	194	-123	-257,4%
Résultat financier	-201	-696	-71,1%
Résultat Courant avant impôt	-251	-3 673	-93,2%
Impôt sur le résultat	-117	44	-367,9%
Résultat net	-368	-3 629	-89,9%

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraité du reclassement évoqué en note 1.2 des comptes consolidés

1. Chiffre d'affaires et marge :

L'exercice fiscal 2015/2016 confirme le rebond de Lexibook. Le chiffre d'affaires au 31 mars 2016 dépasse le niveau historique le plus élevé jamais atteint par le Groupe : il progresse de 20 % sur l'exercice, et atteint un niveau de 47.8 M€.

Le Groupe Lexibook a bénéficié depuis 2011 de la croissance du segment des tablettes éducatives pour enfants. Ce segment a représenté jusqu'à 21M€ sur l'exercice fiscal 2013-14 avant de se retourner brutalement. Les distributeurs ayant surestimé la croissance du marché en 2013, Lexibook a choisi de les aider à écouler leurs stocks de tablettes en échange du référencement des produits Lexibook sur de nouveaux segments porteurs. Ceci s'est traduit par des retours de tablettes à hauteur de 3M€ sur la période Janvier-Mars 2014, et par la vente de plus de 6M€ de tablettes à marge nulle. Ceci explique le retrait du chiffre d'affaires sur l'exercice fiscal 2014-15, année de transition, après 4 années consécutives bénéficiaires.

Sur 2015-2016, l'activité globale s'est montrée très dynamique, portée par la croissance sur les nouveaux segments porteurs : les instruments de musique pour enfants, les produits audio (casques, enceintes et tours de son Bluetooth), les robots éducatifs, les jeux et consoles électroniques, les talkies-walkies et les réveils pour enfants. Le contributif du segment tablettes dans le chiffre d'affaires reste en retrait mais le marché s'est assaini et la plupart des distributeurs sont aujourd'hui en position d'achat. Sur ces segments, le Groupe bénéficie d'une position d'acteur de premier ordre auprès de la distribution, son offre intégrant toutes les licences les plus fortes auprès de la cible Enfants.

A taux de change constant, le chiffre d'affaires aurait été en progression de 15,8 %.

Le tableau ci-dessous présente, la marge brute, la marge brute retraitée des impacts de change qui sont inclus dans le résultat financier et d'éléments exceptionnels inclus dans la marge brute et la marge 4 nets après participations publicitaires et royalties :

	Notes	31 MARS 2016	31 MARS 2015*
Chiffre d'affaires net		47 837 475	39 851 423
Coûts d'achat des produits vendus		-27 794 977	-24 736 724
Marge brute		20 042 498	15 114 699
Taux de marge brute		41,9%	37,9%
Impact net de change	19	407 611	-109 276
Refacturations aux usines de fret aérien et de SAV		264 683	0
Marge brute retraitée		20 185 426	15 005 423
Taux de marge brute retraitée		42,2%	37,7%
Participations publicitaires		2 225 977	1 832 431
Royalties		3 385 471	2 044 932
Marge 4 nets retraitée		14 573 978	11 128 060
Taux de marge 4 nets retraitée		30,5%	27,9%

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraitée du reclassement évoqué en note 1.2

Malgré les évolutions défavorables de change, la marge brute progresse de 4,5 points notamment grâce à l'évolution favorable du mix produits. La marge 4 net progresse de 2.6 points du fait de la progression du chiffre d'affaires sous licences (cf note 26.4.1)

2. Résultat d'exploitation :

Le niveau de résultat d'exploitation, en nette progression de près de 3 M€ trouve essentiellement sa source dans la hausse d'activité et dans la marge générée par l'évolution favorable du mix produits.

Il convient néanmoins, pour apprécier la performance réelle du Groupe, de tenir compte de la variation des positions nettes de change telle qu'évoqué ci-dessus, soit une variation nette du résultat d'exploitation retraité du change de 3,44 M€.

3. Résultat financier :

Le résultat financier, en progression de 494 K€ est marqué par l'évolution des taux de change au cours de l'exercice qui ont permis de dégager sur l'exercice un profit net de change de 408 K€ au 31 mars 2016 contre une perte nette de 109 K€ au 31/03/2015.

Les impôts de la période représentent une charge de 117 K€ lié à des variations de valeur des actifs d'impôt différés (cf. Note 20).

Dans ce contexte, le résultat net consolidé au 31 mars 2016 se porte à -0.37 M€ contre -3.62 M€ au 31 mars 2015.

IX22. Compte de résultat consolidé – exercices 2014-2015 / 2013-2014

En K€	31 MARS 2015	31 MARS 2014	%
Chiffre d'affaires net	39 851	43 140	-7,6%
Coûts d'achat des produits vendus	-24 737	-23 748	4,2%
Marge Brute	15 115	19 392	-22,1%
Services Extérieurs	-9 742	-10 207	-4,5%
Taxes (hors impôt société)	-179	-184	-2,4%
Dépenses de personnel	-5 639	-5 825	-3,2%
Autres produits et charges d'exploitation	-2 532	-1 896	33,5%
Résultat d'exploitation	-2 977	1 281	-332,5%
Coût de l'endettement net	-553	-446	23,9%
Autres produits et charges financiers	-20	-151	-86,8%
Autres (pertes) / profits nets	-123	-114	7,9%
Résultat financier	-696	-711	-2,2%
Résultat Courant avant impôt	-3 673	570	-744,4%
Impôt sur le résultat	44	98	-55,3%
Produits (Charges) des activités abandonnées		-5	0,0%
Résultat net	-3 629	663	-647,4%

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraité du reclassement évoqué en note 1.2 des comptes consolidés

1. Chiffre d'affaires et marge :

L'activité de l'exercice a été fortement impactée par la perte de vitesse du segment tablettes, avec un chiffre d'affaires sur ce segment de produits en diminution de 11,4 M€ par rapport au 31 mars 2014.

Cette perte de vitesse s'explique par deux facteurs indissociables l'un de l'autre :

- Sur l'année 2013, l'ensemble des acteurs ont d'une part surestimé le marché et d'autre part été confrontés à de nombreuses promotions d'importateurs « one shot » sur des tablettes basiques à bas prix. Ceci a contribué à tirer les prix des tablettes vers le bas et a cannibalisé une partie des ventes de tablettes pour enfants.
- Sur l'année 2014, les opérations promotionnelles des importateurs ont ralenti, les enseignes préférant liquider leurs stocks. Celles-ci ont donc globalement moins acheté que l'année précédente.

Les conséquences pour le Groupe ont été doubles :

- D'une part, il a fallu consentir des gestes commerciaux sur la période janvier-mars 2014 en acceptant la reprise de produits, ce qui a conduit le Groupe à dégager un CA net négatif sur le dernier trimestre fiscal 2013/2014, et à augmenter son stock de tablettes.

D'autre part, sur l'exercice 2014/2015, il a fallu mettre l'accent sur le déstockage, tout au long de l'année, ce qui a pénalisé le Groupe sur les volumes de ses nouvelles tablettes et sur ses marges.

Sur l'exercice 2014/2015, le Groupe a néanmoins démontré une nouvelle fois sa capacité à se renouveler avec de très belles performances sur d'autres segments et notamment en :

- Audio, avec les casques, les tours de son et les enceintes sans fils.
- Instruments de musique, segment tiré vers le haut en partie grâce au succès de la guitare Violetta qui aura été en 2014 la guitare sous licence la plus vendue en France, toutes licences confondues.
- Communication, avec les téléphones pour adolescents et la nouvelle génération de talkies walkies numériques.

Ces performances ont permis au Groupe de récupérer plus de 70% du repli lié au marché des tablettes et permet donc, comme annoncé lors du communiqué CA T3 2014/2015, de contenir le recul d'activité à -7,6 % avec un chiffre d'affaires de 39,9 M€ au 31 mars 2015 contre 43,1 M€ au 31 mars 2014.

A taux de change constant, le chiffre d'affaires aurait été en recul de 8,9%.

Le tableau ci-dessous présente la marge brute et la marge brute retraitée des impacts de change qui sont inclus dans le résultat financier et d'éléments exceptionnels inclus dans la marge brute :

	Notes	31 MARS 2015*	31 MARS 2014
Chiffre d'affaires net		39 851 423	43 140 395
Coûts d'achat des produits vendus		-24 736 724	-23 105 100
Marge brute		15 114 699	20 035 295
Taux de marge brute		37,9%	46,4%
Impact net de change	19	-109 276	-195 542
Refacturations aux usines de fret aérien et de SAV		0	1 298 893
Marge brute retraitée		15 005 423	18 540 860
Taux de marge brute retraitée		37,7%	43,0%

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraité du reclassement évoqué en note 1.2 des comptes consolidés

Malgré les opérations de déstockage (près de 6 M€ de CA avec une marge quasi nulle contre 3 M€ en 2013-2014) et compte tenu de l'évolution défavorable de la parité EUR/USD, la marge brute retraitée de l'impact de change est en retrait de 5.2 points.

2. Résultat d'exploitation :

Le niveau de résultat d'exploitation, en retrait de -4,3 M€ trouve essentiellement sa source dans la baisse d'activité et le déstockage évoqué ci-dessus.

Il convient néanmoins, pour apprécier la performance réelle du Groupe, de tenir compte de la variation des positions nettes de change telle qu'évoqué ci-dessus, soit une variation nette du résultat d'exploitation retraité du change de -3 M€.

A noter cependant les économies réalisées sur les charges de personnel pour 0.2 M€ notamment grâce à la rationalisation de nos équipes SAV, permise par la meilleure qualité de nos produits, les services extérieurs pour 0.5 M€, notamment grâce aux économies réalisées sur le budget PUB TV tout en maintenant une pression publicitaire constante.

Le poste autres produits et charges d'exploitation augmente de 0.5 M€ notamment grâce aux très bonnes performances des produits sous licences. (Augmentation des charges des royalties).

Le Groupe a décidé d'accentuer sa politique de déstockage ce qui a conduit à passer une dépréciation supplémentaire nette sur les stocks de 0,25 M€.

3. Résultat financier :

Le résultat financier est stable à -695 K vs -710 K€,

Les impôts de la période représentent un profit de 44 K€ lié à des variations de valeur des actifs d'impôt différés (cf. Note 20).

Dans ce contexte, le résultat net consolidé au 31 mars 2015 se porte à -3.6 M€.

IX23. Autres facteurs économiques et gouvernementaux

La Société n'identifie pas à ce jour de facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influencé dans le passé ou susceptible d'influencer dans l'avenir, sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de LEXIBOOK.

X. TRESORERIE ET CAPITAUX PROPRES

X1. Informations simplifiées sur les capitaux propres de l'émetteur

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des capitaux propres du groupe LEXIBOOK au cours des trois derniers exercices.

Attribuable aux propriétaires de la Société											
Pour l'exercice clos le 31 mars 2016											
En euros	Capital Social	Primes d'émission	Réserve de conversion	Réserve de couverture	Stocks options	Réserves d'actions propres	Composante "capitaux propres" des obligations convertibles	Résultats non distribués	Total des capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde retraité au 31 mars 2015	2 066 694	2 376 863	- 352 772	6 121	39 780	-	-	- 794 368	3 342 318	-	3 342 318
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	93 498	- 123 005	-	-	-	- 368 304	- 368 304	-	- 368 304
Résultat global de la période	-	-	93 498	- 123 005	-	-	-	- 368 304	- 584 807	-	- 584 807
Transactions avec les propriétaires de la Société											
Contributions et distributions											
Emission d'actions ordinaires	413 337	1 365 528	-	-	-	-	-	-	1 778 865	-	1 778 865
Emission d'obligations convertibles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres vendues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des contributions et distributions	413 337	1 365 528	-	-	-	-	-	-	1 778 865	-	1 778 865
Variations des parts d'intérêts											
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification de contrôle											
Total des variations des parts d'intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les propriétaires de la Société	413 337	1 365 528	93 498	- 123 005	-	-	-	- 368 304	1 194 058	-	1 194 058
Solde au 31 mars 2016	2 480 031	3 742 391	- 446 270	- 116 884	39 780	-	-	- 1 162 672	4 536 376	-	4 536 376

Attribuable aux propriétaires de la Société											
Pour l'exercice clos le 31 mars 2015											
En euros	Capital Social	Primes d'émission	Réserve de conversion	Réserve de couverture	Stocks options	Réserves d'actions propres	Composante "capitaux propres" des obligations convertibles	Résultats non distribués	Total des capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde retraité au 31 mars 2014	2 020 507	1 923 039	- 830 817	- 33 862	39 780	- 47 205	-	13 689	3 304 532	-	6 389 663
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	478 045	39 983	-	-	-	- 3 628 850	- 3 628 850	-	- 3 628 850
Résultat global de la période	-	-	478 045	39 983	-	-	-	- 3 628 850	- 3 110 822	-	- 3 110 822
Reclassement											
Transactions avec les propriétaires de la Société											
Contributions et distributions											
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emission d'obligations convertibles	46 187	453 824	-	-	-	-	13 689	13 689	500 011	-	500 011
Actions propres vendues	-	-	-	-	-	47 205	-	-	47 205	-	47 205
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des contributions et distributions	46 187	453 824	-	-	-	47 205	-	13 689	547 216	-	547 216
Variations des parts d'intérêts											
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification de contrôle											
Total des variations des parts d'intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les propriétaires de la Société	46 187	453 824	478 045	39 983	-	47 205	-	13 689	4 098 900	-	3 047 345
Solde au 31 mars 2015	2 066 694	2 376 863	- 352 772	6 121	39 780	-	-	- 794 368	3 342 318	-	3 342 318

La réalisation d'un placement privé de 1,87 M€, au travers de l'utilisation de la délégation de compétence conférée au Directoire par l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 juillet 2015 dans sa 19ème résolution a contribué au renforcement des fonds propres.

Lexibook a ainsi émis 826 677 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé à un prix de souscription de 2,27 € par action (0,50 € de nominal et 1,77 € de prime d'émission).

Post-clôture, le Groupe a réalisé une nouvelle augmentation de capital le 26 Mai 2016 pour renforcer ses fonds propres et optimiser ses charges financières à hauteur de 2 579 574 €. A l'issue du règlement-livraison, qui a eu lieu le 26 mai 2016, le capital social de Lexibook est constitué de 6 249 849 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext – ISIN : FR0010397760 – Mnémo : ALLEX). Avec la

création de 1.289.787 nouvelles actions, d'un montant nominal de 644.893,50 €, le capital social du Groupe augmente de 2.480.031,00 € à 3.124.924,50 €. Les fonds propres retraités de cette augmentation de capital augmentent du montant net de cette augmentation de capital, 2.476.038,91€, à compter du 26 Mai 2016.

X2. Flux de trésorerie

Voir Note 27 des Comptes consolidés sur le risque de liquidité.

X3. Conditions d'emprunts et structure de financement

Voir Note 27 des Comptes consolidés sur le risque de liquidité.

X4. Restrictions à l'utilisation des capitaux

Néant.

X5. Sources de financement relatives aux investissements futurs de la Société

Non Applicable.

XI. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE

XI1. Recherche et développement

Représentant 5,6% du Chiffre d'Affaires, nous vous indiquons les données suivantes relatives à la R&D :

Détail des flux d'immobilisations incorporelles	31/03/2015	Augmentation	Diminution	31/03/2016
Frais de R&D	5 609 006	416 965	182 684	5 843 287
Amortissement de R&D	2 680 925	663 505	182 684	3 161 746
Frais Net de R&D	2 928 081	-246 540		2 681 541

Part des Frais sur projets abandonnés ou sur projets déjà lancés non activés	2013/2014	2014/2015	2015/2016
	812 854	681 077	449 101

Les frais sur projets abandonnés ou déjà lancés sont comptabilisés en charges sur chaque exercice.

XI2. Brevets & licences

XI21. Brevets

Non Applicable.

XI22. Licences

La société exploite un certain nombre de licences, dont La Reine des Neiges, Disney Cars, Disney Princesses, Star Wars, Avengers, Minions, , Barbie, Spider-Man, Violetta...

Celles-ci permettent de développer une gamme de produits sous licences, Lexibook se positionnant, non pas comme un sous-traitant mais comme un intervenant indépendant développant ses propres produits après avoir reçu l'accord des Licenseurs.

D'autres licences « techniques » lui donnent accès à un certain nombre de technologies nécessaires au développement et l'utilisation de ses produits, comme par exemple Sisvel, Divx, Mpeg, One Red ...

Ces exploitations de licences donnent lieu à versement régulier de droits sous forme de royalties et notamment mais non exclusivement à : Mattel, Walt Disney, Universal, Marvel, Hasbro, Sisvel

XI23. Marques Propres

La société commercialise de nombreux produits sous des marques propres telles que Lexibook, , Yeno, Laptab, Touchman, KidsPad, Chessman, ...

XII. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

XII1. Tendances ayant affecté l'activité depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du Document de Référence

XII11. Ventes

Le Groupe a été présent sur les principaux salons professionnels pour présenter ses nouveautés 2016. L'accueil de la distribution a été favorable, en particulier sur les segments audio, l'horlogerie et les instruments musicaux. Le marché des tablettes pour enfants s'est assaini et les problèmes de stocks résiduels dans la distribution sont pour la plupart réglés. Les détaillants sont donc généralement en position d'achat sur ce segment. . Les nouvelles licences lancées cette année, en particulier « Star Wars » et « La Reine des neiges » devraient continuer à s'avérer porteuses sur l'exercice 2016-17. Le Groupe présentera par ailleurs de nombreuses nouveautés sur ses segments d'ici au mois de Septembre 2016 et de nouvelles licences ajoutées récemment au porte-feuille du Groupe. Les perspectives de développement du chiffre d'affaires en direct sont plutôt encourageantes sur les pays prioritaires: France, Allemagne, Royaume Uni. Lexibook concentrera ses efforts marketing dans ces pays. Le Groupe a également consolidé son réseau de distributeurs internationaux cette année après la phase de croissance sur l'exercice 2015-16 en particulier sur la Pologne, le Moyen-Orient, la Scandinavie et l'Italie.

SAV

Afin de réduire le niveau des retours SAV, le Groupe vend généralement la marchandise aux distributeurs en incluant, chaque fois que cela est possible, un pourcentage de produits gratuits en lieu et place du SAV sur les ventes FOB Hong-Kong. Cette pratique est difficilement applicable sur les ventes domestiques. Le Groupe a donc fait le choix de sous-traiter le SAV des tablettes à compter de la fin d'année 2013 à une société spécialisée. Depuis l'exercice 2013/2014, le Groupe a réussi à fiabiliser ses tablettes en tirant les leçons de l'exercice 2012/2013 en renforçant ses exigences de qualité, ses contrôles et sa politique SAV. Cette réaction très positive a contribué à renforcer l'image de marque de Lexibook tant auprès de la distribution qu'auprès des consommateurs finaux, et le Groupe anticipe une baisse de ses coûts SAV sur les tablettes sur l'exercice en cours.

Produits traités	2013 / 2014	2014 / 2015	2015 / 2016
Echange	18 111	5 428	1 512
Avoir	13 625	4 530	11 628
Réparation	3 112	11 002	8 044
Vérification	3 021	1 444	1 188
Total	37 869	22 404	22 372

XII12. Autres éléments

Néant.

XII2. Tendance connue, incertitude, demande ou tout événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur

Suite à la fin du protocole conclu en 2010 avec les partenaires bancaires à son échéance le 30 juin 2015, et à l'occasion de la sortie des comptes semestriels, une réunion a été organisée le 20 novembre 2015 afin de faire un point avec les banques présentes sur les besoins de la société, les lignes de crédit octroyées et la répartition des concours entre banques, ces éléments, figés pendant la période de conciliation, étant à présent susceptibles d'évoluer.

Une seconde réunion de travail a eu lieu le 16 mars 2016. La sortie d'une banque du pool, qui octroyait une SBLC de 3 M USD et qui se recentre sur les ETI de plus grande taille, a été entérinée par le pool.

Dans ce cadre, une troisième réunion est prévue le 9 juin 2016 afin de définir la répartition des concours, le Groupe Lexibook ayant demandé un renouvellement des lignes jusqu'au 30 juin 2017. Les discussions en cours pourront mener à la sortie ou à l'entrée de nouveaux partenaires bancaires et à une réallocation des concours par établissement.

Les fonds propres de la société ayant été renforcés successivement de 1.78M€ en Août 2015 et de 2.57 M€ en mai 2016, le Groupe estime que les conditions nécessaires sont réunies pour acter de la continuité d'exploitation.

Les campagnes de publicité télévisée ont été reconduites en France entre octobre et décembre 2015 avec des diffusions sur l'ensemble des chaînes Enfants, maintenant ainsi la « pression publicitaire » à un niveau identique à la campagne 2014, mais avec une réduction sensible du budget alloué. Ces campagnes de publicité télévisées répétées assoient la notoriété de la marque.

Le Groupe entend également consolider sa position de leader sur le marché de l'électronique à licences pour les enfants en s'appuyant sur les segments porteurs de 2015. Lexibook lancera ainsi en 2016 une nouvelle gamme de produits audio innovants, une nouvelle gamme d'instruments de musique et une nouvelle gamme d'accessoires de téléphones et de tablettes sous diverses licences.. Le Groupe prévoit également le lancement de 2 nouvelles marques propres qui seront dévoilées courant 2016, et qui sont prometteuses pour les prochaines années.

Le Groupe annoncera prochainement la signature d'une nouvelle licence majeure afin de compléter son portefeuille de propriétés et développer son activité.

Lexibook mise également sur le développement des ventes sur le segment de la téléphonie, dont les premières ventes sur 2015 se montrent prometteuses. Pour 2016, le Groupe espère aussi générer de nouvelles ventes de tablettes, ses clients étant à présent généralement en position d'achats.

Le Groupe mise sur un développement géographique de ses ventes à l'international et a entrepris un de consolider ses positions sur les pays prioritaires depuis 2015, en particulier l'Angleterre et l'Allemagne. Sur les autres zones, Lexibook maintient sa politique de distributeurs notamment en Scandinavie, en Italie, en Pologne, et dans les Emirats Arabes Unis.

L'ensemble de ces éléments permet au Groupe d'envisager pour 2016 un exercice de consolidation rentable.

XIII. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU RESULTAT

XIII1. Déclaration de l'émetteur

Non Applicable.

XIV. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

XIV1. Mandataire sociaux et organes de gouvernement d'entreprise

XIV11. Comité Exécutif

La composition actuelle du Comité de Direction (Comité Exécutif) est la suivante :

- **Aymeric Le Cottier**
Président du Directoire, responsable de l'animation du comité exécutif
Né le 7 avril 1969
EDHEC, MS Ecole Centrale Paris
- **Emmanuel Le Cottier**
Directeur Général
Né le 7 avril 1969
Ecole supérieure de commerce de Lille
Universidad de Granada
- **David MARTINS**
Directeur Administratif et Financier
Né le 20 décembre 1974
Diplôme d'Etude Comptable et Financières
- **Delphine Le Lan**
Directrice Marketing
Née le 11 janvier 1973
Ecole supérieure de commerce de Nantes
- **Frédéric PIERRE**
Executive Vice President European Sales
Né le 2 juillet 1969
Licence en sciences économiques et sociales

XIV12. Directoire

Le Directoire s'est réuni à 9 reprises au cours de l'exercice 2015-2016.
Ses membres sont Emmanuel Le Cottier et Aymeric Le Cottier.

S'agissant de Monsieur Aymeric Le Cottier, Président du Directoire de Lexibook SA, il est également Administrateur de Lexibook Limited Hong Kong.

S'agissant de Monsieur Emmanuel Le Cottier, Membre du Directoire et Directeur Général de Lexibook SA, il est également 1) Administrateur de Lexibook Limited Hong Kong, 2) Administrateur de Lexibook Iberica. Les mandats décrits ci-dessus couvrent les cinq dernières années.

XIV13. Conseil de Surveillance

Le conseil de surveillance s'est réuni à 11 reprises au cours de l'exercice 2015-2016.
Les mandats des membres du Conseil de Surveillance décrits ci-dessous couvrent les cinq dernières années.

- **Luc Le Cottier**
Né le 17 février 1943.
EDHEC
Père de MM Aymeric et Emmanuel Le Cottier
Président du Conseil de Surveillance, il est également 1) administrateur de Lexibook limited Hong Kong, 2) associé-gérant de la SCI Trio, 3) associé-gérant de la SCI Anastase IV, 4) associé de l'EURL LLC Invest, 5) administrateur de la société REALTRACE.
Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, qui a pris fin lors de l'assemblée

générale ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013, Mandat renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 26/06/2012 pour une durée de cinq années prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018

Président Fondateur du groupe Lexibook, a une connaissance très intime de la société, de ses clients, de ses marchés mais aussi de leurs besoins. Ces qualités associées à sa vision stratégique ont largement contribué au développement du groupe. A été gérant de GEPRIM et ELVECO avant de créer LEXIBOOK en 1993.

- **Catherine PUECHOULTRES**

Née le 12 avril 1969

Nomination le 10 septembre 2013 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019.

Elle bénéficie d'une expertise en Communication et Marketing, notamment au travers de son expérience d'une dizaine d'année au CLUB MEDITERRANEE en qualité de DG Stratégie Monde. Diplômée d'HEC, spécialisation majeure « Marketing » en 3^{ème} année (mineure « Culture & Communication »).

Elle ne possède pas d'actions LEXIBOOK

- **Gérard Abadjian**

Vice-Président du Conseil de Surveillance, il est également co-gérant de la SELARL A&C ASSOCIES.

Né le 24 février 1956

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, qui a pris fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013, Mandat renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 26/06/2012 pour une durée de cinq années prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018

Avocat, il apporte une expertise plus particulière dans les domaines de l'identification et de la prévention des risques.

Il possède 20 actions LEXIBOOK

- **Jérôme Rambaud**

Né le 16 septembre 1967

Nomination le 30 septembre 2009 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015. Il est également gérant de Rambaud & Associés. Il apporte son expérience sur les relations commerciales avec les acteurs majeurs de la distribution.

Il possède 11 600 actions LEXIBOOK

- **Pascal Gandolfini**

Né le 8 juin 1961

Nomination le 12 septembre 2011 pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, c'est-à-dire lors de l'assemblée générale ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012, Mandat renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 26/06/2012 pour une durée de cinq années prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018

Diplôme de Génie Electrique option électronique en 1981

Formation Finance pour dirigeants chez Cégos en 2000

1982 - 1986 travaille dans le développement de produit électronique pour le Rafale

1986 – 1994 rejoint la société Elexience comme responsable des ventes

1994 – 2000 rachète Elexience avec 2 associés et crée la société Milexia après le rachat de la société italienne Microelit

Aujourd'hui président de la société Milexia, il apporte une expertise à la fois commerciale et financière, mais aussi métier, le fonctionnement de son entreprise étant proche de celui de Lexibook.

Il ne possède pas d'actions LEXIBOOK

XIV2. Expériences des administrateurs

Voir point ci-dessus

XIV3. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

Au 31 mars 2016, les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire détenaient ensemble 2 068 134 actions LEXIBOOK.

Le montant brut des rémunérations globales des dirigeants acquises au titre de l'exercice 2015-2016 s'est élevé à 316 512 €. Cette rémunération concerne deux dirigeants en qualité de Président du Directoire et de Directeur Général et le président du Conseil de Surveillance au titre des jetons de présence.

Aucun prêt et/ou garantie n'a été accordé aux Administrateurs depuis la création de la société. 36 K€ de jetons de présence ont été distribués au cours de l'exercice 2015-2016.

Au cours des cinq dernières années au moins, aucun des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire n'a fait l'objet :

- d'une quelconque condamnation pour fraude prononcée au cours de cinq dernières années au moins ;
- d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ou n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation agissant en qualité :
 - de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance,
 - d'associé commandité,
 - de fondateur d'une société fondée il y a moins de 5 ans,
 - de directeur général ;
- d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre lui, ou contre une société dont il est ou a été associé, par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés), ni n'a déjà été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. »

Il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un quelconque des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance, et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Hormis les contrats de service listés ci-dessous, qui s'inscrivent dans le cadre d'un fonctionnement normal de la société, il n'y a pas d'autres contrats de services liant les membres des organes d'administration, de direction, ou de surveillance l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

1/ Contrat de location entre LEXIBOOK et la SCI TRIO des bâtiments situés au 2 avenue de Scandinavie aux Ulis. La SCI TRIO est détenue par MM Le Cottier Aymeric, Emmanuel et Luc, respectivement Président du Directoire, Directeur Général et Président du Conseil de Surveillance. Sur l'exercice 2015-2016, il a été comptabilisé 253,5 K€ de charges.

2/ Contrat de Conseils juridique entre LEXIBOOK et la SELARL A&C AVOCATS, dont est actionnaire Monsieur Gérard Abadjian, membre du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit. Sur l'exercice 2015-2016, il a été comptabilisé 38,5 K€ de charges.

XV. REMUNERATIONS ET AVANTAGES

XV1. Montant de la rémunération versée aux mandataires sociaux

**Tableau de synthèse des rémunérations
et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	2015/2016	2014/2015	2013/2014
LE COTTIER Aymeric, Président du directoire			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	158 256	173 529	169 813
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	158 256	173 529	169 813
LE COTTIER Emmanuel, Directeur Général			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	158 256	173 529	169 813
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	158 256	173 529	169 813
LE COTTIER Luc, Président du Conseil de Surveillance			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	36 000	36 000	36 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	36 000	36 000	36 000

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	2015/2016		2014/2015		2013/2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
LE COTTIER Aymeric, Président du directoire						
rémunération fixe	139 800	139 800	139 800	139 800	122 300	122 300
rémunération variable						
rémunération exceptionnelle			15 000	15 000	30 000	30 000
jetons de présence						
avantages en nature	18 456	18 456	18 729	18 729	17 513	17 513
TOTAL	158 256	158 256	173 529	173 529	169 813	169 813
LE COTTIER Emmanuel, Directeur Général						
rémunération fixe	139 800	139 800	139 800	139 800	122 300	122 300
rémunération variable						
rémunération exceptionnelle			15 000	15 000	30 000	30 000
jetons de présence						
avantages en nature	18 456	18 456	18 729	18 729	17 513	17 513
TOTAL	158 256	158 256	173 529	173 529	169 813	169 813
LE COTTIER LUC, Président du Conseil de Surveillance						
rémunération fixe						
rémunération variable	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
rémunération exceptionnelle						
jetons de présence	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
avantages en nature						
TOTAL	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000

Le président du directoire bénéficiait d'un contrat de travail depuis son entrée dans la société. Ses fonctions n'ayant pas changées, le maintien de ce contrat paraissait normal. Le Conseil de Surveillance du 15 février 2011 s'est prononcé formellement sur cette question et a décidé la suspension des contrats de travail des deux membres du Directoire, Messieurs Aymeric et Emmanuel LE COTTIER. Leurs contrats de travail doivent être considérés comme suspendus de plein droit depuis leur nomination en qualité de membre du Directoire, soit depuis le 19 décembre 2006. Ils reprendront effet de plein droit à l'expiration de leur mandat respectif.

Les avantages en nature dont disposent les mandataires sociaux, membres du directoire sont des GSC (Assurance chômage des mandataires sociaux) et des assurances vie.

La rémunération variable des membres du directoire est un % du résultat consolidé sans plafond. Cette rémunération a été définie par le Conseil de Surveillance du 19/12/06. Celle-ci est due à partir de 1 M€ de résultat net annuel.

Dirigeants Mandataires Sociaux	contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantage dus ou susceptible d'être du à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
LE COTTIER Aymeric Président du directoire	X			X		X		X
Date début mandat	19/12/2006							
Date fin mandat	17/12/2018							
LE COTTIER Emmanuel Directeur Général - Membre du Directoire	X			X		X		X
Date début mandat	19/12/2006							
Date fin mandat	17/12/2018							
LE COTTIER Luc Président du Conseil de Surveillance		X		X		X		X
Date début mandat	19/12/2006							
Date fin mandat	31/03/2018							

Les mandataires sociaux non dirigeants n'ont perçu aucune rémunération ni jetons de présence.

Il n'y a pas eu d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux et aucune action de performance n'est devenue disponible.

XV2. Retraites et autres avantages

Non Applicable.

XVI. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

XVI1. La direction de la société

Les règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance et du Directoire sont fixées par les articles 17 à 33 des Statuts. La réunion du 15 février 2011 a retenu le principe d'un règlement intérieur du conseil de surveillance conforme à la recommandation dite R6 du code MiddleNext.

XVI2. Contrats de service liant les mandataires sociaux

Voir paragraphe XIV3.

XVI3. Comités spécialisés – Comité d'audit

Compte tenu de la composition du comité d'audit et de la taille réduite du Conseil de Surveillance, le Conseil de surveillance du 15 février 2011 a décidé de supprimer le comité d'audit dont la mission sera assurée par le Conseil de surveillance, et ce conformément à l'article L823-20 du Code de commerce. Les membres du directoire peuvent y être invités à titre consultatif.

La composition du conseil de surveillance dans son rôle de comité d'audit est conforme aux dispositions de l'article L. 823-19 du code de commerce du fait :

- qu'il ne comprend que des membres de l'organe chargé de l'administration ou de la surveillance en fonctions dans la société, à l'exclusion de ceux exerçant des fonctions de direction,
- qu'il comprend des membres présentant, de par leurs expériences significatives en qualité de gérants de sociétés depuis de nombreuses années, des compétences particulières en matière financière ou comptable,
- qu'au moins un de ses membres soit indépendant.

L'indépendance de ses membres a été déterminée en fonction des critères précisés par les recommandations (R7) émises au sein du code MiddleNext, qui sont :

- Ne pas être salarié, dirigeant ou être lié étroitement à un dirigeant de la société ou d'une entité détenant le contrôle seul ou de concert, de la société, au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq dernières années,
- Ne pas représenter un actionnaire détenant ou être membre d'une entité détenant ou encore détenir, directement ou indirectement, une participation dans la société supérieure à 10% du capital ou des droits de vote de la société,
- Ne pas être un client, un fournisseur, un banquier significatif de la société, ou pour lequel la société représente une part significative de l'activité,
- Ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la société,
- Ne pas avoir été auditeurs de la société ou, le cas échéant, de l'une de ses filiales, au cours des cinq dernières années.

Le conseil de Surveillance du 15 février 2011 s'était prononcé favorablement sur les compétences et critères d'indépendance de ses membres tels que définis ci-dessus.

Quand le conseil de Surveillance se réunit en comité d'audit, il le fait généralement en configuration élargie à l'occasion, notamment des arrêtés des comptes annuels et semestriels. Il y invite le cas échéant les membres du directoire. Cette réunion précède les réunions de Conseil de Surveillance et passe en revue les risques exposés dans le paragraphe IV du présent document de référence.

LEXIBOOK ne possède pas de comité de rémunérations.

XVI4. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise

Lors de la séance du 15 février 2011, le Conseil de Surveillance, après avoir pris connaissance de l'intégralité du Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, décide que son contenu s'inscrit dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société, et que le Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites est celui auquel se réfèrera la société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-68 du code de commerce, et ce à compter de l'exercice 2011-2012.

XVI5. Rapports sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

XVI51. Rapport du président prévu à l'article L. 225-68 du Code de Commerce

« Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce l'objet du présent rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société et d'indiquer les éventuelles limitations que le Conseil de Surveillance aurait pu apporter aux pouvoirs du Directeur Général. Le présent rapport ne reprend pas l'ensemble des éléments généraux exposés au sein du premier « rapport du président » établi au titre de 2003.

Conformément au paragraphe 16.4 de l'Annexe 1 du règlement européen n° 809-2004, nous vous précisons que le régime de gouvernement d'entreprise existant au sein de Lexibook est conforme aux règles françaises. Lexibook se réfère dorénavant au code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites. L'examen de ce code, des points de vigilance et des recommandations a été réalisé par le Conseil de Surveillance lors de sa séance du 15 février 2011.

Conformément à la Loi du 30 décembre 2006, ce rapport fait également état des principes et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance, pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Présentation du Conseil de surveillance et du Directoire

Le Directoire et le Conseil de Surveillance sont régis par les articles L.225-57 à L.225-93 du Code de Commerce.

Au 31 mars 2016, la composition du Conseil de Surveillance était la suivante :

Luc Le Cottier, né le 17 février 1943, Président du Conseil de Surveillance, nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, qui a pris fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012, Mandat renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 26/06/2012 pour une durée de six années prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Gérard Abadjian, né le 24 février 1956, Vice-président du Conseil de Surveillance, nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, qui a pris fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012, Mandat renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 26/06/2012 pour une durée de six années prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Jérôme Rambaud, né le 16 septembre 1967, Membre du Conseil de Surveillance, nomination le 30 septembre 2009 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015. Mandat renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 24/07/2015 pour une durée de six années prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Pascal Gandolfini, né le 8 juin 1961, Membre du Conseil de Surveillance, nomination le 12 septembre 2011 pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, c'est-à-dire lors de l'assemblée générale ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012, Mandat renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 26/06/2012 pour une durée de cinq années prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018

Caroline PUECHOULTRES, née le 12 avril 1969, Membre du Conseil de Surveillance, nomination le 10 septembre 2013 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019,

Au 31 mars 2016, la composition du Directoire était la suivante :

Aymeric Le Cottier, né le 7 avril 1969, Président du Directoire, nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012, mandat renouvelé par le Conseil de Surveillance du 18 décembre 2012 pour une durée de six années prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018

Emmanuel Le Cottier, né le 7 avril 1969, Directeur général, nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012, mandat renouvelé par le Conseil de Surveillance du 18 décembre 2012 pour une durée de six années prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018

L'expertise du Conseil de Surveillance et du Directoire :

Luc Le Cottier, Président Fondateur du groupe Lexibook, a une connaissance très intime de la société, de ses clients, de ses marchés mais aussi de leurs besoins. Ces qualités associées à sa vision stratégique ont largement contribué au développement du groupe,

Gérard Abadjian, avocat, apporte une expertise plus particulière dans les domaines de l'identification et de la prévention des risques,

Jérôme RAMBAUD a une grande expérience en matière de gestion de sociétés qu'il apporte à notre société et une connaissance accrue des acteurs majeurs de la distribution.

Pascal Gandolfini, président de la société Milexia, il apporte une expertise à la fois commerciale et financière, mais aussi métier, le fonctionnement de son entreprise étant proche de celui de Lexibook.

Caroline PUECHOULTRES à une expertise en matière de Marketing et Communication qu'elle apporte notre société.

Aymeric Le Cottier et **Emmanuel Le Cottier** apportent une expertise plus spécifique dans les domaines respectifs de la stratégie produits et de la stratégie de développement des marchés.

La composition actuelle du Comité de Direction (Comité Exécutif) est la suivante :

Aymeric Le Cottier, Président du Directoire, Responsable de l'animation du Comité Exécutif, Diplômé de l'EDHEC et titulaire d'un Mastère de l'Ecole Centrale de Paris, Aymeric Le Cottier débute sa carrière chez Lexibook en tant que Chef de Secteur en 1994. En 1996, il est nommé Directeur des Ventes, puis en 1997 Directeur Commercial. Il occupe la fonction de Président du Directoire depuis le 19 décembre 2006.

Emmanuel Le Cottier, Directeur Général, Responsable des ventes et du développement commercial, Diplômé de l'ESC Lille et de l'Université de Grenade (Espagne), Emmanuel Le Cottier débute sa carrière à la Direction Financière de Total en 1994. C'est en 1995 qu'il rejoint Lexibook au Contrôle de Gestion. Il est nommé Directeur Général en charge des ventes et du développement commercial du groupe en 2002.

Delphine Le Lan, Directrice Marketing, Diplômée de l'ESC Nantes, Delphine Le Lan débute sa carrière chez Hachette Editions au département Marketing en 1995. Deux ans plus tard elle rejoint le groupe Lexibook en tant que Directrice Marketing Jouet. Elle est nommée Directrice Marketing Groupe en 2002.

David Martins, Directeur Administratif et Financier, Titulaire d'un Diplôme d'Etude Comptable et Financières, David Martins bénéficie de près de quinze années d'expérience au sein du Groupe LEXIBOOK. Son expérience comprend aussi bien le conseil et l'audit que le contrôle de gestion et la consolidation financière. Il assume la fonction de Directeur Administratif et Financier au sein de Lexibook depuis mi 2012.

Frédéric Pierre, Executive Vice President European Sales, Titulaire d'une Licence Sciences Economiques et Sociales, Frédéric Pierre a rejoint le Groupe Lexibook en 2008, il bénéficiait alors de onze années d'expériences en tant que Directeur des ventes et du Marketing Opérationnel chez Microsoft France Notamment. Il assume la fonction d'Executive Vice President European Sales depuis début 2013.

Organisation et Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Directoire détermine et arrête la stratégie d'entreprise. Le Conseil de Surveillance s'assure que les mesures prises par le Directoire s'inscrivent bien dans le cadre de l'intérêt des actionnaires et de l'intérêt social.

Le Président du Conseil de Surveillance en contact direct et régulier avec l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance centralise les demandes puis établit un projet d'ordre du jour pour la prochaine réunion du Conseil. Il s'assure que ce projet répond bien aux attentes de chacun des membres du Conseil de Surveillance et transmet au président du Directoire la liste des dossiers à préparer pour présentation au Conseil de Surveillance à venir. L'intervention de personnes extérieures au Conseil et à l'entreprise (en dehors des Commissaires aux Comptes) est possible et laissée à l'appréciation du Président. Cette faculté n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2015-2016.

Lors de la tenue du Conseil les points à l'ordre du jour qui sont du seul ressort et de la compétence des membres du Conseil de Surveillance sont traités entre membres, les travaux demandés au Directoire font l'objet d'une présentation formelle par ses soins. Le Président du Directoire se fait assister, à sa convenance, par tout « directeur métier » du Comité Exécutif quand il juge que les explications directes de ces derniers seront propices à une meilleure compréhension du dossier par les membres du conseil.

Au titre de l'exercice allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 onze Conseils de Surveillance se sont tenus. Le Directoire est, pour sa part, garant de la qualité des informations qu'il communique au Conseil. Il anime le Comité Exécutif et s'assure de l'application diligente et efficace de toute mesure propice à la réalisation des objectifs stratégiques. A cet égard, il met en œuvre toute action qu'il estime nécessaire et s'appuie, notamment, sur les procédures de contrôle interne mise en place dans la société.

Le Comité d'audit dont la création a été entérinée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2004 a été supprimé par le Conseil de Surveillance du 15 février 2011, celui-ci assurant dorénavant cette mission, et ce conformément à l'article L823-20 du Code de commerce.

Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil de Surveillance

La Loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 a instauré un principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils de Surveillance de certaines sociétés.

La société LEXIBOOK – L.E.S. est concernée par cette Loi.

Cette proportion de femmes au sein des Conseils de Surveillance ne peut être inférieure à 20% à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire intervenant à compter du 1^{er} janvier 2014, et de 40% à compter du 1^{er} janvier 2017.

Cette préoccupation avait déjà été évoquée à l'occasion de Comités d'Audit ou de réunions informelles, intervenus avant la Loi suscitée.

Cette Loi présente l'avantage de maintenant mettre des délais très clairs pour parvenir à cet équilibre entre les hommes et les femmes au sein des Conseils de Surveillance.

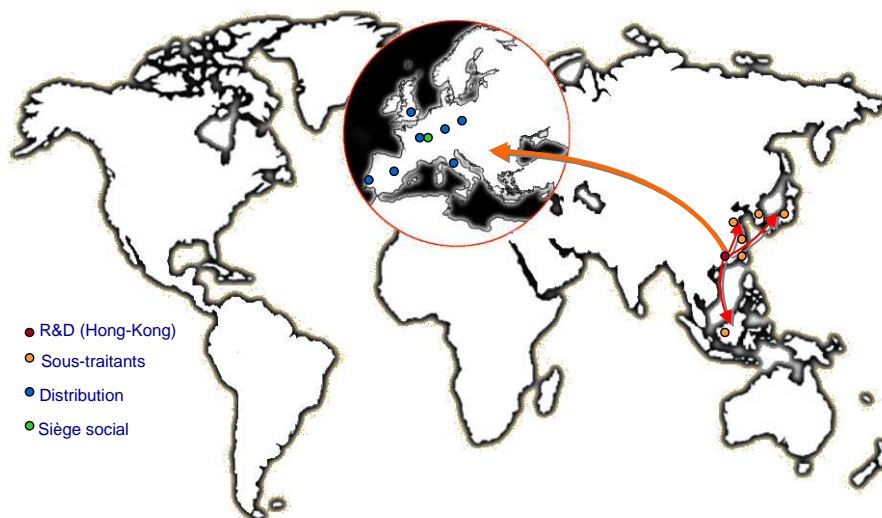
En conséquence, lors de la séance du 10 septembre 2013, l'Assemblée Générale Mixte a procédé à la nomination de Madame Caroline PUECHOULTRES.

Après cette nomination, le Conseil de Surveillance compte 5 membres dont une femme et est donc en conformité avec la Loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011.

Procédures de contrôle interne mises en place par la société

Organisation générale : des implantations stratégiques et des moyens mutualisés

Le Groupe Lexibook bénéficie d'implantations stratégiques dans différentes zones géographiques, que ce soit dans le domaine de la recherche, de la production ou de la distribution.



LEXIBOOK SA, holding du Groupe, intervient dans toute la chaîne de valeur, de la conception du produit au SAV auprès des clients finaux. La société mère LEXIBOOK SA développe une activité de distribution sur le marché français et européen. Les filiales espagnoles et américaines n'ont qu'une activité de service (assistance à la vente) et ne facturent en principe pas.

La filiale hongkongaise est en charge du design des produits : développement des moules, design des produits, ingénierie technique et programmation des softwares (définition du cahier des charges uniquement, la programmation est sous-traitée à des SSII).

Un cahier des charges (type de produit, quantité, mode de transport, etc.) est transmis par LEXIBOOK SA à sa filiale hongkongaise. Cette dernière gère le sourcing et les commandes en direct avec les sous-traitants O.E.M.

LEXIBOOK Hong Kong assiste les O.E.M. dans le cadre de la mise aux normes des produits et du respect des cahiers des charges. La filiale accompagne ses sous-traitants dans la fabrication de produits visant l'atteinte d'un prix cible : suggestions d'autres composants ou matériaux de construction, de nouvelles techniques de fabrication, etc.

LEXIBOOK IBERIA ne facture pas et n'intervient que comme un bureau pour appuyer le service client de LEXIBOOK SA.

LEXIBOOK USA n'a pas de personnel et ne sert qu'à la facturation en Amérique du Nord.

LEXIBOOK s'appuie sur 65 sous-traitants chinois pour assurer la fabrication des produits. Les circuits intégrés développés par LEXIBOOK sont « masqués » avant d'être transmis aux sous-traitants afin d'éviter tout transfert de connaissance.

Le SAV est géré directement par LEXIBOOK SA pour l'ensemble de ses gammes hormis les tablettes, en raison notamment du faible niveau de retour pour défectueux (1,5%). Ce faible taux permet à LEXIBOOK d'échanger systématiquement les produits retournés par des produits neufs, satisfaisant rapidement le client final.

Le SAV de la gamme tablette, secteur stratégique pour le groupe, a été confié à un prestataire extérieur, partenaires de marques mondialement connue, depuis octobre 2013.

Ce prestataire SAV répond aujourd'hui en moyenne en 72 heures, ce qui nous permet d'avoir aujourd'hui une qualité de service digne des plus grandes marques.

Au 31 mars 2016 les filiales de Lexibook S.A. sont les suivantes :

Liste des filiales et participations en €	% de détention
A. Filiales détenues à plus de 50%	
Lexibook Hong Kong Limited	99,9%
Lexibook Iberica SL	99,9%
Lexibook USA	100,0%

Mise en œuvre et limites du contrôle interne au cours de l'exercice 2015-2016

Compte tenu de l'impact des risques potentiels inhérent aux fonctions sourcing et recherche et Développement, le Président du Directoire se déplace quatre à cinq fois par an à Hong Kong pour contrôler la mise en œuvre des procédures existantes et apporter les améliorations nécessaires. Les travaux de contrôle visant à optimiser ces cycles n'ont révélé aucun dysfonctionnement important.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

D'autre part, compte tenu de la taille de la société, les dispositifs de contrôle interne reposent sur un nombre limité de personnes, en particulier pour ce qui concerne d'une part la supervision des opérations et d'autre part la séparation des tâches.

Procédures attachées à l'élaboration de l'information financière

Cadre général de l'élaboration et du contrôle de l'information financière

Lexibook a mis en place des procédures écrites dont les Directeurs et chefs de service veillent à la bonne application sous le contrôle du Directoire. Dans le courant de l'année 2003 les procédures ont été collectées, analysées et regroupées au sein d'un unique manuel des procédures (« Manuel d'Information du Management »).

Le manuel des procédures a une forte orientation comptable et financière et près de 70% de son contenu a pour objet de fournir, à l'ensemble des sociétés du groupe Lexibook, des règles et méthodes relatives à l'élaboration de l'information financière. Et ce, que cette information soit à destination du management ou qu'elle soit destinée à des communications externes.

Les procédures couvrent les domaines principaux suivants : le rôle du Directeur Administratif et Financier Groupe et des Directeurs Administratifs et Financiers locaux, le Reporting de gestion, la tenue et la conservation des livres légaux, les assurances, les règles et méthodes comptables, les procédures d'investissement et corrélativement les niveaux d'habilitation pour l'engagement de dépenses, les règles d'approbation des contrats moyen ou long terme, la politique de financement du groupe ou les procédures spécifiques relatives à la Recherche et au Développement.

Dans l'élaboration de l'information financière le rôle des Directeurs Administratifs et Financiers est plus spécifiquement marqué. Le manuel des procédures précise le champ de leurs fonctions et de leurs responsabilités :

« Le rôle et les responsabilités d'un Directeur Administratif et Financier (ou son équivalent) au sein d'une filiale Lexibook sont larges et variés (...). Cette section a pour objet de documenter ses responsabilités majeures inhérentes à la bonne tenue des livres légaux au nom et pour le compte de l'actionnaire majoritaire final Lexibook S.A.(...) Sont décrites ci-dessous les zones majeures qui nécessitent d'être surveillées de près pour s'assurer que les livres légaux sont correctement tenus et reflètent le plus justement possible la situation financière de la filiale à tout instant. (...) Le Directeur Administratif et Financier :

S'assure que les livres comptables de la filiale sont correctement tenus, qu'ils reflètent fidèlement la situation financière et qu'ils permettent un audit aisé et efficace en accord avec les règles du groupe.

S'assure que TOUTES les règles et procédures en vigueur chez Lexibook sont appliquées ou qu'une demande de dispense formelle existe si des circonstances exceptionnelles le justifient.

S'assure que les points de dysfonctionnement soulevés par l'audit interne ou externe sont correctement et rapidement communiqués puis résolus.

S'assure que les livres fiscaux et documents liés soient tenus conformément aux règles édictées par les autorités compétentes.

S'assure que toutes les pratiques financières de la filiale dont il a la charge sont conformes aux procédures du groupe et notamment les règles relatives à l'éthique du personnel employé.

Effectue une revue personnelle suffisante des Systèmes d'Informations, des procédures et des éléments comptables pour être pleinement satisfait quant à la réalisation des points précédents.

S'assure de l'existence d'un plan de succession pour tout membre clé de l'équipe « finance et administration ».

S'assure que les responsabilités et les niveaux d'engagements du personnel d'encadrement ont été correctement et à juste titre définis, et que les responsabilités sont déléguées de manière appropriée dans le stricte cadre des autorisations dont chacun bénéficie.

Il est de la responsabilité du Directeur Administratif et Financier d'informer immédiatement le Directeur Général de la filiale et le Directeur Administratif et Financier du groupe si un dysfonctionnement significatif dans les systèmes d'information et les procédures peut entraver l'atteinte d'un des objectifs assignés ci-dessus. »

Les circuits financiers

Bien entendu, et au-delà des seules obligations légales, la société s'appuie sur différents états de gestion pour quantifier les effets financiers des décisions stratégiques arrêtées par le conseil aussi bien à moyen terme (plan stratégique) qu'à court terme (budget), pour contrôler la performance des filiales vis-à-vis du budget et de l'année précédente (états financiers mensuels : compte de résultat, bilan et tableau des flux de trésorerie) ou encore pour prévenir certains risques financiers (« reporting crédit management », reporting de « position devises », présentation des demandes d'investissement au Comité Exécutif...).

Tous les états de gestion sont établis dans des formats homogènes publiés par la maison mère et selon les règles et méthodes du groupe. La remontée régulière de ces documents vers le siège offre de multiples occasions de s'assurer de la qualité générale de l'information financière.

Ces différents reporting ont été mis en place progressivement au cours des dernières années. Aujourd'hui on constate une qualité relative satisfaisante et accessoirement différentes voies d'amélioration dans la mesure où l'entreprise cherche continuellement à optimiser ses outils de gestion.

La sécurisation des circuits financiers

Le contrôle et l'analyse des informations, avant leur agrégation pour diffusion au Comité Exécutif, relève de la responsabilité principale des départements Contrôle de Gestion, Consolidation et Credit Management centraux.

Audit de l'information financière

L'application de l'ensemble des règles et principes fondamentaux évoqués ci-dessus fait l'objet de contrôles réguliers dans le cadre de la supervision par le management des opérations de la société.

L'audit légal des comptes, en mars et septembre de chaque année, est aussi l'occasion de s'assurer que les objectifs de « qualité de l'information financière » sont atteints.

Limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directeur Général.

A ce jour, il n'y a aucune limitation qui viendrait s'ajouter à celles déjà inscrites dans les cadres légaux ou réglementaires.

Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux

Dans les SA à Directoire et Conseil de Surveillance, le pouvoir d'arrêter les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux appartient au Conseil de Surveillance.

Le détail des rémunérations versées aux mandataires sociaux sur les trois derniers exercices est détaillé dans le tableau du paragraphe XV 1 du document de référence au 31 mars 2016.

Conformément au paragraphe 15.2 de l'Annexe 1 du Règlement Européen n° 809-2004, nous vous précisons que les avantages en nature comprennent notamment les frais liés aux contrats d'assurance chômage de MM Aymeric et Emmanuel LE COTTIER.

Les autres mandataires sociaux ne sont pas rémunérés.

Je vous remercie de votre confiance,

Luc Le Cottier - Président du Conseil de Surveillance »

XVI52. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne

N/A

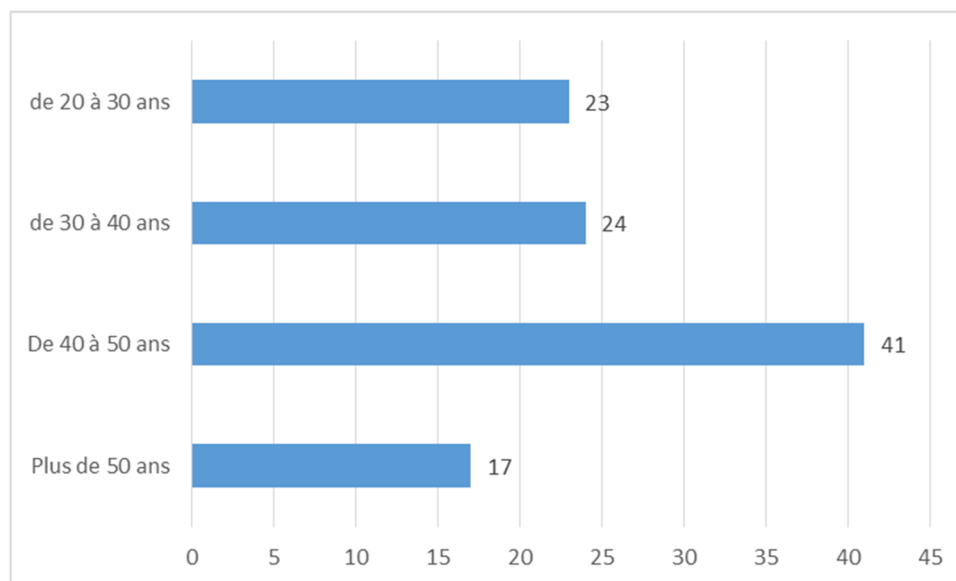
XVII. SALARIES

XVIII. Effectifs à la fin de la période couverte

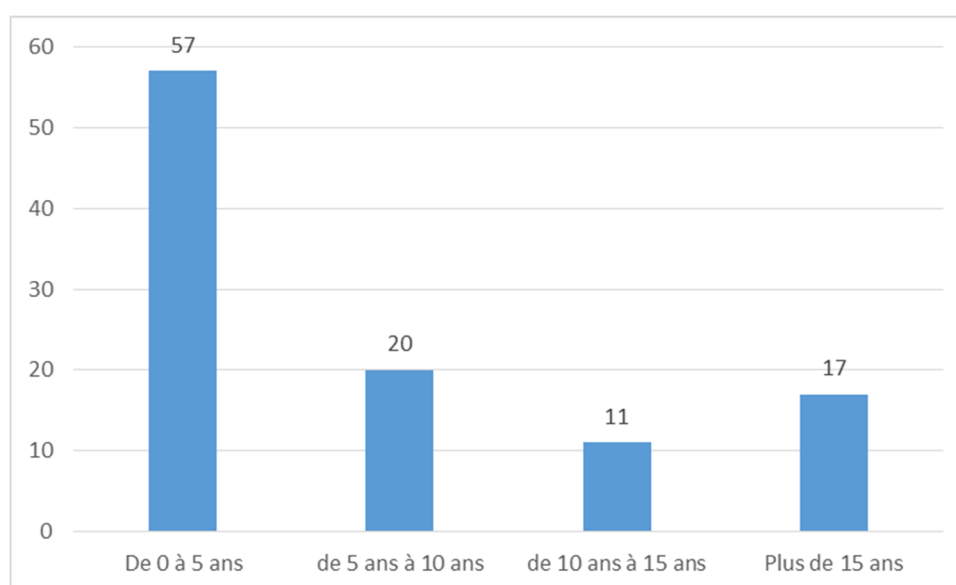
Au 31 mars 2016 l'effectif du groupe est de 105 personnes répartis de la manière suivante :

- France : 41 personnes
- Espagne : 4 personnes
- Hong Kong : 60 personnes

La moyenne d'âge de l'effectif est la suivante :



L'ancienneté moyenne est la suivante :



La répartition Homme/Femme est la suivante :

Hommes	50
Femmes	55
Total	105

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du code de Commerce, vous trouverez ci-après les informations relatives aux conséquences sociales de l'activité de la Société.

A) L'effectif total, les embauches en distinguant les contrats à durée déterminée et les contrats à durée indéterminée et en analysant les difficultés éventuelles de recrutement, les licenciements et leurs motifs, les heures supplémentaires, la main d'œuvre extérieure à la Société et le cas échéant, les informations relatives aux plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement.

Au 31 mars 2016, la société emploie 105 personnes, dont 103 sous contrats à durée indéterminée et 2 en contrat de professionnalisation.

Société du Groupe	CDI	CDD	Contrat de Professionnalis ation	Contrat d Apprentissage	Total 31/03/2016
LEXIBOOK IBERICA	4				4
LEXIBOOK ELECTRONICA					0
LEXIBOOK France	39	0	2	0	41
LEXIBOOK Hong Kong	60				60
LEXIBOOK US					0
	103	0	2	0	105

La population, jeune et dynamique de la société entraîne un turnover classique qui amène à rechercher des candidats de façon permanente, essentiellement pour des remplacements de départs ou d'absence de type congés maternités.

La société a procédé à dix-sept licenciement, entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016 :

- 1 licenciement pour faute grave.
- 16 licenciements pour cause réelle et sérieuse.

Par ailleurs, sur cette période, notre société a également géré dans le cadre de départ :

- 1 rupture conventionnelle,
- 10 démissions,
- 0 ruptures de période d'essai à l'initiative de notre société,
- 0 départ à la retraite,
- 4 fins de contrat à durée déterminée.

Société du Groupe	Licenciements pour faute grave	Licenciements pour cause réelle et sérieuse	Ruptures conventionnelles	Démissions	Départ à la retraite	Fin de contrat à durée déterminée	Rupture de la période d'essai	Total 31/03/2016
LEXIBOOK IBERICA								0
LEXIBOOK ELECTRONICA								0
LEXIBOOK France	1	4	1	3	0	4	0	13
LEXIBOOK Hong Kong	0	12		7				19
LEXIBOOK US								0
	1	16	1	10	0	4	0	32

Le nombre d'heures supplémentaires effectuées, par les salariés de la société LEXIBOOK France, sur la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, s'élève à 182.50 heures et représente un coût brut de 4.220,95 euros.

B) L'organisation du temps de travail, la durée de celui-ci pour les salariés à temps plein et les salariés à temps partiel, l'absentéisme et ses motifs.

Le travail de la Société « LEXIBOOK France » est essentiellement organisé, hors les cadres au forfait et les cadres dirigeants, sur des plannings hebdomadaires de 39 heures ou sur des plannings de 37,5 heures hebdomadaires avec octroi de jours de repos (RTT). Depuis fin 2008, toutes les nouvelles embauches de non-cadres se font systématiquement sur des plannings de 39 heures hebdomadaires.

Le travail de la Société « LEXIBOOK Hong-Kong », est essentiellement organisé sur des plannings lissés sur 45 heures hebdomadaires.

Le taux d'absentéisme global de la société est non significatif.

C) Les rémunérations et leur évolution, les charges sociales, l'application des dispositions du titre IV du livre IV du code du travail (intéressement, participation, plan d'épargne salariale), l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Les augmentations sont toujours accordées en respectant les principes d'équité entre les salariés et de préservation de la compétitivité de l'entreprise. Des augmentations générales annuelles peuvent être accordées, accompagnées d'augmentations individuelles liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances. La majorité des cadres de la Société sont associés aux résultats de l'entreprise par la mise en place d'un régime de prime basé sur le montant du résultat net consolidé, qui a pour but de les encourager, mais aussi de les retenir et de les motiver.

Le montant des charges sociales au titre de 2015/2016 s'élève à 1 246 652 € ce qui représente une masse salariale totale (charges +rémunérations) de 5 794 639 € soit 12.11 % du chiffre d'affaires de l'exercice (contre 14.15% l'exercice précédent).

Aucune inégalité professionnelle entre les femmes et les hommes n'est pratiquée au sein de la société, celle-ci veillant à ce qu'un même poste occupé par un homme ou une femme donne lieu à la même rémunération.

D) Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

L'effectif moyen en France de la Société durant l'exercice étant inférieur à 50, aucun accord relatif à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise n'a été signé.

E) Les conditions d'hygiène et de sécurité et Œuvres sociales

L'effectif moyen en France de la Société durant l'exercice étant inférieur à 50, il n'existe aucun comité agissant en ce sens.

F) La Formation

La Société LEXIBOOK s'attache à prendre en compte le facteur humain qui contribue à la création de valeur ajoutée et représente un facteur clé de la compétitivité du Groupe. La Société engage des dépenses de formation s'adressant potentiellement à l'ensemble de ses salariés. Des programmes spécifiques sont définis en fonction des besoins identifiés (formations techniques, mise à niveau de compétence, apprentissage de langues étrangères, stage de management...) et des obligations légales.

La société LEXIBOOK investit dans la formation professionnelle de ses salariés et dépense chaque année la totalité de son budget formation.

G) Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Au cours de l'exercice, LEXIBOOK a employé un seul travailleur handicapé, cependant le Groupe a eu recours à un C.A.T. pour quelques opérations ponctuelles.

H) L'importance de la sous-traitance et la manière dont la Société promeut auprès de ses sous-traitants et s'assure du respect par ses filiales des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail.

La filiale Lexibook Hong Kong achète principalement ses produits auprès de plusieurs usines en Asie. LEXIBOOK France et ses filiales étant en charge ensuite de les commercialiser.

LEXIBOOK a imposé à ses usines, par des cahiers des charges précis, que soient strictement appliqués les principes des conventions fondamentales de l'O.I.T. et plus particulièrement au regard du travail des enfants. Ces usines sont visitées au moins une fois par an par un membre de la direction du Groupe afin de s'assurer notamment du respect de ces principes.

I) La manière dont la Société prend en compte l'impact territorial de ses activités en matière d'emploi et de développement régional.

Du fait de la localisation de la Société Mère sur le site « Des Ulis », des emplois se sont créés sur cette région.

XVII.2. Stocks options et/ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux

	Plan 1	Plan 2
Date d'assemblée	15/06/99	27/06/00
Date du conseil d'administration ou du directoire	16/06/99	28/06/00
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1 000	2 400
dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux :		
<i>Aymeric Le Cottier</i>	500	750
<i>Emmanuel Le Cottier</i>	500	750
<i>Luc Le Cottier</i>	0	0
Point de départ d'exercice des options	17/06/04	29/06/05
Date d'expiration	16/06/19	28/06/20
Prix de souscription ou d'achat	19,01 €	18,69 €
Modalités d'exercice		
Nombre d'actions souscrites au 31/03/16	0	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	1 000	2 400

XVII.3. Stocks options et/ou autres avantages attribués aux salariés

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires					
	Nbr total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan N°1	Plan N°2	Plan N°3
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	0		0	900	
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	0		0	0	
Nombre total de salariés non mandataires sociaux concernés				4	

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux au cours des douze derniers mois.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée par les dirigeants mandataires sociaux au cours des douze derniers mois.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée ou levée par les dix premiers salariés non mandataires au cours des douze derniers mois.

A ce jour il n'y pas d'administrateur autres que les dirigeants qui soient bénéficiaires de plan de stock-options.

XVIII. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

XVIII.1. Répartition actuelle du capital social et des droits de vote

La répartition du capital est faite après l'augmentation de capital du 26 mai 2016.

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Luc Le Cottier	642 526	10,28%	1 262 002	14,80%
Aymeric Le Cottier	734 572	11,75%	1 443 776	16,93%
Emmanuel Le Cottier	720 464	11,53%	1 427 713	16,74%
Famille Le Cottier	1 200	0,02%	2 400	0,03%
Concert familial	2 098 762	33,58%	4 135 891	48,51%
Actions identifiées à droit de vote double	241	0,00%	482	0,01%
Turenne Capital	316 136	5,06%	555 602	6,52%
Public	3 834 710	61,36%	3 834 710	44,97%
Total	6 249 849	100,00%	8 526 685	100,00%

La société est contrôlée à hauteur de 33.58% par des membres de la famille Le Cottier (Père & Fils), qui exercent de fait une action de concert. Il n'existe pas de mesure particulière prise en vue d'assurer que ce contrôle ne soit pas exercé de manière abusive, hormis l'existence du Conseil de Surveillance.

XVIII.2. Droits de vote différenciés

Conformément au paragraphe 18.2 de l'Annexe 1 du Règlement Européen n° 809-2004, nous vous indiquons que les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents des autres actionnaires, hors attribution de droits de vote doubles déclarés par la famille Le Cottier pour 2 037 129 actions.

Conformément à la 14ème résolution, le directoire du 9 décembre 2010 a procédé à une augmentation de capital de 18.100,50 euros par émission de 36.201 actions nouvelles.

Conformément à la 15ème résolution, le directoire du 24 février 2011 a procédé à une augmentation de capital de 1 164 269 euros par émission de 2 328 538 actions nouvelles avec une prime d'émission de 0.51 euro par action nouvelle.

Conformément à la 10ème résolution, le directoire du 2 janvier 2012 a procédé à une réduction de capital de 21 020 € par annulation de 42 040 actions propres détenues par la société.

Conformément à la 2ème résolution, le directoire du 27 janvier 2012 a procédé à une augmentation de capital par conversion des obligations Turenne Capital, de 120 482,50 €, en émettant 240 965 actions nouvelles sur la base d'une parité de conversion de 4,15 €, dont 3,65 € affectés en prime d'émission.

Conformément à la 2ème résolution, le directoire du 12 mai 2014 a procédé à une augmentation de capital par conversion des obligations Turenne Capital, de 46 186.50 €, en émettant 92 373 actions nouvelles sur la base d'une parité de conversion de 5.41 €, dont 4,91 € affectés en prime d'émission.

Conformément à la 19ème résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juillet 2015, le directoire du 3 Août 2015 a procédé à une augmentation de capital avec suppression des droits préférentiels de souscription, de 413 338,50 euros par émission de 862 677 actions nouvelles avec une prime d'émission de 1.77 euro par action nouvelle.

Conformément à la 17ème résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juillet 2015, le directoire du 3 Août 2015 a procédé à une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscription, de 644 893,50 euros par émission de 1 289 787 actions nouvelles avec une prime d'émission de 1.50 euro par action nouvelle.

Post-clôture, le Groupe a réalisé une nouvelle augmentation de capital le 26 Mai 2016 pour renforcer ses fonds propres et optimiser ses charges financières à hauteur de 2 579 574 €. Cette augmentation s'est faite avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) au prix unitaire de 2,00 €. A l'issue du règlement-livraison, qui a eu lieu le 26 mai 2016, le capital social de Lexibook est constitué de 6 249 849 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext – ISIN : FR0010397760 – Mnémo : ALLEX). Avec la création de 1.289.787 nouvelles actions, d'un montant nominal de 644.893,50 €, le capital social du Groupe augmente de 2.480.031,00 € à 3.124.924,50 €. Le capital social est fixé à la somme de 3.124.924,50 €. Il est divisé en 6.249.849 actions de 0,50 euro (cinquante cents) nominal chacune, de même catégorie, entièrement libérées.

Depuis cette date, nous vous confirmons, qu'au mieux de notre connaissance, il n'y a pas eu de changements dans la répartition du capital et des droits de vote.

XVIII3. Contrôle de la société

Cf. § XVIII 1

XVIII4. Description d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement dans le contrôle

Non Applicable

XIX. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Au cours des exercices clos au 31 mars 2016, 2015 et 2014 et jusqu'à la date du présent document de Référence, la société a conclu les conventions suivantes avec des apparentés :

Pour des opérations conclues à des conditions courantes :

Néant

Pour des opérations conclues sous conventions réglementée

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Remboursement par anticipation de l'emprunt de 11 000 000 USD.

Personnes concernées :

- Membre du Conseil de surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

Modalités :

Votre Conseil de surveillance du 3 mars 2016 a autorisé le remboursement par anticipation, sous la forme de compensation avec des créances existantes, le prêt contracté auprès de sa filiale LEXIBOOK HONG KONG Limited le 31 décembre 2014 pour un montant de 11 000 000 USD, augmenté des intérêts conventionnels pour 97 460 USD au titre de l'année 2015 (dont 27 638 USD constatées sur l'exercice 2014-2015).

Sur la période du 1^{er} avril 2015 au 3 mars 2016, une charge financière de 84 896 USD, soit 76 783 euros a été constatée au titre de cet exercice.

Une reprise de provision pour perte de change de 1 163 785 euros et une perte de change de 1 031 369 euros, ont été constatés sur l'exercice.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Garantie donnée par LEXIBOOK S.A. au profit de Citibank pour un montant de crédit court terme de 3 000 000 USD

Personnes concernées :

- Membre du Conseil de surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

Modalités :

Le Conseil de Surveillance du 19 mars 2013 a autorisé la convention entre la Société LEXIBOOK S.A., la Société LEXIBOOK HONG KONG Limited ayant son siège à Hong Kong, filiale de la Société LEXIBOOK S.A., et la Citibank, au terme de laquelle la Société LEXIBOOK S.A. apparaît comme garant (« Guarantor ») des engagements de sa filiale portant sur un montant de crédit court terme de 3 000 000 USD.

Bail commercial

Personnes concernées :

- Membre du Conseil de surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

Modalités :

Le bail commercial signé le 17 août 2001 ainsi que son avenant en date du 6 janvier 2009 entre la SCI TRIO, dont Messieurs Luc LE COTTIER, Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER sont associés, et la société LEXIBOOK S.A., se sont poursuivis sur l'exercice 2015/2016. Le montant des loyers et charges locatives pris en charges sur l'exercice, s'élève à 253 552 euros hors taxes.

Avances de trésorerie

Personnes concernées :

- Membre du Conseil de surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

Modalités :

Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2016 a entériné les avances de trésorerie que la société LEXIBOOK S.A. a accordées aux sociétés filiales. Elles s'élèvent au 31 mars 2016 à :

- | | |
|--------------------------------|---------------|
| - LEXIBOOK IBERICA : | 982 178 euros |
| - LEXIBOOK HONG KONG Limited : | 187 494 euros |

Ces avances ne sont pas rémunérées.

Frais de structure et d'assistance

Personnes concernées :

- Membre du Conseil de surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

Modalités :

Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2016 a entériné le montant facturé des frais de structure et d'assistance à la filiale LEXIBOOK HONG KONG Limited, en fonction du contrat existant, pour 482 094 euros.

Honoraires du Conseiller Juridique

Personnes concernées :

- Membre du Conseil de surveillance concernée : Monsieur Gérard ABADJIAN

Modalités :

La SELARL A&C Associés, dont Monsieur Gérard ABADJIAN est Gérant associé, facture des honoraires pour ses fonctions de Conseiller Juridique auprès de la société LEXIBOOK S.A. Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2016 a entériné les honoraires comptabilisés sur l'exercice, qui se sont élevés à 38 453.24 euros hors taxes.

Garantie donnée par LEXIBOOK S.A. au profit de BNP PARIBAS pour une lettre de crédit stand-by pour 3 000 000 USD

Personnes concernées :

- Membre du Conseil de surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

Modalités :

Le Conseil d'Administration du 19 décembre 2005 a autorisé la société LEXIBOOK S.A., à signer tout document permettant le renouvellement de la lettre de garantie en faveur de la société BNP PARIBAS, au terme de laquelle elle s'engage à garantir la lettre de crédit stand-by accordée, à hauteur de 3 000 000 (trois millions) de dollars U.S., par la société BNP PARIBAS ou l'une de ses filiales, à la société LEXIBOOK HONG KONG Limited, filiale à 100% de la société LEXIBOOK S.A. Le Conseil de Surveillance du 28 novembre 2008 a renouvelé cette autorisation.

Garantie donnée par LEXIBOOK S.A. au profit de HSBC pour une convention de facilité bancaire à la société LEXIBOOK HONG KONG Limited

Personnes concernées :

- Membre du Conseil de surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

Modalités :

Le Conseil de Surveillance du 14 mars 2007 a autorisé la société LEXIBOOK S.A. à garantir sa filiale à 100%, la société LEXIBOOK HONG KONG Limited, auprès de la Banque HSBC, afin que celle-ci lui accorde une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 000 000 (trente-cinq millions) de Hong Kong Dollars.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 9 juin 2016

KPMG S.A.

Nahid Sheikhalishahi
Associée

Nathalie Baumgaertener
Associée

Paris, le 9 juin 2016

Rsa

Arnaud Devoucoux
Associé

XX. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

XX1. Comptes consolidés au 31 mars 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 mars 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Lexibook S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le point exposé dans la note 1.3. aux états financiers concernant l'application du principe de la continuité de l'exploitation
- le point exposé dans la note 1.2 aux états financiers concernant le retraitement des comptes au 31 mars 2015.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 3.5 (dépréciation des créances clients), 3.6 (dépréciation des stocks) et 3.10 (actif d'impôt différé) des états financiers décrivent les approches retenues sur ces postes. Nous avons procédé à l'appréciation de ces approches, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondage, leur application ;

- Comme indiqué dans la note 3.2 aux états financiers, la société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Nous avons examiné les prévisions d'activité et de profitabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle ;

- Les états financiers et les notes présentent le retraitement effectué sur l'exercice tel que mentionné dans la première partie du présent rapport. L'information comparative relative à l'exercice 31 mars 2015, présentée dans les états consolidés, a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective cet ajustement. En conséquence, l'information financière comparative diffère des comptes consolidés publiés au titre de l'exercice 31 mars 2015. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct retraitement de l'information comparative relative à l'exercice 31 mars 2015 et l'information donnée à ce titre dans la note 1.2 aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 9 juin 2016

Paris, le 09 juin 2016

KPMG S.A.

Rsa

Nahid Sheikhalishahi
Associée

Nathalie Baumgaertener
Associée

Arnaud Devoucoux
Associé

XX11. Etat de la situation financière pour l'exercice clos au 31 mars 2016

En Euros	Notes	31 MARS 2016	31 MARS 2015*
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	4	4 586 153	3 425 561
Immobilisations corporelles	5	139 900	191 937
Autres actifs financiers	6	364 247	263 865
Impôt différé actif	20	1 241 398	1 258 218
Actifs non courants		6 331 698	5 139 581
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	1 713 103	783 753
Créances d'exploitation	8	12 934 947	13 468 690
Instruments financiers dérivés	26	75 903	0
Stocks	7	8 286 658	8 712 414
Autres créances d'exploitation	9	473 901	488 867
Actifs courants		23 484 512	23 453 724
TOTAL ACTIFS		29 816 210	28 593 305
Capitaux propres			
Capital		2 480 031	2 066 693
Réserves et report à nouveau		2 870 919	5 257 148
Ecart de conversion		-446 270	-352 673
Résultat de l'exercice	13	-368 304	-3 628 850
Capitaux propres	12	4 536 376	3 342 318
Passifs non courants			
Dettes financières	14	2 490 000	1 840 000
Impôt différé passif	20	369 780	347 143
Provisions pour pensions et avantages assimilés	15	139 108	122 319
Autres dettes non courantes	17	1 042 408	46 752
Passifs non courants		4 041 296	2 356 214
Passifs Courants			
Concours bancaires	14	7 697 732	6 703 290
Dettes financières	14	3 602 955	3 544 396
Dettes d'exploitation	17	8 513 905	11 634 304
Instruments financiers dérivés	26	241 277	174 449
Autres dettes d'exploitation	17	1 182 669	838 334
Passifs courants		21 238 538	22 894 773
TOTAL DES PASSIFS		25 279 834	25 250 987
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		29 816 210	28 593 305

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraité du reclassement évoqué en note 1.2

Faits marquants

Le Groupe a obtenu un financement de 1 M€ sur 10 ans avec 5 ans de franchise auprès du GIAC en mai 2015.

Le succès de l'augmentation de Capital du 5 Août 2015 contribue à renforcer les fonds propres du Groupe de 1,78 M€ dont 0.41 M€ en capital et 1,37 M€ en prime d'émission.

La société Lexibook a remboursé la dernière échéance de 196 K€ du crédit moyen terme obtenu auprès des partenaires bancaires pour 3.9M€. Ce crédit a été totalement remboursé en avril 2015.

La société Lexibook a également remboursé quatre échéances du Crédit de Développement Participatif obtenu auprès d'OSEO et deux échéances du premier Prêt Pour L'innovation obtenu de la BPI, contribuant à désendetter le groupe de 260 K€.

Les fonds propres incluant le résultat de l'exercice 2015-2016 se portent à 4,56 M€ au 31 mars 2016 contre 3,3 M€ au 31 mars 2015.

L'endettement net est de 12,1 M€ au 31 mars 2016 contre 11,3 M€ au 31 Mars 2015. Cette variation résulte principalement de l'obtention du financement GIAC (+1 M€), du remboursement des dettes court termes (196 K€ +260 K€) et de la variation de l'affacturage (+158 K€).

XX12. Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global pour l'exercice clos au 31 mars 2016

En Euros	Notes	31 MARS 2016	31 MARS 2015*
Chiffre d'affaires net		47 837 475	39 851 423
Autres produits courants		508 372	440 278
Produits d'exploitation (I)		48 345 847	40 291 701
Coûts d'achat des produits vendus		-27 794 977	-24 736 724
Dépenses de personnel	18	-5 794 639	-5 638 702
Services Extérieurs		-9 990 899	-9 742 494
Taxes (hors impôt société)		-110 927	-179 290
Autres produits et charges d'exploitation		-4 704 202	-2 971 875
Charges d'exploitation (II)		-48 395 644	-43 269 085
Résultat d'exploitation (III = I + II)		-49 797	-2 977 384
Coût de l'endettement net		-569 019	-552 531
Autres produits et charges financiers		174 325	-19 755
Autres (pertes) / profits nets		193 574	-123 002
Résultat financier (IV)	19	-201 120	-695 288
Résultat Courant avant impôt (V = III + IV)		-250 917	-3 672 672
Impôt sur le résultat	20	-117 387	43 822
Résultat net		-368 304	-3 628 850
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net.			
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt		-123 005	39 983
Variation des écarts de conversion		-93 498	478 045
Résultat global		-584 807	-3 110 822
Résultat net de base par action et résultat dilué	13	-0,08	-0,88
Résultat net de base par action hors activités abandonnées et résultat dilué	13	-0,08	-0,88

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraité du reclassement évoqué en note 1.2

1. Chiffre d'affaires et marge :

L'exercice fiscal 2015/2016 confirme le rebond de Lexibook. Le chiffre d'affaires au 31 mars 2016 dépasse le niveau historique le plus élevé jamais atteint par le Groupe : il progresse de 20 % sur l'exercice, et atteint un niveau de 47.8 M€.

Le Groupe Lexibook a bénéficié depuis 2011 de la croissance du segment des tablettes éducatives pour enfants. Ce segment a représenté jusqu'à 21M€ sur l'exercice fiscal 2013-14 avant de se retourner brutalement. Les distributeurs ayant surestimé la croissance du marché en 2013, Lexibook a choisi de les aider à écouler leurs stocks de tablettes en échange du référencement des produits Lexibook sur de nouveaux segments porteurs. Ceci s'est traduit par des retours de tablettes à hauteur de 3M€ sur la période Janvier-Mars 2014, et par la vente de plus de 6M€ de tablettes à marge nulle. Ceci explique le retrait du chiffre d'affaires sur l'exercice fiscal 2014-15, année de transition, après 4 années consécutives bénéficiaires.

Sur 2015-2016, l'activité globale s'est montrée très dynamique, portée par la croissance sur les nouveaux segments porteurs : les instruments de musique pour enfants, les produits audio (casques, enceintes et tours de son Bluetooth), les robots éducatifs, les jeux et consoles électroniques, les talkies-walkies et les réveils pour enfants. Le contributif du segment tablettes dans le chiffre d'affaires reste en retrait mais le marché s'est assaini et la plupart des distributeurs sont aujourd'hui en position d'achat. Sur ces segments, le Groupe bénéficie d'une position d'acteur de premier ordre auprès de la distribution, son offre intégrant toutes les licences les plus fortes auprès de la cible Enfants.

A taux de change constant, le chiffre d'affaires aurait été en progression de 15,8 %.

Le tableau ci-dessous présente, la marge brute, la marge brute retraitée des impacts de change qui sont inclus dans le résultat financier et d'éléments exceptionnels inclus dans la marge brute et la marge 4 nets après participations publicitaires et royalties :

	Notes	31 MARS 2016	31 MARS 2015*
Chiffre d'affaires net		47 837 475	39 851 423
Coûts d'achat des produits vendus		-27 794 977	-24 736 724
Marge brute		20 042 498	15 114 699
Taux de marge brute		41,9%	37,9%
Impact net de change	19	407 611	-109 276
Refacturations aux usines de fret aérien et de SAV		264 683	0
Marge brute retraitée		20 185 426	15 005 423
Taux de marge brute retraitée		42,2%	37,7%
Participations publicitaires		2 225 977	1 832 431
Royalties		3 385 471	2 044 932
Marge 4 nets retraitée		14 573 978	11 128 060
Taux de marge 4 nets retraitée		30,5%	27,9%

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraitée du reclassement évoqué en note 1.2

Malgré les évolutions défavorables de change, la marge brute progresse de 4,5 points notamment grâce à l'évolution favorable du mix produits. La marge 4 net progresse de 2.6 points du fait de la progression du chiffre d'affaires sous licences (cf note 26.4.1)

2. Résultat d'exploitation :

Le niveau de résultat d'exploitation, en nette progression de près de 3 M€ trouve essentiellement sa source dans la hausse d'activité et dans la marge générée par l'évolution favorable du mix produits.

Il convient néanmoins, pour apprécier la performance réelle du Groupe, de tenir compte de la variation des positions nettes de change telle qu'évoqué ci-dessus, soit une variation nette du résultat d'exploitation retraité du change de 3,44 M€.

3. Résultat financier :

Le résultat financier, en progression de 494 K€ est marqué par l'évolution des taux de change au cours de l'exercice qui ont permis de dégager sur l'exercice un profit net de change de 408 K€ au 31 mars 2016 contre une perte nette de 109 K€ au 31/03/2015.

Les impôts de la période représentent une charge de 117 K€ lié à des variations de valeur des actifs d'impôt différés (cf. Note 20).

Dans ce contexte, le résultat net consolidé au 31 mars 2016 se porte à -0.37 M€ contre -3.62 M€ au 31 mars 2015.

XX13. Tableau de variation des capitaux propres pour l'exercice clos au 31 mars 2016

Etat de variation des capitaux propres									
Attribuable aux propriétaires de la Société									
Pour l'exercice clos le 31 mars 2016									
En euros	Capital Social	Primes d'émission	Réserve de conversion	Réserve de couverture	Stocks options	Réserves d'actions propres	Composante "capitaux propres" des obligations convertibles	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
Solde retraité au 31 mars 2015	2 066 694	2 376 863	- 352 772	6 121	39 780	-	-	- 794 368	3 342 318
Résultat global de la période									
Résultat net								- 368 304	- 368 304
Autres éléments du résultat global			- 93 498	- 123 005					- 216 503
Résultat global de la période			- 93 498	- 123 005				- 368 304	- 584 807
Transactions avec les propriétaires de la Société									
Contributions et distributions									
Emission d'actions ordinaires	413 337	1 365 528							1 778 865
Emission d'obligations convertibles									
Actions propres vendues									
Dividendes									
Total des contributions et distributions	413 337	1 365 528							1 778 865
Variations des parts d'intérêts									
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification de contrôle									
Total des variations des parts d'intérêts									
Total des transactions avec les propriétaires de la Société	413 337	1 365 528	- 93 498	- 123 005				- 368 304	1 194 058
Solde au 31 mars 2016	2 480 031	3 742 391	- 446 270	- 116 884	39 780			- 1 162 672	4 536 376

L'ensemble des filiales étant détenues à 100%, il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

Etat de variation des capitaux propres									
Attribuable aux propriétaires de la Société									
Pour l'exercice clos le 31 mars 2015 *									
En euros	Capital Social	Primes d'émission	Réserve de conversion	Réserve de couverture	Stocks options	Réserves d'actions propres	Composante "capitaux propres" des obligations convertibles	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
Solde retraité au 31 mars 2014	2 020 507	1 923 039	- 830 817	- 33 862	39 780	- 47 205	13 689	3 304 532	6 389 663
Résultat global de la période									
Résultat net								- 3 628 850	- 3 628 850
Autres éléments du résultat global			478 045	39 983				518 028	518 028
Résultat global de la période			478 045	39 983				- 3 628 850	- 3 110 822
Reclassement									
Transactions avec les propriétaires de la Société									
Contributions et distributions									
Emission d'actions ordinaires									
Emission d'obligations convertibles	46 187	453 824					13 689	13 689	500 011
Actions propres vendues						47 205			47 205
Dividendes									
Total des contributions et distributions	46 187	453 824				47 205	13 689	13 689	547 216
Variations des parts d'intérêts									
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification de contrôle									
Total des variations des parts d'intérêts									
Total des transactions avec les propriétaires de la Société	46 187	453 824	478 045	39 983		47 205	13 689	- 4 098 900	- 3 047 345
Solde au 31 mars 2015	2 066 694	2 376 863	- 352 772	6 121	39 780			- 794 368	3 342 318

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraité du reclassement évoqué en note 1.2

L'ensemble des filiales étant détenues à 100%, il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

XX14. Tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 mars 2016

En euros	CONSO 31/03/2016	CONSO 31/03/2015*
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION		
Résultat net	-368 304	-3 628 850
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 480 814	1 280 553
(Diminution) augmentation des provisions	16 789	34 342
Impôts différés	117 387	-43 822
Instruments financiers	-193 574	123 002
Charges et produits financiers	608 731	586 012
Redevances IAS 17		0
Licences royalties	-593 955	-699 756
Gains et pertes de change	-214 037	-13 726
Mali de liquidation		
Marge brute d'autofinancement	853 851	-2 362 245
Variation des éléments du fonds de roulement		
(Augmentation) diminution des stocks	425 756	2 273 522
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	-63 926	675 351
(Augmentation) diminution des avances et acomptes fournisseurs	405 824	1 907 181
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	246 952	223 049
(Diminution) augmentation des provisions court terme et long terme		0
(Diminution) augmentation des dettes fournisseurs	-2 839 129	1 356 433
(Diminution) augmentation des autres passifs circulants	-354 760	-376 203
Actifs et passifs des activités abandonnées		0
Pertes et gains de change sur éléments du bfr	214 037	13 726
Variation des éléments du fonds de roulement	-1 965 246	6 073 059
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-1 111 395	3 710 814
FLUX D'INVESTISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-772 835	-609 396
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-28 561	-37 709
Acquisitions d'autres actifs financiers	-102 782	-38 469
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	-904 178	-685 574
FLUX DE FINANCEMENT		
Augmentation des dettes court terme	164 560	
Remboursement des dettes court terme	-456 000	-3 383 251
Augmentation des dettes long terme	1 000 000	600 000
Remboursement des dettes long terme		-283 095
Charges et produits financiers	-608 731	-513 096
Réduction de Capital et Autocontrôle		70 804
Augmentation de capital	1 778 865	
Flux de trésorerie liés aux activités de financements	1 878 694	-3 508 638
Effet de change	71 788	-698 660
Variation de trésorerie de la période	-65 091	-1 182 058
Trésorerie d'ouverture	-5 919 538	-4 737 479
Trésorerie de clôture	-5 984 629	-5 919 538

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraité du reclassement évoqué en note 1.2

Réconciliation de la trésorerie au TFT avec la trésorerie du bilan	CONSO 31/03/2016	CONSO 31/03/2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 713 103	783 753
Concours bancaires courants	-7 697 732	-6 703 290
Trésorerie nette du tableau de flux de trésorerie	-5 984 629	-5 919 537

XX15. Annexes aux comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 mars 2016

Note 1 – Référentiel comptable

1.1– Généralités

Le Groupe Lexibook, dont le siège social est situé au 2, Avenue de Scandinavie – 91 940 LES ULIS a pour activité principale la conception, la fabrication et la distribution de produits électroniques grand public essentiellement destinés aux enfants et adolescents.

Les états financiers consolidés au 31 mars 2016 reflètent la situation comptable de Lexibook S.A. et de ses filiales (ci-après le Groupe).

Le Directoire a arrêté les états financiers au 31 mars 2016 le 6 juin 2016. Les comptes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale le 18 juillet 2016.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE 1606/2002, les comptes consolidés annuels du Groupe Lexibook arrêtés au 31 mars 2016 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations émanant de l'IFRS Interpretation Committee ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Les comptes consolidés annuels ne tiennent pas compte :

- Des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRS IC, à la date de clôture ;
- Des nouvelles normes, révisions de normes existantes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore approuvées par l'Union Européenne à la date de clôture ou dont l'application n'est pas encore obligatoire, telles que :
 - IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients
 - IFRS 9 – Instrument financiers
 - IFRS 16 – Contrats de location

Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des éventuels effets induits par la première application de ces textes.

1.2 – Présentation des comptes au 31 mars 2015

Lexibook France avait contracté le 31 décembre 2014 un emprunt de 11 M USD auprès de sa filiale Lexibook Hong Kong et cet emprunt avait été qualifié d'investissement net à l'étranger selon IAS 21 (constatation des impacts de change latents en autres éléments du résultat global, et non en résultat financier).

Ainsi, au 31 mars 2015, un montant de 1 163 784 euros se trouvait en autres éléments du résultat global au titre de l'impact du change sur cet emprunt.

Dans le cadre de la préparation des comptes au 31/03/2016, le réexamen des faits et circonstances liés à cette transaction a conduit le groupe à déqualifier cet emprunt d'investissement net à l'étranger. En conséquence, la déqualification d'investissement net à l'étranger de cet emprunt a conduit le groupe à re-présenter les comptes au 31 mars 2015 en reclassant le montant de 1 163 784 € d'impact du change des autres éléments du résultat global au résultat financier. Ce reclassement conduit à présenter un résultat net au titre du 31 mars 2015 à – 3 628 850 €.

Par ailleurs, cet emprunt a été remboursé par anticipation en mars 2016, par compensation de créances cumulées au cours de l'exercice 2015/2016 (créances constituées de paiements CREDOC effectués par Lexibook France directement auprès des fournisseurs de Lexibook Hong Kong).

Ce reclassement n'a aucun impact sur les capitaux propres du groupe au 31 mars 2015 qui restent inchangés à 3 342 318 €.

1.3 – Application du principe de continuité d'exploitation

Suite à la fin du protocole conclu en 2010 avec les partenaires bancaires à son échéance le 30 juin 2015, et à l'occasion de la sortie des comptes semestriels, une réunion a été organisée le 20 novembre 2015 afin de faire un point avec les banques présentes sur les besoins de la société, les lignes de crédit octroyées et la répartition des concours entre banques, ces éléments, figés pendant la période de conciliation, étant à présent susceptibles d'évoluer.

Une seconde réunion de travail a eu lieu le 16 mars 2016. La sortie d'une banque du pool, qui octroyait une SBLC de 3 M USD et qui se recentre sur les ETI de plus grande taille, a été entérinée par le pool.

Dans ce cadre, une troisième réunion est prévue le 9 juin 2016 afin de définir la répartition des concours, le Groupe Lexibook ayant demandé un renouvellement des lignes jusqu'au 30 juin 2017. Les discussions en cours pourront mener à la sortie ou à l'entrée de nouveaux partenaires bancaires et à une réallocation des concours par établissement. L'ensemble des lignes de crédit du Groupe (8.64 M€ de lignes CREDOC, 14.34 M USD de lignes de change et 8.3 M USD de SBLC) sont en cours de négociation.

Les fonds propres de la société ayant été renforcés de 1.78M€ en Août 2015 et de 2.57 M€ en mai 2016, le Groupe estime que les conditions nécessaires sont réunies pour acter de la continuité d'exploitation.

L'analyse du Groupe au regard de la continuité d'exploitation n'a pas conduit à identifier d'indice de perte de valeur spécifique pouvant conduire à déprécier ses actifs.

1.4 – Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés et des investissements détenus à des fins de transaction qui sont estimés à leur juste valeur selon IAS 39 ainsi que des actifs destinés à être cédés (le cas échéant) évalués selon IFRS5.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

1.5 – Estimations et jugements de la Direction

L'établissement des comptes consolidés implique que la direction du groupe exerce son jugement, procède à des estimations et retienne des hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif, au passif, en produits ou en charges et les notes annexes.

La direction du groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation actuelle. Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

Les principaux jugements et estimations faits par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les éléments suivants ;

- Projets de Recherche et Développement, classés en actifs incorporels, cf notes 3.2 et 4, En fonction des ventes réalisées, de l'appétence du marché, il peut être décidé de déprécier certains projets
- Stocks (Cf notes 3.5 et 7) Une dépréciation sur les stocks est en fonction des valeurs nettes de réalisation, basées pour l'essentiel sur des perspectives de ventes et de marge attendue.
- Impôts différés (Cf notes 3.10 et 21) : la reconnaissance d'impôts différés actifs implique notamment des estimations sur les résultats fiscaux futurs

Note 2 Périmètre et méthodes de consolidation

2.1 – Périmètre

Toutes les participations détenues par Lexibook correspondent à des détentions à 100%, lui conférant le contrôle sur ces entités.

2.2 – Méthode de consolidation

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à compter de la date à laquelle le groupe obtient le contrôle de ces entités.

2.3 – Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers sont présentés en euros et arrondi à l'euro le plus proche.

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis suivant la méthode du cours de clôture, selon laquelle :

- Les postes du bilan sont convertis en Euros sur la base des cours officiels de change de fin d'exercice à l'exception des comptes de capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont utilisés.
- Les postes du compte de résultat sont convertis, pour chaque devise, en utilisant le cours moyen de l'exercice, qui constitue une valeur approchée du cours de change à la date de transaction.

Les écarts de conversion résultant de l'utilisation de cours différents pour la position bilancielle d'ouverture, les transactions de la période et la position bilancielle de clôture sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global. Ces écarts de conversion sont enregistrés en compte de résultat lors de la cession de l'entreprise considérée.

2.4 – Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intra-groupes ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Le relevé complet des sociétés du Groupe au 31 mars 2016 est fourni dans la note 24.

Note 3 – Règles comptables et méthodes d'évaluation

3.1 – Chiffre d'affaires

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur à la livraison pour les ventes non FOB, ou à la mise à disposition au port de Hong-Kong pour les ventes FOB. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, des coûts associés ou de retour possible des marchandises. Dans le cas de retours possibles de marchandises, une provision est constatée, celle-ci venant réduire le montant du chiffre d'affaires.

Compte tenu de la typologie de ses clients le chiffre d'affaires brut du Groupe fait l'objet de remises ou d'éléments soustractifs et en particulier de remises de fin d'année et de participations publicitaires. Au regard des IFRS, et s'agissant de prestations achetées à nos clients, les participations publicitaires sont comptabilisées en charge (ligne « services extérieurs ») du compte de résultat. Les remises (remises sur factures et remises de fin d'années) sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

3.2 Actifs incorporels

Frais de recherche et développement

Les coûts de développement sont activés lorsque l'ensemble des critères (IAS 38) ci-dessous sont remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle.
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre.

- capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle.
- validation du business plan mettant en évidence le caractère profitable du projet par le comité de pilotage afin de démontrer que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables.
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement.
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Cette validation formalisée par projet permet au projet d'entrer dans sa phase de capitalisation dite « phase 1 ». Les coûts engagés avant en « phase 0 » sont tous passés en charge et la période de capitalisation des coûts de R&D s'arrête lorsque les développements sont achevés et au plus tard, lorsque le produit passe en phase de commercialisation dite « phase 2 ».

Chaque projet répondant à ces critères fait l'objet d'une demande d'investissement accompagnée d'une étude de rentabilité qui est soumise au comité de direction. L'approbation du comité marque le point de départ du projet et des investissements. Les projets sont traités comme des immobilisations en cours jusqu'à la date de la première vente (hors groupe), date qui correspond à la fin de l'activation des coûts et au point de départ des amortissements. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement sont amorties sur leur durée d'utilité prévisionnelle, au rythme de consommation des avantages économiques. Si les objectifs de vente ne sont pas atteints à partir de la deuxième année, cela devrait conduire (1) à réaliser un test d'impairment et (2) à réviser le plan d'amortissement de façon prospective.

Ces prévisions sont réactualisées à chaque clôture en fonction des ventes réelles.

Des tests d'impairment par projet, qu'ils soient en cours de développement ou déjà commercialisés, sont mis en œuvre de façon systématique à chaque clôture.

Les projets qui ne remplissent plus les critères de capitalisation sont totalement et immédiatement dépréciés.

Pour le test d'impairment, un coefficient correspondant à $(1 - \text{taux d'atteinte des objectifs})$ est déterminé. S'il est supérieur à 20%, une dépréciation des immobilisations incorporelles est comptabilisée pour le montant correspondant à ce coefficient appliqué à la valeur nette comptable de l'actif. Le cas échéant, le management peut revoir à la hausse ou à la baisse le montant de dépréciation en fonction des informations disponibles sur les débouchés futurs du projet.

Les tests d'impairment n'ont pas conduit à constater une charge d'impairment significative sur l'exercice.

CONCESSIONS DE LICENCES

Conformément au traitement préconisé par IAS 38 (immobilisations incorporelles), les droits relatifs aux concessions de licences ont été immobilisés. Les flux d'avantages économiques futurs attribuables à l'utilisation de ces actifs peuvent varier selon différentes hypothèses.

Les hypothèses prudentes induisant une valeur basse des flux attendus correspondent le plus souvent aux montants des minimums garantis que l'entreprise s'est engagée à verser aux sociétés qui lui concèdent les droits. C'est cette valeur qui a été retenue comme représentative du coût de ces actifs.

La contrepartie de ces actifs est comptabilisée en "autres dettes d'exploitation" pour la part à moins d'un an et en "autres dettes non courantes" pour la part à plus d'un an.

Les flux réels qui seraient supérieurs à la valeur basse retenue comme valeur d'actif sont comptabilisés directement au compte de résultat en "autres produits et charges d'exploitation ».

Les modes d'amortissement retenus sont ceux préconisés par la norme IAS 38 pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie. Ainsi, l'amortissement commence dès que les licences sont exploitées. Il reflète le rythme de consommation des avantages économiques futurs liés à chaque licence.

Les durées d'amortissement sont les durées pendant lesquelles les droits sont concédés.

En l'existence d'un indice de perte de valeur (baisse des ventes sur une licence spécifique), ces actifs sont testés et une perte de valeur est comptabilisée en charges de la période. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur l'exercice.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le Groupe a procédé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 à une opération d'échange de marchandises. En contrepartie des produits échangés il a reçu une « ligne de crédit » (Asset Purchase Credit) utilisable pour un paiement partiel ultérieur éventuel de certaines de ses dettes fournisseurs. Dans les comptes consolidés, cette opération est analysée comme un échange de biens dissemblables : échange d'un stock contre une immobilisation incorporelle donnant droit à des rabais sur des biens ou services futurs.

Conformément à IAS 18 §12 et §14, le chiffre d'affaires est enregistré à la date de l'échange pour la juste valeur du stock juste avant l'échange en contrepartie d'une immobilisation incorporelle correspondant aux APC pour le même montant (c'est-à-dire pour une valeur proche de sa valeur nette de réalisation des stocks échangés), dans la mesure où tous les critères énumérés par IAS 18 §14 sur les ventes de biens étaient remplis.

Aucune marge n'est constatée au compte de résultat au moment de l'échange.

L'actif incorporel est amorti en fonction de son utilisation réelle (paiement de dettes fournisseurs).

Un test de dépréciation de valeur est mis en œuvre sur les APC une fois par an, de façon systématique, pour s'assurer que la valeur recouvrable des APC est supérieure à leur valeur nette comptable au bilan de clôture.

Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur éventuelles.

Les autres actifs incorporels incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sur une période maximale de 10 ans.

3.3 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Matériels de transport 3 à 5 ans
- Matériels et outillages 3 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Matériel de bureau 5 à 10 ans
- Agencements et installations 3 à 10 ans

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

En l'existence d'un indice de perte de valeur, les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur l'exercice.

3.4 – Contrats de location financement

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location – financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location – financement donnent lieu à la comptabilisation à l'actif, en tant qu'immobilisation corporelle, de l'actif objet du contrat de location, en contrepartie d'un passif représentant l'engagement de verser les

loyers. Ces éléments sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat.

Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les principaux contrats de location portés par le groupe Lexibook sont des contrats de location financement dont le principal contrat est celui lié au siège social en France avec une valeur brute de 1 024 500 € et totalement amorti au 31 mars 2016.

3.5 Clients et affacturage

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, qui dans la plupart des cas correspond à leur valeur faciale. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le Groupe procède couramment à des opérations d'affacturage de ses créances clients dans le cadre de son cycle d'exploitation ; ces créances doivent, dans le cadre des IFRS, faire l'objet d'une réintégration dès lors qu'il est établi que les avantages et les risques inhérents à ces créances demeurent à la charge du Groupe. Cet exercice a conduit le groupe à procéder à des réintégrations sous la rubrique « Créances Clients », en contrepartie desquelles une dette financière est constatée. Par ailleurs les dépôts de garanties octroyés dans le cadre du contrat d'affacturage font l'objet d'un reclassement sous la rubrique « Avances et Acompte versés ».

Tous les programmes d'affacturage du groupe ont été considérés comme ne permettant pas la sortie des créances du bilan consolidé.

Les principales caractéristiques des principaux contrats en vigueur à la date de clôture sont les suivantes :

	FACTOFRANCE	COFACREDIT
Réserves	8%	10%
Retenue de garantie	15%	15%
Minimun Fonds de Garantie	230 000	100 000
Commission d'affacturage	0,25%	0,31%
Commission d'anticipation	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,75 %	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,75 %

3.6 Stocks

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût ou de la valeur de réalisation nette estimée ; le coût est calculé selon la méthode du prix de revient moyen pondéré. La modalité de valorisation inclut le coût de l'achat des matières premières et composants, les frais d'approche (Fret maritime ou aérien, dédouanement..) et des autres coûts affectables à la production comme les coûts de contrôle du processus de fabrication depuis le choix des usines et des outils de production, le contrôle de qualité des produits, etc.

En termes de dépréciation, comptabilisée si la valeur de réalisation est inférieure au coût, la méthode diffère en fonction du type de stock

a) Stocks défectueux ou à recycler : ces stocks sont regroupés en différentes catégories. Ces catégories vont permettre de déterminer le niveau de dépréciation à pratiquer. Les taux de dépréciations varient de 5% à 100%

b) Stocks à rotation lente : les stocks de produits neufs font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si la valeur des produits identifiés à « rotation lente » doit être dépréciée et le cas échéant afin de déterminer le niveau de la dépréciation.

La société procède à des dépréciations en fonction des valeurs nettes de réalisation, basées pour l'essentiel sur des perspectives de ventes et de marge attendue.

Une provision à 100% pourra également être décidée si le produit n'est plus commercialisable, pour des raisons spécifiques.

Les nouveautés ne sont jamais dépréciées. Un produit est dit nouveau lorsque sa première date de commercialisation remonte à moins d'un an

3.7 Provision pour retraite et obligations assimilées

Des provisions sont constituées afin de couvrir l'intégralité des engagements sociaux correspondant aux avantages versés au personnel au moment et après son départ du Groupe dès lors que les régimes concernés peuvent être qualifiés de régimes à prestations définies.

Ces provisions sont calculées par application d'une méthode actuarielle qui prend notamment en compte :

- l'évolution prévisible des salaires ;
- la rotation des effectifs ;
- le risque de mortalité ;
- un taux d'actualisation financière.

3.8 Rémunération sur base d'actions

Lexibook S.A. dispose de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions au 31 mars 2016. Conformément à la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », est enregistrée en charge de personnel, le montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires. L'avantage accordé est enregistré en charge de personnel, linéairement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires. Les plans sont valorisés à la juste valeur calculée à la date d'octroi sur la base du modèle d'évaluation binomial. La contrepartie de cette charge est directement inscrite en capitaux propres.

Compte tenu de l'ancienneté des plans, les droits à options sont définitivement acquis, et qu'aucune charge n'est plus comptabilisée à ce sujet.

3.9 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

3.10 Impôts différés

Les impôts différés résultant des différences temporaires sont les différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base. L'impôt différé constaté est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les pertes fiscales du Groupe et de ses filiales sont imputables sans limitation de durée. Elles donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé actif dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Des impôts différés actifs ont ainsi été reconnus pour tout ou partie des reports déficitaires en France, en Espagne, Hong Kong et aux USA.

3.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les comptes courants des facteurs. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif courants sous la rubrique concours bancaires courants.

3.12 Information sectorielle

L'information sectorielle est dispensée au niveau de l'«activité», analysée selon les méthodes utilisées pour distribuer les produits : FOB / NON FOB.

Lexibook a choisi de retenir comme axe d'analyse prioritaire dans son Reporting interne les méthodes qu'il utilise pour distribuer ses produits à ses clients, et en particulier une distribution « départ Hong Kong » (incoterm FOB) par opposition à une distribution « rendu » chez le client. En effet, ces deux méthodes de distribution ont des modes de fonctionnement qui leur sont propres et des rentabilités, par nature, différentes.

Le Président du Directoire, le Directeur Général et le Directeur Administratif et Financier (CODM – Chief Operating Decision Maker au sens d'IFRS 8) suivent la performance opérationnelle selon cette segmentation dans le reporting interne du groupe.

3.13 Instruments financiers dérivés

Le champ d'application des instruments financiers dérivés a été défini par le Groupe Lexibook conformément aux dispositions et principes introduits par la norme IAS 39.

Evaluation et comptabilisation

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. Cette juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés et de données de marché, disponibles auprès de contributeurs externes. Le Groupe Lexibook peut également faire référence à des transactions récentes comparables ou utiliser une valorisation fondée sur des modèles internes reconnus par les intervenants sur le marché et intégrant des données directement dérivées de données observables telles que des cotations de gré à gré.

La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat sauf lorsqu'ils sont désignés comme instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net. Dans ces deux derniers cas, les variations de valeur des instruments de couverture sont comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global, hors part inefficace des couvertures.

Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Le Groupe Lexibook utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change

Les critères retenus par le Groupe Lexibook pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont ceux prévus par la norme IAS 39 :

- (1) l'opération de couverture doit couvrir les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie imputables au risque couvert et l'efficacité de la couverture (représentant le niveau de compensation des variations de valeur de l'instrument de couverture avec celles de l'élément couvert ou de la transaction future) se situe dans une fourchette comprise entre 80% et 125% ;
- (2) en ce qui concerne les opérations de couverture de flux de trésorerie, la transaction future, objet de la couverture, doit être hautement probable ;
- (3) l'efficacité de la couverture est déterminée de manière fiable ;
- (4) l'opération de couverture est étayée par une documentation adéquate dès sa mise en place.

Le Groupe Lexibook applique la couverture de flux de trésorerie.

Il s'agit d'une couverture de transactions futures hautement probables où les variations de flux de trésorerie générées par l'élément couvert sont compensées par les variations de valeur de l'instrument de couverture. Les variations cumulées de juste valeur sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global pour leur partie efficace et en résultat pour la partie inefficace (correspondant à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de juste valeur de l'élément couvert).

Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat au fur et à mesure que l'élément couvert impacte le résultat.

Le Groupe Lexibook n'applique pas la couverture de juste valeur et la couverture d'un investissement net. La relation de couverture prend fin dès lors que :

- un instrument dérivé cesse d'être un instrument de couverture efficace ;
- un instrument dérivé échoit, est vendu, annulé ou exercé ;
- l'élément couvert est arrivé à échéance, a été vendu ou remboursé ;
- une transaction future n'est plus considérée comme hautement probable.

Seuls les instruments dérivés externes au Groupe Lexibook étant réputés éligibles à la comptabilité de couverture, les résultats relatifs aux instruments dérivés internes sont éliminés dans les comptes consolidés. Toutefois, dans le cadre d'une relation de couverture initiée au moyen de dérivés internes au Groupe Lexibook, la comptabilité de couverture s'applique s'il est démontré que les instruments dérivés internes donnent lieu à un retournement à l'extérieur du Groupe Lexibook.

Instruments financiers dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur d'instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat en « Autres profits (pertes) – net ».

Note 4 – Immobilisations incorporelles

Flux d'immobilisations incorporelles en €	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecart de conversion	31/03/2016
Frais de recherche et développement	5 609 006	742 835	182 684		-325 870	5 843 287
Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail)	1 454 261	2 021 000			-3 384	3 471 877
Autres immobilisations incorporelles	305 857			-40 141		265 716
TOTAL	7 369 124	2 763 835	182 684	-40 141	-329 254	9 580 880

Flux d'amortissements des immobilisations incorporelles en €	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecart de conversion	31/03/2016
Amort / Frais de recherche et développement	2 680 925	830 869	182 684		-167 364	3 161 746
Amort / Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail)	1 162 638	573 727			-3 384	1 732 981
Amort / Autres immobilisations incorporelles	100 000					100 000
TOTAL	3 943 563	1 404 596	182 684	0	-170 748	4 994 727

Valeur nette des immobilisations incorporelles en €	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecart de conversion	31/03/2016
Frais de recherche et développement	2 928 081		88 034	0	-158 506	2 681 541
Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail) (1)	291 623	1 447 273			0	1 738 896
Autres immobilisations incorporelles (2)	205 857	0	0	-40 141	0	165 716
TOTAL	3 425 561	1 447 273	88 034	-40 141	-158 506	4 586 153

- (1) dont 1 654 780 € liés aux concessions de licences évoquées en 3.2 en valeur nette. On retrouve la contrepartie de l'activation de ces minimas garantis en autres dettes d'exploitation part courante (630 190 € – cf note 17.2) et en autres dettes d'exploitation part non courante (1 042 408 € – cf note 17.3)
- (2) dont 165 716 € liés aux « Assets purchases Credit » évoqués en 3.2

Les trois licences principales au 31 mars 2016 sont DISNEY, MARVEL et Stars wars. Ces licences représentent plus de 95 % du poste net. Les durées de concessions de ces licences sont en moyenne de 3 ans.

Flux d'immobilisations incorporelles en €	31/03/2014	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2015
Frais de recherche et développement	3 818 277	604 722			1 186 007	5 609 006
Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail)	2 050 568	4 673	614 512		13 532	1 454 261
Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	0					0
Autres immobilisations incorporelles	351 431			-45 574		305 857
TOTAL	6 323 841	609 395	614 512	-45 574	1 199 539	7 369 124

Flux d'amortissements des immobilisations incorporelles en €	31/03/2014	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2015
Amort / Frais de recherche et développement	1 564 973	571 942			544 010	2 680 925
Amort / Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail)	1 070 392	635 148	555 732		12 830	1 162 638
Amort / Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	0					0
Amort / Autres immobilisations incorporelles	100 000					100 000
TOTAL	2 838 930	1 207 090	555 732	0	556 840	3 943 563

Valeur nette des immobilisations incorporelles en €	31/03/2014	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2015
Frais de recherche et développement	2 253 304		-32 780	0	641 997	2 928 081
Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail) (1)	980 176		689 255	0	702	291 623
Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles (2)	251 431	0	0	-45 574	0	205 857
TOTAL	3 484 912	0	656 475	-45 574	642 699	3 425 561

- (3) dont 217 860 € liés aux concessions de licences évoquées en 3.3 en valeur nette. On retrouve la contrepartie de l'activation de ces minimas garantis en autres dettes d'exploitation part courante (228 401 € – cf note 17.2) et en autres dettes d'exploitation part non courante (46 752 € – cf note 17.3)
- (4) dont 169 724 € liés aux « Assets purchases Credit » évoqués en 3.3

Les trois licences principales au 31 mars 2015 sont DISNEY, MATTEL et MARVEL. Ces licences représentent près de 82 % du poste net. Les durées de concessions de ces licences sont en moyenne de 3 ans.

Note 5 – Immobilisations corporelles

Flux d'immobilisations corporelles en €	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31/03/2016
Installations tech, mat et outillages ind.	418 312	21 702		-14 392	425 622
Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	794 472	10 955	10 235		795 192
Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	1 024 500				1 024 500
Immobilisations corporelles en cours	0				0
TOTAL	2 237 284	32 657	10 235	-14 392	2 245 314

Flux d'amortissements des immobilisations corporelles en €	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31/03/2016
Amort / Installations tech, mat et outillages ind.	329 911	37 634		-10 012	357 533
Amort / Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	690 936	38 584	6 139		723 381
Amort / Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	1 024 500				1 024 500
Amort / Immobilisations corporelles en cours	0				0
TOTAL	2 045 347	76 218	6 139	-10 012	2 105 414

Valeur nette des immobilisations corporelles en €	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31/03/2016
Installations tech, mat et outillages ind.	88 401		15 932	-4 380	68 089
Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	103 536		31 725		71 811
Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	0		0		0
Immobilisations corporelles en cours	0		0		0
TOTAL	191 937	0	47 657	-4 380	139 900

Flux d'immobilisations corporelles en €	31/03/2014	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/03/2015
Installations tech, mat et outillages ind.	351 589	12 852		53 871	418 312
Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	769 615	24 857			794 472
Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	1 024 500				1 024 500
Immobilisations corporelles en cours	0				0
TOTAL	2 145 704	37 709	0	53 871	2 237 284

Flux d'amortissements des immobilisations corporelles en €	31/03/2014	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/03/2015
Amort / Installations tech, mat et outillages ind.	263 945	33 202		32 764	329 911
Amort / Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	650 676	40 260			690 936
Amort / Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	1 024 500				1 024 500
Amort / Immobilisations corporelles en cours	0				0
TOTAL	1 939 121	73 462	0	32 764	2 045 347

Valeur nette des immobilisations corporelles en €	31/03/2014	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/03/2015
Installations tech, mat et outillages ind.	87 644		20 350	21 107	88 401
Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	118 939		15 403		103 536
Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	0		0		0
Immobilisations corporelles en cours	0		0		0
TOTAL	206 583	0	35 753	21 107	191 937

Note 6 – Autres Actifs financiers

Autres Actifs financiers en €	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/03/2016
Autres titres	939	10 009	39	0	10 909
Dépôts et cautionnements	262 927	92 811	0	-2 400	353 338
TOTAL	263 866	102 820	39	-2 400	364 247

Les dépôts et cautionnements correspondent principalement aux dépôts de garantie concernant les emprunts OSEO, BPI et GIAC.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur les autres actifs financiers

Autres Actifs financiers en €	31/03/2014	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/03/2015
Autres titres	939				939
Dépôts et cautionnements	215 117	38 470	0	9 340	262 927
TOTAL	263 866	38 470	0	9 340	263 866

Les dépôts et cautionnements correspondent principalement aux dépôts de garantie concernant les emprunts OSEO, BPI et GIAC.

Note 7 – Stocks

Stocks en €	31/03/2016	31/03/2015
Valeur Brute	10 668 240	11 066 049
Dépréciation	-2 381 582	-2 353 635
Valeur Nette	8 286 658	8 712 414

Les taux de dépréciation évolue légèrement à 22% au 31 mars 2016 contre 21% au 31 mars 2015.

Note 8 – Créances d'exploitation

Créances d'exploitation en €	Valeur brute 31/03/2016	Dépréciations	Valeur nette 31/03/2016	Valeur nette 31/03/2015
Clients	9 250 481	382 925	8 867 556	8 803 630
Charges constatées d'avance	325 037		325 037	557 023
Avances et acomptes versés (1)	3 742 354		3 742 354	4 108 037
TOTAL	13 317 872	382 925	12 934 947	13 468 690

(1) Dont 2 75 085 euros liés au retraitement De l'affacturage indiquée en note 3.5, réserves au titre des Remises de Fin d'Année, des Participations Publicitaires et des avoirs

Note 9 – Autres créances d'exploitation

Autres créances d'exploitation en €	31/03/2016	31/03/2015
Créances au personnel et comptes rattachés	44 717	36 271
Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques	428 745	452 131
Comptes courants actifs		
Autres débiteurs courants	439	465
TOTAL	473 901	488 867

Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie en €	31/03/2016	31/03/2015
Valeurs mobilières de placement		
Banques, établissements financiers et assimilés	1 713 103	783 753
TOTAL	1 713 103	783 753

Note 11 – Capitaux propres

Ecarts de conversion

Les écarts de conversion proviennent des filiales situées à Hong Kong et aux USA.

Capital

Au 31 mars 2015, le capital était composé de 4 133 385 actions entièrement libérées, de valeur nominale 0.50 €. Du fait de l'existence de 2 010 258 actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans, un total de 6 143 643 droits de votes sont attachés aux 4 133 385 actions composant le capital.

La société ne détenait aucune action propre et aucune de ses filiales n'en détenait non plus au 31 mars 2015.

La réalisation d'un placement privé de 1,87 M€, au travers de l'utilisation de la délégation de compétence conférée au Directoire par l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 juillet 2015 dans sa 19ème résolution a contribué au renforcement des fonds propres.

Lexibook a ainsi émis 826 677 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé à un prix de souscription de 2,27 € par action (0,50 € de nominal et 1,77 € de prime d'émission).

Au 31 mars 2016, le capital est composé de 4 960 062 actions entièrement libérées, de valeur nominale 0.50 €. Du fait de l'existence de 1 964 786 actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans, un total de 6 924 848 droits de votes sont attachés aux 4 960 062 actions composant le capital..

La société ne détient aucune action propre et aucune de ses filiales n'en détient non plus.

Gestion du Capital

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Conversion Turenne

Le 12 mai 2014, conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mars 2012, approuvée par Turenne Capital, la conversion de la dernière tranche de l'emprunt obligataire convertible en actions a été réalisée.

En contrepartie de la conversion d'un tiers de l'emprunt, soit 500 010,50 € sur la base d'un cours à 5.4130 €, Turenne Capital reçoit 92 373 Actions.

Note 12 – Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Au 31 mars 2016, le Groupe dispose de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions. Ces plans ont les caractéristiques suivantes :

	Plan N°1	Plan N°2
Date d'assemblée	15-juin-99	27-juin-00
Date du Conseil d'Administration	16-juin-99	28-juin-00
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1 000	2 400
dont :		
- nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par le Comité de Direction	1 000	1 500
- nombre de dirigeants concernés	2	2
Point de départ d'exercice des options	17-juin-2004	29-juin-2005
Date d'expiration	16-juin-2019	28-juin-2020
Prix de souscription	19,01 €	18,69 €
Nombre d'actions souscrites au 31/03/2016	0	0
Personnes concernées :	2	6
dont :		
- Membres du Comité de Direction	2	3
- Direction des Achats et de la Logistique		1
- Direction Commerciale		
- Direction Financière		1
- Direction du Marketing et du Développement		1

La possibilité d'exercice des options du Plan N°2 est ouverte depuis le 29 juin 2005.

En application de la norme IFRS 2.50 et 51 sur les rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés ont fait l'objet d'une valorisation spécifique au bilan du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005. Ce mode de rémunération est décrit en note 3.10.

Le nombre d'options d'acquisition d'actions restant à exercer à la clôture est de 3 400.

Aucun impact n'a été enregistré sur les états financiers de la période.

Note 13 – Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Résultat net par action	31/03/2016	31/03/2015*
Résultat net part du Groupe en €	-368 304	-3 628 850
Nombre moyen pondéré d'actions	4 674 689	4 112 576
Résultat en euros par action	-0,08	-0,88

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraité du reclassement évoqué en note 1.2

Il n'existe aucun instrument dilutif, le résultat net dilué par action est donc identique au résultat net par action.

Note 14 – Dettes financières

Dettes financières en €	31/03/2016	31/03/2015
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	2 840 000	2 296 000
Intérêts courus sur emprunts	18 849	11 892
Autres emprunts et dettes assimilées (2)	10 931 838	9 779 794
Total	13 790 687	12 087 686

(1) Dont 1 000 000 € du GIAC, 700 000 € de CDP OSEO et 1 140 000 € de PPI BPI France.

(2) Dont 7 697 732 € de concours bancaires (crédit de campagne, facilités de caisse France, Crédocs Hong-Kong et facilités de caisse Hong-Kong) et 3 234 106 € liés à l'affacturage.

14.1 Analyse par échéances

Dettes financières en € 31 mars 2015	Total	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 296 000	456 000	1 630 000	210 000
Intérêts courus sur emprunts	11 892	11 892		
Autres emprunts et dettes assimilées	9 779 794	9 779 794		
Total	12 087 686	10 247 686	1 630 000	210 000

Dettes financières en € 31 mars 2016	Total	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 840 000	350 000	1 610 000	880 000
Intérêts courus sur emprunts	18 849	18 849		
Autres emprunts et dettes assimilées	10 931 838	10 931 838		
Total	13 790 687	11 300 687	1 610 000	880 000

14.2 Ventilation taux fixe – taux variable

Ventilation de la dette par nature de taux	31/03/2016	31/03/2015
Taux fixe		
Taux variable	13 790 687	12 087 686
Total	13 790 687	12 087 686

14.3 Caractéristiques des principaux emprunts

- Le 28 juin 2012, la mise en place d'un contrat de développement participatif avec OSEO d'un montant de 1.000.000€ (un million d'euros). Ce contrat prenant la forme d'un emprunt sur 7ans avec une franchise de remboursement de 2 ans et étant rémunéré à un taux de 2.87 % l'an et un complément de rémunération trimestrielle égal à 0.0142% du quart du chiffre d'affaires annuel.

- Le 19 août 2013, la mise en place d'un prêt pour l'innovation auprès de Bpifrance d'un montant de 600.000€ (six cent mille euros). Ce contrat prenant la forme d'un emprunt sur 7 ans avec une franchise de remboursement de 2 ans étant rémunéré à un taux de 3.71 % l'an complété de la variation du TME (Taux moyen mensuel de rendement des emprunts de l'état à long terme).

- Le 04 août 2014, la mise en place d'une seconde tranche de prêt pour l'innovation auprès de Bpi france d'un montant de 600.000€ (six cent mille euros). Ce contrat prenant la forme d'un emprunt sur 7 ans avec une franchise de remboursement de 2 ans étant rémunéré à un taux de 2.71 % l'an complété de la variation du TME (Taux moyen mensuel de rendement des emprunts de l'état à long terme).

- Le 20 mai 2015, le Groupe LEXIBOOK a également émis un emprunt obligataire souscrit en totalité auprès du GIAC d'un montant de 1 000.000€ (un million d'euros) sur 10 ans avec 5 ans de franchise rémunéré sur l'EURIBOR 3 mois + 3,113 %.

14.4 Juste Valeur et hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs financiers

Actifs financiers / passifs financiers Au 31 mars 2016	Valeur comptable			Hiérarchie des justes valeurs				
	Juste valeur des instruments de couverture	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur								
Contrats de change à terme utilisés comme couverture	3 048 679			3 048 679		3 048 679		3 048 679
Total des actifs financiers évalués à la juste valeur	3 048 679			3 048 679		3 048 679		3 048 679
Actifs financiers non évalués à la juste valeur								
Créances clients et autres débiteurs		13 408 848		13 408 848				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 713 103		1 713 103				
Total des actifs financiers non évalués à la juste valeur		15 121 951		15 121 951				
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	3 048 679	15 121 951		18 170 630	0	3 048 679		0 3 048 679
Passifs financiers évalués à la juste valeur								
Contrats de change à terme utilisés comme couverture	-7 037 322			-7 037 322		-7 037 322		-7 037 322
Total des passifs financiers évalués à la juste valeur	-7 037 322			-7 037 322		-7 037 322		-7 037 322
Passifs financiers non évalués à la juste valeur								
Concours bancaires			- 7 697 732	- 7 697 732				
Affacturage			- 3 234 106	- 3 234 106				
Emprunts auprès des établissements de crédit			- 2 858 849	- 2 858 849				
Dettes d'exploitation			- 10 738 982	- 10 738 982				
Total des passifs financiers évalués à la juste valeur			- 24 529 669	- 24 529 669				
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	-7 037 322		-24 529 669	-31 566 991	0	-7 037 322		0 -7 037 322

Niveau 1 : valeurs issues des cours sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation

Niveau 2 : valeurs issues des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement

Niveau 3 : valeurs issues des données non observables concernant l'actif ou le passif

Actifs financiers / passifs financiers au 31 mars 2015	Valeur comptable			Hiérarchie des justes valeurs				
	Juste valeur des instruments de couverture	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur								
Contrats de change à terme utilisés comme couverture	573 785			573 785		573 785		573 785
Total des actifs financiers évalués à la juste valeur	573 785			573 785		573 785		573 785
Actifs financiers non évalués à la juste valeur								
Créances clients et autres débiteurs		13 957 557		13 957 557				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		783 753		783 753				
Total des actifs financiers non évalués à la juste valeur		14 741 310		14 741 310				
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	573 785	14 741 310		15 315 095	0	573 785	0	573 785
Passifs financiers évalués à la juste valeur								
Contrats de change à terme utilisés comme couverture				0		0		0
Total des passifs financiers évalués à la juste valeur	0			0		0		0
Passifs financiers non évalués à la juste valeur								
Concours bancaires			- 6 703 291	- 6 703 291				
Affacturage			- 3 076 504	- 3 076 504				
Emprunts auprès des établissements de crédit			- 2 307 892	- 2 307 892				
Dettes d'exploitation			- 12 519 390	- 12 519 390				
Total des passifs financiers évalués à la juste valeur			- 24 607 077	- 24 607 077				
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	0		- 24 607 077	- 24 607 077	0	0	0	0

Le montant indiqué sur les « Contrats de change à terme utilisés comme couverture » est en valeur nette.

Note 15 – Provisions pour pensions et avantages assimilés

Au 31 mars 2015, Les principales hypothèses retenues étaient : retraite à 67 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 1,80%, Turn-over de 15,58% et taux d'actualisation de 2,03% (taux actuariel de l'OAT 10 ans mars 2022).

Les principales hypothèses retenues au 31 mars 2016 sont : retraite à 67 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 1,80 %, Turn-over de 15,58% et taux d'actualisation de 1.39 % (taux actuariel iBoxx AA 10 + Indice au 31 mars 2016).

Celle-ci concerne exclusivement les IDR en France.

Le montant des engagements au 31 mars 2016 est de 139 108 € contre 122 319 € au 31 mars 2015.

Le montant en compte de résultat est donc de 16 789 € pour la période.

Note 16 – Autres provisions

Aucune provision au sens d'IAS 37 n'est comptabilisée à la clôture.

Note 17 – Dettes d'exploitation

17-1 Dettes d'exploitation

Dettes d'exploitation en €	31/03/2016	31/03/2015
Fournisseurs	6 634 399	9 457 092
Avances et acomptes reçus	1 879 506	2 177 212
TOTAL	8 513 905	11 634 304

17-2 Autres dettes d'exploitation – Part courante

Autres dettes d'exploitation en € - Part courante	31/03/2016	31/03/2015
Dettes au personnel et comptes rattachés	255 602	213 816
Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques	296 877	396 117
Fournisseurs d'immobilisations (1)	630 190	228 401
TOTAL	1 182 669	838 334

(1) En totalité liés aux concessions de licences évoquées en 3.2. On retrouve la contrepartie de cette dette en immobilisations incorporelles, cf note 4.

17-3 Autres dettes d'exploitation – Part non courante

Autres dettes d'exploitation en € - Part non courante	31/03/2016	31/03/2015
Fournisseurs d'immobilisations (1)	1 042 408	46 752
TOTAL	1 042 408	46 752

(1) En totalité liés aux concessions de licences évoquées en 3.2. On retrouve la contrepartie de cette dette en immobilisations incorporelles, cf note 4.

Note 18 – Charges de personnel

Charges de personnel en €	31/03/2016	31/03/2015
Salaires	4 547 987	4 536 523
Charges sociales	1 226 204	1 074 185
Autres charges de personnel	20 448	27 994
TOTAL	5 794 639	5 638 702

A taux de change constant, les charges de personnel se seraient élevées à 5 482 518 euros.

Note 19 – Résultat financier net

	31/03/2016	31/03/2015*
Coût de l'endettement net (produits / charges)	-569 019	-479 615
Gains de change	1 107 799	2 037 335
Pertes de change	-893 762	-2 023 609
Revalorisation d'instruments financiers dérivés à leur juste valeur	193 574	-123 002
Sous total impact change	407 611	-109 276
Charges d'intérêts Océane	0	-72 916
Autres produits financiers Océane	0	0
Sous total retraitement océane	0	-72 916
Autres produits financiers	8 144	
Produits nets sur cessions de VMP		6 700
Autres charges financières	-47 856	-40 181
Sous total Autres	-39 712	-33 481
TOTAL RESULTAT FINANCIER	-201 120	-695 288

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraité du reclassement évoqué en note 1.2

Les « charges d'intérêt OCEANE » au 31/03/2015 sont liées l'emprunt obligataire convertible en actions de Turenne dont le solde a été converti en Mai 2014.

Note 20 – Impôts sur les résultats

20.1 Charge (ou produit) d'impôt

Principales composantes de la charge (ou produit) d'impôt :

En €	31/03/2016	31/03/2015
Impôt exigible	0	0
Impôt exigible	0	0
Impôt différé lié à des différences temporelles	-30 778	1 339
Variation de valeur des actifs d'impôts différés	-86 610	42 483
Impôt différé	-117 387	43 822
Charge (ou produit) d'impôt au compte de résultat	-117 387	43 822

Relation entre la charge (ou produit) d'impôt et le bénéfice comptable :

En €	31/03/2016	31/03/2015*
Résultat courant avant impôt	-250 917	- 3 672 672
Taux d'impôt applicable	33,33%	33,33%
Bénéfice comptable x taux d'impôt applicable	83 631	1 224 102
Ecarts de taux France / étranger et taux réduits	-275 183	-10 477
Déficits fiscaux de la période non activés	-281 132	-1 161 186
Utilisation de déficits fiscaux non activés	5 147	45 054
Effet des différences permanentes	350 150	-53 671
Charge (ou produit) d'impôt au compte de résultat	-117 387	43 822

*Présentation des comptes au 31 mars 2015 retraité du reclassement évoqué en note 1.2

Le taux d'impôt applicable retenu est le taux d'imposition sur les sociétés (IS) normal en France (33 1/3 %), sans tenir compte de la contribution sociale sur l'IS (3,3 %), l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe en France étant inférieur au montant de l'abattement applicable pour le calcul de la contribution sociale ; la société n'est pas non plus assujettie à la contribution exceptionnelle sur l'IS (5%).

20.2 Impôts différés

Actifs et passifs d'impôts différés par catégorie:

En €	31/03/2016		
	Actif	Passif	Net
Impôts différés sur différences temporelles :			
sur frais de recherche et développement		- 439 677	- 439 677
sur concessions de licences	7 838		7 838
sur instruments financiers dérivés	55 121		55 121
sur élimination de marge en stock	40 659		40 659
sur autres différences temporelles	52 418		52 418
Impôts différés sur différences temporelles	156 036	- 439 677	- 283 641
Impôts différés sur pertes fiscales non utilisées	1 085 362	69 897	1 155 259
Total impôts différés	1 241 398	- 369 780	871 618

Malgré la réalisation de pertes fiscales en France au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, un impôt différé actif sur pertes fiscales non utilisées dans la juridiction française a été maintenu au bilan, pour un montant de 0,7 M€, en raison de l'existence d'opportunités liées à la gestion fiscale de l'entité, qui permettront de générer un bénéfice imposable en France, au cours des exercices à venir.

En €	31/03/2015		
	Actif	Passif	Net
Impôts différés sur différences temporelles :			
sur frais de recherche et développement		- 487 145	- 487 145
sur concessions de licences	20 995		20 995
sur instruments financiers dérivés	58 146		58 146
sur élimination de marge en stock	24 306		24 306
sur autres différences temporelles	62 344	4 256	66 600
Impôts différés sur différences temporelles	165 791	- 482 889	- 317 098
Impôts différés sur pertes fiscales non utilisées	1 092 427	135 746	1 228 173
Total impôts différés	1 258 218	- 347 143	911 075

Relation entre les variations d'impôts différés comptabilisés au bilan et les charges (ou produits) d'impôts différés comptabilisés au compte de résultat :

En €	Ouverture	Flux de la période		Clôture
	31/03/2015	Compte de résultat	Autres éléments du résultat global	31/03/2016
Impôts différés sur différences temporelles :				
sur frais de recherche et développement	-487 145	17 154	30 314	-439 677
sur concessions de licences	20 995	-13 157		7 838
sur instruments financiers dérivés	58 146	-64 519	61 494	55 121
sur élimination de marge en stock	24 306	16 353		40 659
sur autres différences temporelles	66 600	-9 887	-4 295	52 418
Impôts différés sur différences temporelles	-317 098	-54 056	87 513	-283 641
Impôts différés sur pertes fiscales non utilisées	1 228 173	-63 332	-9 583	1 155 259
Total impôts différés	911 075	-117 387	77 930	871 618

Pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan :

En €	31/03/2016	
	France	USA
Montant des pertes fiscales	10 631 452	166 033
Taux d'impôt applicable	33,33%	35,00%
Actif d'impôt différé non comptabilisé	3 543 463	58 112
Date d'expiration des pertes fiscales	Néant.	Néant.

Note 21 – Transactions avec les parties liées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées. Les transactions se font au prix du marché.

21.1 Achats et ventes de biens et services

En €	31/03/2016	31/03/2015
Locations	221 380	221 380
Charges locatives	32 172	32 215
Total	253 552	253 595

21.2 Rémunération des mandataires sociaux

Rémunération en €	31/03/2016	31/03/2015
Avantages à court terme partie fixe	279 600	279 600
Avantages à court terme partie variable		30 000
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme	36 912	37 458
Indemnités de fin de contrat de travail paiements en action		
Total	316 512	347 058

Note 22 – Informations sectorielles

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par activités, suivant la méthode de distribution des produits vendus tel qu'indiqué au paragraphe 3.14.

31 MARS 2016 (€)	CANAL DE DISTRIBUTION 1 (1)	CANAL DE DISTRIBUTION 2 (1)	TOTAL
Chiffre d'affaires net	11 667 278	36 170 197	47 837 475
Autres produits courants	0	508 372	508 372
Produits d'exploitation (I)	11 667 278	36 678 569	48 345 847
Coûts d'achat des produits vendus	-8 148 934	-19 646 043	-27 794 977
Dépenses de personnel	-843 140	-4 951 499	-5 794 639
Services Extérieurs	-2 177 617	-7 813 282	-9 990 899
Taxes (hors impôt société)	0	-110 927	-110 927
Autres produits et charges d'exploitation	-473 784	-4 230 418	-4 704 202
Charges d'exploitation (II)	-11 643 474	-36 752 170	-48 395 644
Résultat d'exploitation (III = I + II)	23 803	-73 600	-49 797
			0
TOTAL DES ACTIFS	3 579 565	26 236 645	29 816 210
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	0	2 219 786	2 219 786
TOTAL DES PASSIFS	3 579 565	26 236 645	29 816 210

Le canal de distribution 1 (FOB) correspond aux ventes dont le départ est le lieu de production. Le client prend la disposition des marchandises sur le lieu de production.

Le canal de distribution 2 (NON FOB) correspond à une prestation complète. Lexibook prend à sa charge toute la gestion de la chaîne logistique.

31 MARS 2015 (€)	CANAL DE DISTRIBUTION 1 (1)	CANAL DE DISTRIBUTION 2 (1)	TOTAL
Chiffre d'affaires net	9 389 416	30 462 007	39 851 423
Autres produits courants	121 981	318 297	440 278
Produits d'exploitation (I)	9 511 397	30 780 304	40 291 701
Coûts d'achat des produits vendus	-7 145 048	-17 591 676	-24 736 724
Dépenses de personnel	-725 462	-4 913 240	-5 638 702
Services Extérieurs	-1 794 129	-7 948 365	-9 742 494
Taxes (hors impôt société)	0	-179 290	-179 290
Autres produits et charges d'exploitation	-285 883	-2 685 992	-2 971 875
Charges d'exploitation (II)	-9 950 522	-33 318 563	-43 269 085
Résultat d'exploitation (III = I + II)	-439 125	-2 538 259	-2 977 384
			0
TOTAL DES ACTIFS	2 899 810	25 693 495	28 593 305
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	0	645 104	645 104
TOTAL DES PASSIFS	2 899 810	25 693 495	28 593 305

Conformément à IFRS 8.31 à 34, le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires par zone géographique :

Répartition CA par Zone géographique	2014-2015	2015-2016
Europe (Hors France)	47,15%	52,71%
France	41,73%	38,24%
Reste du monde	11,12%	9,05%
Total	100,00%	100,00%

Note 23 – Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

La visibilité à moyen terme sur le Groupe est bonne, les principaux contrats de licences ayant été reconduits pour les 3 années à venir en Janvier 2016. Le Groupe a également signé de nouveaux contrats de licences qui viendront renforcer son positionnement de leader sur les produits électroniques sous licence à destination des enfants auprès de la distribution européenne.

Le Groupe a réalisé une nouvelle augmentation de capital pour renforcer ses fonds propres et optimiser ses charges financières à hauteur de 2 579 574 €. Cette augmentation s'est faite avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) au prix unitaire de 2,00 €.

L'augmentation de capital a donc fait l'objet d'une demande globale de 1 289 787 actions soit un montant total demandé de 2 579 574 €.

A l'issue du règlement-livraison, qui a eu lieu le 26 mai 2016, le capital social de Lexibook est constitué de 6 249 849 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext – ISIN : FR0010397760 – Mnémo : ALLEX). Ces nouvelles actions, d'un montant nominal de 644.893,50 € viennent porter le capital social du Groupe de 2.480.031,00 € à 3.124.924,50 €.

Note 24 – Liste des sociétés du Groupe

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention
Lexibook Hong Kong Limited	56 637	99,9%
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%
Lexibook USA	439	100,0%

La filiale LEXIBOOK Hong Kong est au cœur de l'activité du Groupe. Cette filiale assure :

- le développement du groupe par ses innovations. Pour cela, elle investit en matière de recherche/développement et emploie des ingénieurs de haut niveau ;
- le contrôle du processus de fabrication depuis le choix des usines et des outils de production, l'achat des composants et jusqu'au contrôle de la qualité des produits finis ;
- une contribution au chiffre d'affaires consolidé de 12.1 M€ au 31 mars 2016 contre 9.4 M€ au 31 mars 2015.

Lexibook Iberica et Lexibook USA sont des filiales de distribution qui permet au Groupe d'assurer son développement sur ces marchés en apportant aux détaillants la flexibilité d'une facturation en domestique.

Note 25 – Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Les actifs et passifs financiers se répartissent entre courant et non courant de la manière suivante :

en €	31 mars 2016			31 mars 2015		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Juste valeur négative des dérivés de couverture non éligibles au traitement de comptabilité de couverture prévu par IAS 39		9 944	9 944	- 183 630		- 183 630
Juste valeur négative (+) ou positive (-) des dérivés de couverture qualifiés d'efficace et comptabilisés selon les règles de la comptabilité de couverture d'IAS 39	-	175 318	- 175 318		9 181	9 181
Actifs (-) et Passifs (+) financiers	-	165 374	- 165 374	- 174 449		- 174 449

La juste valeur des dérivés est déterminée sur la base des valorisations communiquées par les banques. (voir note 3.15.1 Ab).

Les instruments financiers dérivés utilisés par le groupe sont uniquement des couvertures de change. Au 31 mars 2016, ces couvertures étaient matérialisées par trois types de stratégie: des accumulateurs avec barrière désactivante à l'euro, des termes fermes et des termes progressifs. Les éléments contractuels des accumulateurs et des termes progressifs ne permettent pas de déterminer de façon certaine les accumulations possibles, nous les avons donc considérés comme non-efficaces au sens de la norme IAS 39 et leur juste valeur a été portée directement en résultat, le terme ferme a été considéré comme efficace au sens de la norme IAS 39, sa juste valeur a été portée directement en autres éléments du résultat global.

L'ensemble des stratégies existantes au 31 mars 2016 seront dénouées sur l'exercice prochain.

La juste valeur retenue repose sur un modèle de valorisation (celui de la banque) rapproché de paramètres observables à défaut de marché de cotation officiel pour les instruments de couverture souscrits par le Groupe au 31 mars 2016 (contrats de change spécifiques avec accumulateurs et barrières désactivantes, termes progressifs et contrats à terme ferme).

La comptabilité de couverture est appliquée en conformité avec les principes de la norme IAS 39 et concerne les dérivés en couverture de flux de trésorerie futurs.

Lexibook dispose, au 31 mars 2016, d'engagements d'achat à terme de 9 057 775 dollars US à un cours moyen de 1.1659 dollars par euro. Cet engagement fait l'objet d'une valorisation à la juste valeur.

Lexibook dispose, au 31 mars 2016, d'engagements de ventes et achats à terme pour un montant net acheteur de 1 843 400 livres sterling à un cours moyen de 0.7425 livres sterling par euro. Cet engagement fait l'objet d'une valorisation à la juste valeur.

L'ensemble des stratégies de couverture de change à terme est considéré efficace par le groupe dans la mesure où les cours consommés sont plus avantageux que les cours ayant servi aux budgets.

Les tableaux ci-dessous indiquent les engagements de couverture en USD et en GBP à la clôture :

Date de valeur	Banque	Engagement total	Cours	Montant euros	Valorisation cours de clôture	Valo banque	IMPACT RESULTAT	IMPACT Capitaux propres
05/05/2016	Banque 2	210 000,00	1,1610	180 878,55	184 453,23	3 948,59	3 948,59	
09/05/2016	Banque 3	70 000,00	1,1750	59 574,47	61 484,41	1 681,42	1 681,42	
17/06/2016	Banque 4	250 000,00	1,2000	208 333,33	219 587,18	5 487,76	5 487,76	
22/06/2016	Banque 2	143 000,00	1,1760	121 598,64	125 603,86	4 228,33	4 228,33	
30/06/2016	Banque 4	500 000,00	1,1450	436 681,22	439 174,35	7 575,13	7 575,13	
19/08/2016	Banque 5	580 000,00	1,2000	483 333,33	509 442,25	5 164,95	5 164,95	
19/09/2016	Banque 4	500 000,00	1,2000	416 666,67	439 174,35	13 042,70	13 042,70	
18/10/2016	Banque 4	500 000,00	1,2000	416 666,67	439 174,35	13 405,14	13 405,14	
15/11/2016	Banque 4	500 000,00	1,1850	421 940,93	439 174,35	11 041,72	11 041,72	
12/12/2016	Banque 3	312 525,00	1,1500	271 760,87	274 505,93	-3 276,02	-3 276,02	
14/12/2016	Banque 5	438 750,00	1,1490	381 853,79	385 375,49	-3 883,96	-3 883,96	
15/12/2016	Banque 4	500 000,00	1,1900	420 168,07	439 174,35	12 107,69	12 107,69	
12/01/2017	Banque 6	210 000,00	1,1450	183 406,11	184 453,23	-3 657,21	-3 657,21	
19/01/2017	Banque 7	360 000,00	1,1450	314 410,48	316 205,53	-4 192,45	-4 192,45	
20/01/2017	Banque 5	250 000,00	1,1450	218 340,61	219 587,18	-3 635,30	-3 635,30	
02/02/2017	Banque 1	763 000,00	1,1600	657 758,62	670 180,06	5 211,50	5 211,50	
06/02/2017	Banque 6	1 800 000,00	1,1500	1 565 217,39	1 581 027,67	-37 632,86	-37 632,86	
06/02/2017	Banque 7	540 000,00	1,1500	469 565,22	474 308,30	-6 129,85	-6 129,85	
10/03/2017	Banque 6	340 000,00	1,1650	291 845,49	298 638,56	-7 906,56	-7 906,56	
14/03/2017	Banque 7	210 000,00	1,1700	179 487,18	184 453,23	-1 806,57	-1 806,57	
31/03/2017	Banque 1	80 500,00	1,1650	69 098,71	70 707,07	685,00		685,00
TOTAL GENERAL		9 057 775	1,1659	7 768 586	7 955 885	11 459	10 774	685

Date de valeur	Banque	Engagement total	Cours	Montant euros	Valorisation cours de clôture	Valo banque	IMPACT RESULTAT	IMPACT Capitaux propres
29/04/2016	Banque 7	575 400	0,7454	771 934,53	726 974,10	-47 241,00		-47 241,00
31/05/2016	Banque 7	602 800	0,7458	808 259,59	761 591,91	-49 743,00		-49 743,00
21/06/2016	Banque 1	-290 000	0,7692	-377 015,08	-366 392,92	-830,50	-830,50	
21/06/2016	Banque 7	120 000	0,7460	160 857,91	151 610,87	-9 937,00		-9 937,00
30/06/2016	Banque 7	382 800	0,7462	512 999,20	483 638,66	-31 673,00		-31 673,00
29/07/2016	Banque 7	365 400	0,7468	489 287,63	461 655,09	-30 212,00		-30 212,00
09/08/2016	Banque 7	87 000	0,7470	116 465,86	109 917,88	-7 197,00		-7 197,00
TOTAL GENERAL		1 843 400	0,7425	2 482 790	2 328 996	-176 834	-831	-176 003

Les impacts sur les réserves et le compte de résultat :

	31/03/2015	Résultat	Autres éléments du résultat global	31/03/2016
Actifs		75 218	685	75 903
Passifs	- 174 449	- 65 274	- 176 003	- 241 277

L'impact net d'impôts différés sur les autres éléments du résultat global est en lecture directe sur la variation des capitaux propres, l'impact résultat avant impôt se retrouve sur la note 19 des comptes consolidés.

Note 26 – Gestion des risques

Le groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

Le groupe ne peut exclure, toutefois, que d'autres risques puissent se matérialiser à l'avenir et avoir un effet défavorable significatif sur la société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

26.1 Risques de liquidité

Tableau de synthèse de l'endettement au 31 mars 2016 et 31 mars 2015 :

Endettement net (en €)	31/03/2016	31/03/2015
Concours bancaires	7 697 732	6 703 290
Affacturage	3 234 106	3 076 504
CDP & PPI BPIFRANCE Part Courante	350 000	260 000
Crédit moyen terme part courante	0	196 000
Intérêts courus	18 849	11 892
Total dettes financières part courante	3 602 955	3 544 396
Emprunt Obligataire	0	0
GIAC CDP & PPI BPIFRANCE Part non Courante	2 490 000	1 840 000
Crédit moyen terme part non courante	0	0
Total dettes financières part non courante	2 490 000	1 840 000
Total dettes financières - A	13 790 687	12 087 686
Trésorerie active - B	1 713 103	783 753
Comptes courants associés - C		
Total endettement net (A-B+C)	12 077 584	11 303 933

Le Crédit de Développement Participatif (CDP) obtenu d'OSEO, le Prêt Pour l'Innovation obtenu de BPI France et l'emprunt obligataire souscrit auprès du GIAC ne comportent pas de covenants sur les ratios financiers.

Ces éléments sont décrits dans les notes 10 (trésorerie active), 14 (dettes financières) et 17.3 (autres dettes d'exploitation non courantes) des comptes consolidés.

Le crédit moyen terme mis en place le 26 avril 2010 a été soldé intégralement en avril 2015 avec le paiement de la dernière échéance.

Pour le financement de ses achats de marchandises, le groupe utilise des lignes de CREDOC et des « Stand-By Letter of Credit » (SBLC). Jusqu'à ce jour le groupe a toujours couvert ses besoins en CREDOC et plus généralement les besoins de financement de ses achats de marchandises.

Ces financements sont portés par la société mère, Lexibook France S.A. et par sa filiale à Hong Kong. Les besoins de financement sont essentiellement des besoins court terme liés au financement du besoin en fonds de roulement.

Le tableau ci-dessous présente les lignes de crédit, leurs échéances et leurs garanties telles qu'elles résultent des discussions en-cours décrites en note 1.3. Les montants tirés sont ceux à la date du 31 mars 2016.

Détail des lignes de crédit au 31 mars 2016

LEXIBOOK France							
Nature ligne	Ligne €	Ligne USD	Utilisation bilan en dettes financières	Utilisation bilan en dettes d'exploitation	Utilisation hors bilan	Échéance	Conditions particulières
Facilités de caisse	0,15 M€	n/a	0,13 M€	n/a	n/a	31/01/2017	A compter du 01/02/2016 jusqu'au 31/01/2017. Gage sur stocks à hauteur de 0,375 M€
Crédit de campagne	1,5 M€	n/a	1,5 M€	n/a	n/a	31/10/2016	A compter du 01/02/2016 jusqu'au 31/10/2016. Gage sur stocks à hauteur de 3,75 M€
CREDOC	7,46 M€	8,49 M€	Néant	1,41 M\$ équivalent 1,24 M€	1,71 M\$ équivalent à 1,50 M€	09/06/2016	A compter du 01/02/2016 jusqu'au 09/06/2016. Gage sur stocks à hauteur de 7,4 M€
CREDOC	1,20 M€	1,36 M€	Néant	0,01 M\$ équivalent 0,01 M€	0,01 M\$ équivalent 0,01 M€		
Change	12,59 M€	14,34 M\$	Néant	Néant	8,22 M\$ équivalent à 7,22 M€	09/06/2016	
Change	24 M€	27,32 M\$	Néant	Néant	0,84 M\$ équivalent à 0,74 M€	31/03/2017	Tacite reconduction

La ligne Credoc cadre avec les besoins de financement saisonniers de Lexibook

LEXIBOOK Hong Kong							
Nature ligne	Ligne €	Ligne USD	Utilisation bilan en dettes financières	Utilisation bilan en dettes d'exploitation	Utilisation hors bilan	Échéance	Conditions particulières
CREDOC et facilités de caisses	7,73 M€	8,8 M\$	5,79 M\$ (5,08 M€) facilités de caisses	1,95 M\$ en crédocs	1,20 M\$ en crédocs	09/06/2016	

Total utilisation Bilan en dettes financières	6,71 M€
--	----------------

NB : Pour pouvoir rapprocher le total des utilisations bilans présenté ci-dessus (6,71 M€) du total des dettes financières présenté en note 14 des comptes consolidés (13,79 M€), il convient de rajouter l'encours factor (3,23 M€), les comptes courants factors débiteurs (0,03 M€) le CDP OSEO (0,7 M€), les PPI de BPI France (1,14 M€), le GIAC (1 M€) et les intérêts courus non échus (0,01 M€) et les effets escomptés non échus de la filiale Hong Kong pour 1.09 M\$ (0.97 M€) .

Les lignes octroyées à Lexibook Hong Kong peuvent, pour partie, être utilisées en facilités de caisse ou en CREDOCS. Les lignes de facilité de caisse de Lexibook Hong Kong sont utilisables soit en USD, soit en HKD.

Pour le financement du poste client, le Groupe a mis en place une solution d'affacturage au niveau européen (cf. note 3.5 des comptes au 31/03/16). Ce financement est lié à la saisonnalité de l'activité, d'où une baisse du poste affacturage en Mars et une hausse en Septembre.

Le process de renouvellement des lignes bancaires est évoqué en note 1.3.

Les fonds propres de la société ayant été renforcés de 1.78 M€ en Août 2015 et de 2.57 M€ en mai 2016, le Groupe estime que les conditions nécessaires sont réunies pour acter de la continuité d'exploitation. In fine, au 31 mars 2016, le Groupe doit faire face aux échéances suivantes, sur la base des postes bilanciaux à cette date :

En €	-1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	+1 an à 3 ans	+3 ans	TOTAL
Clients	6 618 670	775 531	993 621	479 733		8 867 556
Charges constatées d'avance	226 744	0	98 293	0		325 037
Avances et acomptes versés	3 684 062	58 292	0	0		3 742 354
Créances d'exploitation	10 529 476	833 823	1 091 914	479 733	0	12 934 947
Créances au personnel et comptes rattachés	44 717	0	0	0		44 717
Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques	74 830	353 915	0	0		428 745
Autres débiteurs courants	439	0	0	0		439
Autres créances d'exploitation	119 986	353 915	0	0	0	473 901
Fournisseurs	-4 832 041	-1 716 701	-205 379	119 722		-6 634 399
Avances et acomptes reçus	-1 768 767	-110 739	0	0		-1 879 506
Produits constatés d'avance	0	0	0	0		0
Dettes d'exploitation	-6 600 808	-1 827 440	-205 379	119 722	0	-8 513 905
Dettes au personnel et comptes rattachés	-54 367	-15 000	-186 235	0		-255 602
Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques	-132 204	0	-164 673	0		-296 877
Fournisseurs d'immobilisations	-52 516	-105 032	-472 643	-1 042 408		-1 672 598
Autres dettes d'exploitation	-239 087	-120 032	-823 551	-1 042 408	0	-2 225 077
Total BFR d'exploitation	3 809 568	-759 734	62 985	-442 953	0	2 669 866

En €	-1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	+1 an à 3 ans	+3 ans	TOTAL
Banques, établissements financiers et assimilés	1 713 103	0	0	0		1 713 103
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 713 103	0	0	0	0	1 713 103
CDP Oséo et PPI BPI	-50 000	-30 000	-330 000	-880 000	-1 550 000	-2 840 000
Crédit Moyen Terme	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	-50 000	-30 000	-330 000	-880 000	-1 550 000	-2 840 000
Intérêts courus sur emprunts		-18 849		0	0	-18 849
Affacturage	-1 078 035	-2 156 071	0	0	0	-3 234 106
Crédit de campagne	0	0	-1 500 000	0	0	-1 500 000
Facilité de caisse	0	0	-160 121	0	0	-160 121
Facilités de caisse (Hong-kong)	0	0	-5 084 173	0	0	-5 084 173
Effets Escomptés non échus (Hong-kong)	0	0	-953 438	0	0	-953 438
Autres emprunts et dettes assimilées	-1 078 035	-2 156 071	-7 697 732	0	0	-10 931 838
Dettes financières	-1 128 035	-2 204 920	-8 027 732	-880 000	-1 550 000	-13 790 687
Total dette financière nette	585 068	-2 204 920	-8 027 732	-880 000	-1 550 000	-12 077 584
Intérêts ultérieurs sur emprunts	0	0	-108 397	-177 922	-219 652	-505 971

Engagements relatifs aux lignes de crédit

- Lexibook s'est portée caution auprès de ses partenaires bancaires pour que des « stand-by letter of crédit » soient ouvertes au profit de la filiale de Hong Kong, et ce pour 8 300 000 dollars US convertis au cours de clôture de 1.1385 dollars par euro.
- Par ailleurs, Lexibook s'est portée caution auprès de la banque HSBC afin que celle-ci accorde à Lexibook Hong Kong une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 000 000 dollars Hongkongais convertis au cours de 8.8282 HKD par euro.
- Lexibook SA a un engagement au 31 mars 2016 sur les lignes « CREDOC » accordées par les banques et utilisées pour financer les achats de marchandise pour un montant de 3 134 790 USD, soit 2 753 439 € au cours de clôture de 1.1385.
- La ligne CREDOC fait l'objet d'un gage sur stock à hauteur de 7,5 M€ du 1er février 2016 au 31 janvier 2017 jusqu'à son remboursement intégral.
- La BRED bénéficie d'un gage sur stock de premier rang à hauteur de 2.5 fois le financement utilisé. Le financement s'élevant à 1 650 K€, le gage sur stock s'élève à 4.125 K€. Ce nantissement est à échéance au 31 octobre 2016 et est accordé à compter du 1er février 2016.
- Garantie Oséo à hauteur de 1 500 K€ dans le cadre des lignes CREDOC.

26.2 Risques de change

Le Groupe Lexibook, opérant dans un contexte international, est exposé aux risques de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'US dollar. Le risque de change porte notamment sur des transactions commerciales futures.

La totalité des achats sont réalisés en dollars US et 27,3 % du chiffre d'affaires 2015-2016 est également réalisé en USD (contre 25.5 % du chiffre d'affaires réalisé en 2014-2015) et présente donc une couverture naturelle sur cette devise. Cette couverture naturelle est réalisée via le canal de distribution FOB, pour lequel la facturation est réalisée en USD et permet donc de couvrir une partie des achats réalisés en USD. Comme précisé dans le paragraphe sur l'activité FOB, la part du chiffre d'affaires FOB dans le chiffre d'affaires total est stable par rapport à l'exercice précédent. Cette part peut être amenée à varier en fonction de la parité euro/dollar et de la négociation avec les clients.

Le risque de change, crée de la volatilité sur les résultats, les capitaux propres ainsi que sur les flux de trésorerie.

Le Groupe Lexibook a recours à des instruments dérivés dans diverses stratégies de couverture pour éliminer ou limiter les risques financiers auxquels il est exposé. Les principaux instruments dérivés utilisés sont le change à terme ferme et optionnel.

La comptabilisation de ces instruments de couverture est détaillée dans la note 25 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le groupe Lexibook a pour politique de couvrir un budget d'achats futurs de marchandises payables en US dollar. La couverture du budget d'achat a nécessité un découpage en différentes périodes de temps (« time bucket ») suffisamment fines.

Le Groupe Lexibook ne couvre que la part sécurisée de son budget, c'est-à-dire, la part récurrente et peu soumise à aléas. Au 31 mars 2016, les achats de marchandises payables en USD au titre du budget 2016/2017 sont couverts à 40.7 %.

Le Groupe a procédé à la revue de son risque de change au 31 mars 2016 :

Risque de change	USD	GBP	HKD
Actifs	3 487 720	900 410	3 236 151
Passifs	3 447 592	17 010	2 966 120
Position nette avant gestion	40 127	883 400	270 031
Hors Bilan	-11 434 790		-35 000 000
Couvertures	-9 057 775	-1 843 400	
Position nette globale après gestion	-20 452 438	-960 000	-34 729 969

Le hors bilan est composé de 8.3 M USD de SBLC et de 3.13 M USD de CREDOCS France.

Sensibilité en euros	Impact sur le résultat		Impact sur les Capitaux propres	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
USD	179 644	- 179 644	- 2 929	2 929
GBP	12 129	- 12 129	-	-
HKD	39 340	- 39 340	19 586	- 19 586
TOTAL	231 112	- 231 112	16 657	- 16 657

26.3 Risques de taux

Le Groupe a procédé à la revue de son risque de taux au 31 mars 2016

Risque de taux	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Passifs Financiers	11 300 687	1 610 000	880 000
Actifs Financiers	364 247		
Position nette	10 936 440	1 610 000	880 000

Au 31 Mars 2016, dans le cas d'une hausse des taux de 1 point, le manque à gagner serait de 134 264 €.

Le Groupe analyse régulièrement l'opportunité financière de la mise en place de swaps de taux (variable / fixes). A la date d'établissement du présent rapport, compte tenu du coût jugé élevé des swaps, aucune couverture n'a été initiée.

L'ensemble des financements sont à taux variable.

26.4 Risques juridiques

26.4.1 Risques liés aux contrats de licences de marques

	2015/2016	2014/2015
Chiffres d'affaires sous licences	31 620 571	18 611 619
%	66,1%	46,7%
Chiffres d'affaires hors licences	16 216 904	21 239 804
%	33,9%	53,3%
Total	47 837 475	39 851 423
part de la licence la plus importante	33,1%	30,3%
part des 5 premières licences	65,7%	45,6%
part des 10 premières licences	66,1%	46,7%

1/ Risque lié aux Minimum garantie (MG)

Au cours des trois dernières années, des contrats de licence de marque ont été conclus par LEXIBOOK avec des partenaires tels que Mattel, Walt Disney, Universal, Marvel. D'une durée de 3 ans reconductibles, ils prévoient des montants minima garantis de royalties à verser aux concédants. Le risque lié à ces MG serait de devoir payer des royalties sans atteindre le chiffre d'affaires correspondant et prévu contractuellement.

Ces minimas sont globalement atteints pour l'exercice 2015-2016.

Les taux de royalties varient traditionnellement de 3% à 19,4%.

2/ Risque lié à la non reconduction

La non reconduction d'une licence pourrait entraîner une baisse de chiffre d'affaires, toutefois, compte tenu du renouvellement régulier des licences au cours des derniers exercices ce risque ne semble pas significatif. Les licences sont accordées à la fois pour des durées variables, traditionnellement trois à cinq ans, dont les termes sont différents, sur plusieurs familles produits (en moyenne 5 à 10). Le groupe considère que ces éléments, notamment, produisent un effet dilutif sur le risque de dépendance puisque la probabilité de perdre une licence sur la totalité des produits lui semble faible.

Le risque de non renouvellement des licences serait d'avoir en stock des marchandises qui ne seraient plus commercialisables. Au cours des dernières années, les enjeux n'ont pas été significatifs, d'autant plus que les contrats de licence prévoient tous une clause dite de « sell-off » permettant de vendre les produits pendant une période de 3 à 12 mois après l'échéance du contrat.

3/ Risque de dépendance

La société n'a pas identifié de risque de dépendance autre que ceux identifiés ci-dessus. Toutefois la perte d'une licence renommée entraînant la perte d'exclusivité de certains produits, cela pourrait entraîner un déréférencement auprès de certains clients et dans l'hypothèse la plus défavorable mettre en péril le renouvellement des autres licences.

26.4.2 Risques réglementaires

LEXIBOOK se conforme au règlement CE 1103/97 et aux normes en vigueur sur ses produits. Tous les produits fabriqués et commercialisés par LEXIBOOK répondent aux normes de compatibilité électromagnétique applicables dans l'Union Européenne. En outre, conformément à la législation en vigueur, le segment spécifique du jouet répond à toutes normes mécaniques, chimiques, électriques et d'inflammabilité, garantissant la conformité des produits Lexibook avec les normes en vigueur dans les différents pays dans lesquels le Groupe commercialise ses produits.

26.5 Risques fiscaux

Au mieux de notre connaissance, la société n'est exposée à aucun risque fiscal significatif.

26.6 Risques industriels et risques liés à l'environnement

LEXIBOOK n'est dépendant d'aucun fournisseur en particulier. La société a en permanence la possibilité de recourir à des fabricants différents en cas de besoin ce qui lui permet de réorganiser sa production en quelques semaines. Ce risque est donc pris en compte par l'entreprise.

Environ soixante usines travaillent à la fabrication des produits. Elles sont soumises à des impératifs de qualité, de prix et de délai, dont le défaut est sanctionné par des pénalités.

Ces usines ont été sélectionnées en fonction de leur solidité financière et de leur qualité de production. Enfin, les usines sont liées à LEXIBOOK par des accords de confidentialité et de non divulgation d'informations et par un accord cadre négocié au cas par cas et précisant les contraintes de respect de qualité, des normes techniques, des prix, des délais et des pénalités éventuelles. Le délai de règlement moyen de ces fournisseurs est de 30 à 90 jours par virement bancaire ou lettre de crédit.

Le risque de composants défectueux, inhérent à l'activité et partagé par tous les autres constructeurs, est maîtrisé grâce à un contrôle exercé directement par LEXIBOOK Hong-Kong sur les usines de fabrication asiatiques ou indirectement, par le biais d'entreprises spécialisées.

Le risque de pénurie de composants n'est pas significatif étant donné la diversité des fournisseurs de Lexibook, sa capacité à anticiper les besoins de ses clients et la possibilité de substituer les composants indisponibles. Il n'y a eu aucune tension sur le marché des composants au cours de l'exercice 2015-2016 dont Lexibook aurait pu subir les effets pervers.

Risques technologiques : LEXIBOOK maîtrise sa recherche et développement ainsi qu'une partie de sa production. En effet, son bureau d'études basé à Hong-Kong est proche des sites de fabrication et assure ainsi un suivi attentif du risque technologique.

Etant donnée la nature de son activité, la société protège ses marques et ne dépose pas de brevets. Dans le domaine de la propriété industrielle, les logos, les marques LEXIBOOK, et plus de 100 marques appartenant à la société, sont déposés en France et pour partie en Europe et / ou dans le monde entier. Les protections courent jusqu'en 2016 pour les plus proches à 2024 pour les plus lointaines. Depuis une dizaine d'années, LEXIBOOK a étendu la protection de ses marques à l'Internet, en procédant à l'enregistrement de principaux noms de domaine correspondant à son portefeuille de marques internationales.

Autres risques particuliers :

Intensification de la pression sur les prix et risque de concurrence

Sur le marché des produits électroniques grand public, l'érosion observée sur les prix de vente s'accompagne d'une érosion de la marge des offreurs.

La réponse consiste à :

- Lancer de nouveaux produits,
- Créer de la valeur ajoutée grâce à de nouvelles fonctionnalités, améliorer le marketing autour des produits,

- Augmenter les ventes et donc les approvisionnements pour obtenir des conditions d'achats attractives,
- Maintenir les frais de structure à un plus faible niveau que les concurrents, qui en raison de leur taille, connaissent des frais fixes incompressibles supérieurs.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du code de Commerce, vous trouverez ci-après les informations relatives aux conséquences environnementales de l'activité de la Société :

L'activité de la Société étant essentiellement la vente de produits électroniques, (Jouets, Calculatrices, Tablettes Tactiles, Lecteur Audio CD, etc.), en direct, par l'intermédiaire de grands magasins, de grossistes ou de détaillants, par correspondance, et par voie de commerce électronique, elle n'a aucun impact significatif sur l'environnement. La Société n'est en effet, pas soumise à un risque environnemental lié à des rejets ou stockage de matières dangereuses.

Les services comptables et logistique de la société sont en charge du respect de la réglementation environnementale, et veillent au quotidien à limiter les impacts de la Société sur l'environnement.

Les missions principales liées à l'environnement sont les suivantes :

Organiser la gestion du traitement des déchets (contenants, flux internes et externes)

Organiser le tri sélectif et revaloriser le maximum de déchets

Mettre en place des actions pour diminuer l'impact des activités sur l'environnement

Assurer une veille réglementaire et anticiper sur les nouvelles directives environnementales

Faire le lien avec les éco-organismes français et étranger en charge des filières de recyclage, auxquels la société est adhérente, dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs de déchets.

LEXIBOOK est concernée par les filières de recyclage suivantes :

Les déchets d'emballages,

Les déchets de piles et d'accumulateurs,

Les déchets d'équipements électriques et électroniques.

Les déchets d'emballages :

Le Décret n° 92-377 du 1er Avril 1992 a confié aux conditionneurs la responsabilité de contribuer ou pourvoir à l'élimination des déchets d'emballages qui résultent de la consommation par les ménages de leurs produits.

Les emballages ayant fait l'objet d'une contribution sont en général marqués du point vert.

Pour satisfaire à ses obligations, le Groupe est adhérent de l'éco-organisme ECO-EMBALLAGES pour la France.

Les déchets de piles et d'accumulateurs :

Le Décret n° 92-374 du 12 Mai 1999 a instauré que les producteurs et importateurs de piles, d'accumulateurs et d'appareils qui en contiennent, doivent organiser après usage, la collecte, le recyclage et l'élimination des produits commercialisés.

Les piles et les accumulateurs sont en général pourvus du symbole de la poubelle barrée.

Pour satisfaire à ses obligations, le Groupe est adhérent de l'éco-organisme SCRELEC pour la France.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques :

Selon le Décret n° 2005-289 du 20 Juillet 2005, les producteurs de matériel électrique et électronique sont tenus d'organiser et de financer la récupération et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, officiellement en France depuis le 15 novembre 2006.

Afin de remplir à cette obligation, la Société a choisi de cotiser auprès de la société ERP France, éco-organisme agréé.

26.7 Risques clients

Le délai de paiement moyen est de 60 jours. La société souscrit une assurance-crédit sur pratiquement tous ses clients, à hauteur de 60 à 75 % de la créance TTC selon qu'il s'agisse de clients dénommés (c'est-à-dire signalés et pour lesquels une autorisation a été demandée) ou non dénommés.

Les principaux clients sont les enseignes majeures de la grande distribution et de la distribution spécialisée. Ces enseignes ne présentent pas de risque de solvabilité.

6,66 % du chiffre d'affaires est réalisé avec le 1^{er} client et 6.54 % avec le deuxième client. Le tableau ci-dessous montre la répartition entre les autres acteurs et souligne la limitation du risque de dépendance clients. Il n'en reste pas moins que dans un marché relativement concentré, la perte d'un des principaux clients de la Société pourrait entraîner une baisse de son chiffre d'affaires, si la Société n'était pas en mesure d'attirer de nouveaux clients. De plus, même si la Société parvenait à attirer de nouveaux clients, ceux-ci pourraient ne pas avoir besoin du même niveau de produits que les clients perdus ou pourraient demander des conditions de paiement différentes.

Le tableau suivant indique la concentration de la clientèle au cours des trois derniers exercices :

	AU 31/03/16			
	CA HT	% CA	CA CUMULE	CA % CUMULE
Client 1	3 183 869	6,66%	3 183 869	6,66%
Client 2	3 128 000	6,54%	6 311 869	13,19%
Client 3	2 681 123	5,60%	8 992 992	18,80%
Client 4	2 295 302	4,80%	11 288 294	23,60%
Client 5	2 270 148	4,75%	13 558 442	28,34%
Client 6	1 875 892	3,92%	15 434 334	32,26%
Client 7	1 757 987	3,67%	17 192 321	35,94%
Client 8	1 244 974	2,60%	18 437 295	38,54%
Client 9	1 162 152	2,43%	19 599 447	40,97%
Client 10	1 101 484	2,30%	20 700 931	43,27%
Clients Autres	27 136 544	56,73%	47 837 475	100,00%
TOTAL	47 837 475	100,00%	47 837 475	100,00%

	AU 31/03/15			
	CA HT	% CA	CA CUMULE	CA % CUMULE
Client 1	4 777 888	11,99%	4 777 888	11,99%
Client 2	3 385 514	8,50%	8 163 402	20,48%
Client 3	1 671 787	4,20%	9 835 189	24,68%
Client 4	1 611 237	4,04%	11 446 426	28,72%
Client 5	1 533 694	3,85%	12 980 120	32,57%
Client 6	1 507 146	3,78%	14 487 267	36,35%
Client 7	1 492 154	3,74%	15 979 421	40,10%
Client 8	1 356 111	3,40%	17 335 532	43,50%
Client 9	1 078 503	2,71%	18 414 036	46,21%
Client 10	1 039 736	2,61%	19 453 771	48,82%
Clients Autres	20 397 652	51,18%	39 851 423	100,00%
TOTAL	39 851 423	100,00%	39 851 423	100,00%

26.8 Risques liés aux stocks

Le stock net au 31 mars 2016 représente 8,3 M€ contre 8,7 M€ au 31 mars 2015. Le stock est centralisé et géré à Anvers par un prestataire extérieur.

La société est exposée à un risque de rupture de stock et de surstock, dans le cas d'une demande réelle non conforme aux prévisions. Dans l'éventualité où les produits de la société viendraient à ne plus être disponibles du fait d'une rupture de stock, sa réputation pourrait en être altérée, ce qui pourrait nuire à ses efforts commerciaux. Dans l'éventualité où les produits de la société viendraient à ne pas s'écouler de manière satisfaisante, la société pourrait alors avoir à concéder des baisses de prix significatives.

Afin de réduire ce risque, la société :

- Utilise un système d'information pour passer ses commandes et gérer les stocks.
- Passe des commandes auprès de ses fournisseurs, soit lorsqu'il dispose de commandes fermes, soit à minima aux vues de l'historique de chaque client et de ses intentions d'achat exprimés en début d'année lors des salons professionnels à Hong Kong.

Enfin, la société a souscrit une assurance multirisque couvrant les pertes sur stock ainsi que la perte d'exploitation liée.

Dans l'éventualité où les commandes réelles seraient supérieures aux prévisions et aux approvisionnements, Lexibook pourrait être amenée à expédier les marchandises en rupture par avion et par camions en express, ce qui pourrait occasionner des frais sur achats significatifs, venant directement impacter la marge. Dans l'éventualité où Lexibook ne pourrait pas livrer ces marchandises même en recourant au transport aérien, le Groupe serait confronté à un manque à gagner et éventuellement à des pénalités de retard ou de non-livraison de ses clients. Lexibook ayant connaissance des commandes ou des prévisions de commandes de ses clients plusieurs mois à l'avance, ce risque est néanmoins faible.

Dans l'éventualité où les ventes « sorties caisse » des magasins seraient très mauvaises, Lexibook pourrait être contraint par certains distributeurs à accorder des remises commerciales et/ou reprendre une partie des produits en stock en magasins à titre commercial, comme observé en sur le premier trimestre 2014 sur le segment des tablettes suite au retournement brutal du marché. Ce risque est toutefois limité aujourd'hui compte tenu du rééquilibrage du mix produits.

26.9 Risques liés au transport

LEXIBOOK, lorsqu'elle vend en NON FOB a la responsabilité du transport depuis les pays où elle fait fabriquer vers son entrepôt d'Anvers, puis vers ses marchés de distribution. La société a recourt à différents transporteurs et moyens de transport (mer et air) et a souscrit une assurance transport.

26.10 Risque de saisonnalité

Dans le secteur des jouets, près de 62 % de l'activité est généralement générée sur une période courte entre le mois d'août et le mois de novembre. Cela nécessite une bonne planification, entraîne des pics de trésorerie et rend plus difficile la visibilité sur les résultats dans les trois derniers mois de l'exercice.

Ce risque étant une donnée de son marché, Lexibook met en place des actions pour sécuriser cette pointe d'activité, notamment en suivant les délais d'approvisionnement et en négociant avec ses partenaires bancaires des lignes de financement supplémentaires sur cette période.

26.11 Risques liés aux impôts différés

Au 31 mars 2016 les impôts différés sont activés dans les comptes pour 1.27 M€ contre 1.26 M€ au 31 mars 2015.

Malgré la réalisation de pertes fiscales en France au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, un impôt différé actif sur pertes fiscales non utilisées dans la juridiction française a été maintenu au bilan, pour un montant de 0,7 M€, en raison de l'existence d'opportunités liées à la gestion fiscale de l'entité, qui permettront de générer un bénéfice imposable en France, au cours des exercices à venir.

Le Groupe ne peut toutefois pas exclure la survenance d'évènements à venir ayant une incidence négative sur le résultat fiscal en France ; dans de telles circonstances, le Groupe pourrait être amené à revoir à la baisse le montant des impôts différés activés, avec un impact direct sur le résultat net du Groupe.

26.12 Assurance - Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

L'entreprise dispose d'assurances pour l'ensemble des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. La société a notamment une assurance multirisque professionnelle - qui couvre les risques d'incendie (à hauteur de 2 717 256 € par sinistre), les frais supplémentaires d'exploitation (à hauteur de 450 000 € par sinistre), le vol (à hauteur de 38 000 €) - une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus (à hauteur de 9 125 846 € par sinistre) , une assurance stocks (à hauteur de 6 millions d'euros par sinistre) et marchandises transportées (à hauteur de 914 695 € par transport), une assurance risque clients (France et export), une assurance

hommes clefs (en cas de décès de Aymeric ou Emmanuel LE COTTIER, la société Lexibook percevra 1 100 000 euros individuellement) et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée. Au titre de l'exercice 2015-2016 les primes relatives à toutes ces assurances se sont élevées à 320 903 € pour l'ensemble du Groupe Lexibook.

26.13 Risques résultant de l'exercice par la société de son activité

Le Groupe Lexibook poursuit une politique sociale résolue dans le cadre des législations nationales encadrant ses filiales. Il s'interdit notamment de recourir au travail dissimulé et plus généralement s'engage à respecter l'ensemble de ses obligations définies dans le code du travail.

Il s'engage à respecter la Convention des Nations Unies sur le droit de l'enfant et les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail et notamment à ne pas recourir à de la main d'œuvre infantile ou forcée et est attentif à ce que ses sous-traitants en Asie respectent eux-mêmes ces obligations.

Le groupe est conscient des difficultés liées à l'augmentation des déchets ménagers et fait la promotion d'emballages en matériaux recyclable autant que cela est commercialement possible. La société a adhéré à des organismes permettant la collecte et le recyclage des déchets d'origine électronique selon les dispositions de la directive DEEE.

26.14 Risque liés au secteur d'activité de la Société

La Société doit s'attendre à ce que la concurrence s'adapte rapidement en termes d'offre et de prix et modifie les conditions d'offre et d'attractivité des produits. Le marché sur lequel la Société évolue est actuellement en mutation.

La Société est en concurrence avec un certain nombre d'entreprises, cotées ou non, sur les lignes de produit qu'elle développe. Il est possible que des concurrents actuels ou de nouveaux concurrents apparaissent sur chacune des lignes de produits développés par la Société. En effet le concept, jadis précurseur, de convergence des médias devient chaque jour une réalité économique et industrielle plus forte. Cette convergence risque d'affecter très sensiblement l'environnement concurrentiel de la Société.

Les principaux concurrents de LEXIBOOK sont des acteurs majeurs de l'électronique grand public : V-tech, Leapfrog, Apple, Samsung, Sony, Nokia, LG, Archos, NINTENDO, Muse ... Les concurrents de la Société interviennent à la fois sur leur marché local ainsi que sur les marchés internationaux.

De ce fait certains concurrents disposent, en comparaison avec la Société, d'une plus longue durée d'exploitation, de ressources techniques significativement plus élevées, d'une plus grande reconnaissance de marque, offre de produits et nombre de consommateurs ainsi que de relations établies de longue date avec les clients, présents ou potentiels de la Société, ce qui est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

En outre, certains fabricants disposent d'une taille et d'une puissance financière beaucoup plus importantes que celles de LEXIBOOK et il ne peut être exclu que ces intervenants profitent de cette supériorité et de leur connaissance du secteur pour tenter d'établir des positions concurrentielles fortes sur les segments de marchés qui leur sembleront les plus porteurs.

Dans tous ces cas, il est probable que les offres développées par ces acteurs créeraient une concurrence significative pour la Société.

Compte tenu de ce contexte, la Société ne peut assurer qu'elle conservera ou augmentera à l'avenir sa part de marché actuelle

26.15 Faits exceptionnels et litiges

Le Groupe est susceptible d'être impliqué dans un certain nombre de procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités. Le Groupe ne peut notamment pas garantir que certains de ses clients ne seront pas confrontés à des problèmes de qualité avec ses produits. En cas de dysfonctionnement des produits commercialisés par la Société, la responsabilité délictuelle ou contractuelle de la Société pourrait être engagée. Des dommages et intérêts pourraient être demandés dans le cadre de ces procédures.

Il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou litiges pouvant avoir ou ayant eu, dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et de ses filiales

XX2. Information financière pro forma

Non applicable

XX3. Etats financiers de la société mère

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels Comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Lexibook S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe concernant la continuité de l'exploitation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants. Les notes « Créances d'Exploitation » et « Stocks » des états financiers décrivent les approches retenues sur ces postes notamment sur les aspects dépréciation. Nous avons procédé à l'appréciation de ces approches, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondage, leur application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 9 juin 2016

KPMG S.A

Nahid Sheikhalishahi
Associée

Nathalie Baumgaertener
Associée

Paris, le 9 juin 2016

Rsa

Arnaud Devoucoux
Associé

Actif social en €	Note	31/03/2016 en Brut (12 mois)	Amortissements, Provisions	31/03/2016 En Net (12 mois)	31/03/2015 en Net (12 mois)
Frais d'établissement	1&2				
Frais de recherche et développement	1&2				
Concess., brevets	1&2	359 781	275 662	84 119	73 766
Fonds de commerce	1&2	70 127	70 127		
Autres immobilisations incorporelles	1&2	588 793	406 294	182 499	269 094
Immobilisations incorporelles	1&2	1 018 701	752 083	266 618	342 860
Installations techniques	1&2	589 715	553 800	35 915	0
Autres immobilisations corporelles	1&2	373 224	337 996	35 228	102 637
Immobilisations encours	1&2				
Immobilisations corporelles	1&2	962 939	891 796	71 143	102 637
Titres de participations	3	389 753	153 412	236 341	236 341
Créances rattachées à des participations	3	1 169 671	560 628	609 043	6 226 897
Prets	3	310 141		310 141	194 254
Autres immos. financières	3	2 725 994		2 725 994	3 011 180
Immobilisations Financières	3	4 595 559	714 040	3 881 519	9 668 672
Actif Immobilisé		6 577 199	2 357 919	4 219 280	10 114 169
Stocks Matières Premières	4				
Stocks de marchandises	4	9 404 757	1 979 754	7 425 003	7 611 073
Stocks	4	9 404 757	1 979 754	7 425 003	7 611 073
Avances et acomptes versés		476 706		476 706	0
Clients et comptes rattachés		6 201 558	695 630	5 505 926	5 507 936
Créances sociales		42 717		42 717	32 318
Créances fiscales		424 484		424 484	431 232
Créances d'exploitation		7 145 465	695 630	6 449 833	5 971 486
Comptes courants débiteurs Etat et autres collectivités Débiteurs divers		489 162		489 162	272 184
Créances diverses		489 162	0	489 162	272 184
Valeurs mobilières Disponibilités		1 364 461		1 364 461	617 299
Trésorerie		1 364 461	0	1 364 461	617 299
Actif Circulant		18 403 845	2 675 384	15 728 459	14 472 042
Charges constatées d'avance		226 744		226 744	368 545
Charges à répartir					
Ecart de conversion actif		115 582		115 582	1 549 903
Comptes de régularisation	5	342 326	0	342 326	1 918 448
Total Actif		25 323 370	5 033 303	20 290 065	26 504 659

Passif social en €	Note	31/03/2016 (12 mois)	31/03/2015 (12 mois)
Capital		2 480 031	2 066 693
Primes		3 742 390	2 376 863
Réserve légale		148 322	148 322
Réserve statutaire		1 112 383	1 112 383
Réserves consolidées			
Report à nouveau		-4 962 699	-694 379
Ecart de conversion sur les capitaux propres de l'année			
Capital et réserves	6	2 520 427	5 009 882
Résultat de l'exercice		-757 044	-4 268 320
Total capitaux propres	6	1 763 383	741 562
Provision pour risques & charges		115 582	1 549 903
Provisions	7	115 582	1 549 903
Emprunts obligataires convertibles	8	0	0
Emprunts auprès établ. de crédit	8	2 858 849	2 307 892
Dettes financières diverses	8	0	10 249 683
Concours bancaires courants	8	1 660 122	1 661 788
Dettes financières	8	4 518 971	14 219 363
Fournisseurs		11 310 542	7 252 780
Avances et acomptes reçus / com.		0	0
Dettes sociales		247 905	205 908
Dettes fiscales		296 877	396 117
Dettes d'exploitation		11 855 324	7 854 805
Fournisseurs d'immobilisations			
Comptes courants créditeurs		0	0
Dettes fiscales (IS)			
Dettes diverses		1 757 477	1 893 228
Dettes diverses		1 757 477	1 893 228
Ecart de conversion		279 330	245 798
Produits constatés d'avance		0	0
Comptes de régularisation		279 330	245 798
Total passif		20 290 067	26 504 659

Compte de Résultat en € (Partie I)	Note	31/03/2016 (12 mois)	31/03/2015 (12 mois)
Ventes de marchandises		34 808 900	29 976 129
- France		15 045 576	14 540 976
- Etranger		19 763 324	15 435 153
Ventes de services		3 543 470	2 830 751
- France		30 397	62 713
- Etranger		3 513 073	2 768 038
Total chiffre d'affaires	10	38 352 370	32 806 880
Reprises amort. et prov. d'exploitation		523 469	33 818
Autres produits d'exploitation		33 122	3 683
Transfert de charges d'exploitation		-35 641	14 814
Total produits d'exploitation		38 873 320	32 859 195
Achats matières 1ères & autres appro.		130 425	126 927
Variation stocks matières 1ères & aut. appro.			
Achats de sous-traitance		0	0
Achats non stockés, Matériel et Fournitures		59 064	67 103
Autres services extérieurs		0	0
Achats de marchandises		23 331 778	18 866 045
Variation stocks de marchandises		51 692	2 277 436
Autres charges externes		7 900 526	7 240 327
Impôts, taxes et versements assimilés		110 927	179 290
Rémunération du personnel		2 152 477	2 421 059
Charges sociales		1 093 974	944 775
Participation des salariés			
Dotations amort. et prov. d'exploit.		916 242	234 797
Autres charges d'exploitation		3 747 478	2 298 299
Total charges d'exploitation		39 494 583	34 656 058
Résultat d'exploitation		-621 263	-1 796 863

Compte de Résultat en € (Partie II)	Note	31/03/2016 (12 mois)	31/03/2015 (12 mois)
Revenus des autres créances et VMP		0	0
Gains de change		676 396	750 867
Produits nets sur cession de VMP			
Autres produits financiers		8 137	6 695
Reprises sur prov. et amort. financiers		1 967 516	83 267
Total produits financiers		2 652 049	840 829
Dotations aux prov. & amort. financiers		115 582	1 098 424
Intérêts et charges financiers		156 328	112 512
Pertes de change		2 282 460	1 949 921
Charges nettes sur cession de VMP			
Autres charges financières		124 747	83 949
Total charges financières		2 679 117	3 244 806
Résultat financier	11	-27 068	-2 403 977
Résultat courant		-648 331	-4 200 840
Produits exceptionnels sur opérat° de gestion		0	3 535
Produits exceptionnels sur exerc. antérieurs		0	0
Produits de cession d'immo. incorporelles		0	0
Produits de cession d'immo. corporelles		10 500	6 060
Autres produits exceptionnels		0	0
Total produits exceptionnels		10 500	9 595
Charges exceptionnelles sur op. de gestion		115 117	77 075
Charges sur exercices antérieurs		0	0
VNC des immo. incorporelles cédées			
VNC des immo. corporelles cédées		4 096	0
VNC des immo. financières cédées		0	0
Dotations aux prov.d'immo. Incorporelles		0	0
Dotations aux prov.d'immo. Corporelles			
Autres charges exceptionnelles			
Total charges exceptionnelles		119 213	77 075
Résultat exceptionnel	12	-108 713	-67 480
Impôts sur les bénéfices		0	0
Résultat net		-757 044	-4 268 320

Résultat net	-757 044	-4 268 320
<i>Résultat net par action</i>	<i>-0,1526</i>	<i>-1,0326</i>
<i>Résultat net par action et par obligations convertibles</i>	<i>-0,1526</i>	<i>-1,0326</i>
<i>Résultat net dilué par action</i>	<i>-0,1526</i>	<i>-1,0326</i>
<i>Obligations convertibles</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Dividendes distribués</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

Annexe aux comptes sociaux

Environnement

L'exercice fiscal 2015/2016 confirme le rebond de Lexibook SA. Le chiffre d'affaires au 31 mars 2016 dépasse le niveau historique le plus élevé jamais atteint : il progresse de 16,90 % sur l'exercice, et atteint un niveau de 38.3 M€.

Le Groupe Lexibook a bénéficié depuis 2011 de la croissance du segment des tablettes éducatives pour enfants. Ce segment a représenté jusqu'à 21M€ sur l'exercice fiscal 2013-14 avant de se retourner brutalement. Les distributeurs ayant surestimé la croissance du marché en 2013, Lexibook a choisi de les aider à écouler leurs stocks de tablettes en échange du référencement des produits Lexibook sur de nouveaux segments porteurs.

Ceci s'est traduit par des retours de tablettes à hauteur de 3M€ sur la période Janvier-Mars 2014, et par la vente de plus de 6M€ de tablettes à marge nulle. Ceci explique le retrait du chiffre d'affaires sur l'exercice fiscal 2014-15, année de transition, après 4 années consécutives bénéficiaires.

Sur 2015-2016, l'activité globale s'est montrée très dynamique, portée par la croissance sur les nouveaux segments porteurs : les instruments de musique pour enfants, les produits audio (casques, enceintes et tours de son Bluetooth), les robots éducatifs, les jeux et consoles électroniques, les talkie-walkies et les réveils pour enfants.

Le contributif du segment tablettes dans le chiffre d'affaires reste en retrait mais le marché s'est assaini et la plupart des distributeurs sont aujourd'hui en position d'achat. Sur ces segments, le Groupe bénéficie d'une position d'acteur de premier ordre auprès de la distribution, son offre intégrant toutes les licences les plus fortes auprès de la cible Enfants.

Les comptes au 31 mars 2016 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Faits marquants de l'exercice

Le Groupe a renouvelé une campagne de publicité télévisée d'envergure en France sur la console Playdroid et sur le Pingouin robot éducatif Marbo. L'exercice a vu le succès des produits sous licence « La Reine de Neiges » et les « Minions ». Suite à la signature de la licence Star Wars, les premiers produits déclinés sous cette licence ont été livrés en fin d'année 2015. Le Groupe a aussi concrétisé son premier contrat de licence « Lexibook inside » portant sur les logiciels développés par Lexibook pour d'autres marques.

Le Groupe Lexibook a également émis un emprunt obligataire souscrit en totalité auprès du GIAC d'un montant de 1 000.000€ (un million d'euros) sur 10 ans.

Les caractéristiques principales de cet emprunt sont :

Montant brut :	un million d'euros (1 000 000 euros)
Date d'émission :	le 20 mai 2015
Date d'échéance finale :	le 30 Juillet 2025
Intérêts :	EURIBOR 3 mois + 3,113 %
T.E.G. :	EURIBOR 3 mois + 4,98 %
Remboursements :	par échéances trimestrielles égales après une période de remboursement différé de cinq ans à compter de la date de souscription
Garantie / suretés :	7% de fonds de garantie et nantissement du fonds de commerce, y compris la marque par acte séparé, de la société LEXIBOOK SA.
Loi applicable :	française
Cotation :	non cotée

Le Groupe Lexibook a également procédé à une augmentation de capital réalisée le 3 Août 2015 pour 1.87M€.

Lexibook a ainsi émis 826 677 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé à un prix de souscription de 2,27 € par action (0,50 € de nominal et 1,77 € de prime d'émission), correspondant à une décote de 5 % par rapport à la moyenne pondérée de volumes du cours des trois (3) dernières séances de bourse précédant la décision du Directoire.

Au terme de cette opération, le capital de Lexibook est constitué de 4 960 062 actions.

La Société Lexibook a également effectué, courant Mars 2016, des opérations de compensation concernant les comptes de ses filiales. Ces opérations de « netting » ont principalement permis la compensation du prêt contracté en USD par elle-même auprès de Lexibook Hong-Kong par l'intermédiaire du Compte courant que Lexibook France détenait sur cette même filiale.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes sociaux ont été établis, notamment, conformément aux dispositions des articles L123-13 et L123-14 et L123-17 du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014.

Application du principe de continuité d'exploitation

Suite à la fin du protocole conclu en 2010 avec les partenaires bancaires à son échéance le 30 juin 2015, et à l'occasion de la sortie des comptes semestriels, une réunion a été organisée le 20 novembre 2015 afin de faire un point avec les banques présentes sur les besoins de la société, les lignes de crédit octroyées et la répartition des concours entre banques, ces éléments, figés pendant la période de conciliation, étant à présent susceptibles d'évoluer.

Une seconde réunion de travail a eu lieu le 16 mars 2016. La sortie d'une banque du pool, qui octroyait une Stand By Letter of Credit (SLBC) de 3 M USD et qui se recentre sur les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) de plus grande taille, a été entérinée par le pool.

Dans ce cadre, une troisième réunion est prévue le 9 juin 2016 afin de définir la répartition des concours, le Groupe Lexibook ayant demandé un renouvellement des lignes jusqu'au 30 juin 2017. Les discussions en cours pourront mener à la sortie ou à l'entrée de nouveaux partenaires bancaires et à une réallocation des concours par établissement. L'ensemble des lignes de crédit du Groupe (8.64 M€ de lignes CREDOC, 14.34 M USD de lignes de change et 8.3 M USD de SBLC) sont en cours de négociation.

Les fonds propres de la société ayant été renforcés de 2.57 M€ en mai 2016, le Groupe estime que les conditions nécessaires sont réunies pour acter de la continuité d'exploitation.

Principes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'amortissement mais peuvent, le cas échéant, être dépréciés.

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif selon des durées d'utilisation permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou le mode dégressif sur les durées précisées ci-après :

· Logiciels	1 à 3 ans
· Matériels de transport	2 ans
· Matériels et outillages	3 à 5 ans
· Matériel informatique	3 à 5 ans
· Matériel de bureau	3 à 10 ans
· Agencements et installations	5 à 10 ans

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet le cas échéant d'une dépréciation en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité tient compte, dès lors que la pérennité de la détention de la participation est acquise, principalement de la situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité immédiate ou à terme et de la contribution de la participation aux capitaux propres de l'ensemble consolidant (si les titres sont consolidés).

Si après examen de ces différents critères de suivi de la valeur des titres de participation exposés ci-dessus (pérennité de la détention, contribution aux capitaux propres de l'ensemble consolidé, capacité bénéficiaire immédiate ou à terme, valeur de marché de l'entreprise objet de la participation) il ressort que la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition des titres une dépréciation est constatée. Cette dépréciation correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la valeur nette comptable de la société concernée.

Les participations de Lexibook France dans Lexibook Iberica et Lexibook USA, sont dépréciées à hauteur respectivement de 153.014 € et de 399 € en raison d'une contribution aux capitaux propres consolidés négative, montants figurant en note 3 sur la ligne « Prov / titres de participations »

Quand la valeur d'utilité redevient supérieure ou égale au coût d'acquisition, les dépréciations éventuellement constatées sont annulées.

Créances rattachées à des participations

A la clôture de l'exercice, la situation nette de chacune des participations est examinée. Lorsque celle-ci est négative, les créances rattachées à des participations font l'objet d'une dépréciation à due concurrence. Si les créances rattachées à des participations sont inférieures à la situation nette négative, l'excédent de situation nette négative est déprécié, le cas échéant, sur les créances commerciales détenues sur la participation concernée.

Ainsi, sur l'exercice, les opérations suivantes relatives aux créances sur participations ont été effectuées :

- Reprise partielle d'une partie des dotations concernant les créances de Lexibook Iberica dans Lexibook SA pour 119 488 €, montant inclus sur la ligne « variation des provisions financières » de la note 11.
- Reprise totale des dotations concernant les créances de Lexibook USA dans Lexibook SA pour 298 125 €, montant inclus sur la ligne « variation des provisions financières » de la note 11.

A la clôture de l'exercice, les créances rattachées à des participations détenues par Lexibook France sur Lexibook Iberica sont dépréciées à hauteur de 560 628 €.

Autres titres de participation, Valeurs mobilières de placement

Les autres titres de participation et valeurs mobilières de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet le cas échéant d'une dépréciation en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité tient compte principalement de la situation nette de la société corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité bénéficiaire immédiate ou à terme.

Stocks

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût ou de la valeur de réalisation nette estimée ; le coût est calculé selon la méthode du prix de revient moyen pondéré. La modalité de valorisation inclut le coût de l'achat des marchandises auprès de Lexibook Hong Kong ainsi que les frais d'approche.

En termes de dépréciation, comptabilisée si la valeur de réalisation est inférieure au coût, la méthode diffère en fonction du type de stock.

a) Stocks défectueux ou à recycler : ces stocks sont regroupés en différentes catégories. Ces catégories vont permettre de déterminer le niveau de dépréciation à pratiquer. Les taux de dépréciations varient de 5% à 100%.

b) Stocks à rotation lente : les stocks de produits neufs font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si la valeur des produits identifiés à « rotation lente » doit être dépréciée et le cas échéant afin de déterminer le niveau de la dépréciation.

La société procède à des dépréciations en fonction des valeurs nettes de réalisation, basées pour l'essentiel sur des perspectives de ventes et de marge attendue.

Une provision à 100% pourra également être décidée si le produit n'est plus commercialisable, pour des raisons spécifiques.

Les nouveautés ne sont jamais dépréciées. Un produit est dit nouveau lorsque sa première date de commercialisation remonte à moins d'un an.

Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations sont constituées d'une part, sur la base des créances irrécouvrables, et également sur l'antériorité des créances, et d'autre part sur la base de l'appréciation du management du risque de recouvrabilité.

Conformément aux dispositions évoquées dans le paragraphe relatif aux créances sur participations, sur l'exercice des dépréciations et des reprises ont été constatées sur des comptes clients intra-groupe.

A la clôture de l'exercice, les créances d'exploitation détenues par Lexibook France sur ses filiales ne sont pas dépréciées, à l'exception de la créance d'exploitation détenue sur Lexibook USA par Lexibook France pour un montant brut de 942 380 €, celle-ci étant dépréciée à hauteur de 347 769 €.

Ecarts de conversion

Les dettes et créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture.

Produits d'exploitation

Le fait générateur des produits d'exploitation est la réalisation de la prestation.

Charges et produits exceptionnels

Seuls les charges et produits exceptionnels de nature inhabituelle et d'une survenance exceptionnelle sont enregistrés en résultat exceptionnel.

Engagements de retraite

Les pensions et indemnités dues aux salariés lors de leur départ en retraite sont constatées dans les comptes au moment de leur versement. Les engagements de retraite sont évalués à 139 108 €. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes sociaux arrêtés au 31 mars 2016 au titre de cet engagement. La méthode d'évaluation des engagements sociaux retenue est la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par la recommandation CNC n° 2003-R.01 du 1er avril 2003 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Cette approche équivaut à reconnaître, à la date de calcul, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations futures estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date de calcul et la date de départ en retraite. Implicitement, cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté. En conséquence, le calcul des prestations futures est effectué en fonction de l'ancienneté et du salaire estimé au jour du versement de la prestation (fin de carrière).

Le salaire est projeté jusqu'à la date de départ en retraite de la façon suivante :

Salaire en fin de carrière = Salaire en date de calcul * (1+ Taux de revalorisation du salaire)^{durée restante}

Puis sont calculés les droits au terme et sont appliquées deux probabilités : une de survie et une de présence (id. non sortie par licenciement ou démission).

Enfin, un prorata (Ancienneté à la date de calcul / Ancienneté à échéance) et un facteur d'actualisation multiplient le résultat obtenu.

Les principales hypothèses retenues sont : retraite à 67 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 1,80 %, Turn-over de 15,58% et taux d'actualisation de 1.39 % (taux actuariel iBoxx AA 10 + Indice au 31 mars 2016).

Notes au bilan & au compte de résultat au 31 mars 2016

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles en €	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Autres Variations	31/03/2016
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences	329 781	30 000			359 781
Fonds de commerce	70 127				70 127
Autres Immobilisations incorporelles	647 154	0	0	-58 360	588 794
TOTAL	1 047 062	30 000	0	-58 360	1 018 702
Immobilisations corporelles					
Installations tech, mat et outillages ind.	163 905	5 000		0	168 905
Autres immobilisations corporelles	798 315	5 955	-10 235	0	794 035
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0		0
TOTAL	962 219	10 955	-10 235	0	962 940

Les « autres immobilisations incorporelles » comprennent la valorisation d'unités de crédit utilisables, sur une durée de dix ans, dans le cadre d'une opération d'échange (barter) pour un montant de 488 794 € et les coûts du site internet engagés au 31 mars 2016 pour un montant de 100 000 €.

Note 2 : Amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles

Flux d'amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles en €	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Autres Variations	31/03/2016
Amort / Immobilisations incorporelles					
Amort / Concessions, brevets, licences	214 594	19 647	0	0	234 241
Amort / Autres immobilisations incorporelles	100 000	0	0	0	100 000
TOTAL I	314 594	19 647	0	0	334 241
Amort / Immobilisations corporelles					
Amort / Inst. tech, mat et outillages ind.	168 906	0	0	0	168 906
Amort / Autres immobilisations corporelles	722 555	38 352	-6 139	0	754 769
TOTAL II	859 583	38 352	-6 139	0	923 674
Dépréciations / Immobilisations incorporelles					
Dépréciations / Concessions, brevets, licences	41 421	0	0	0	41 421
Dépréciations / Fonds de commerce	70 127	0	0	0	70 127
Dépréciations / Autres immobilisations incorporelles	278 060	28 234	0	0	306 294
TOTAL III	389 608	28 234	0	0	417 842

Note 3 : Immobilisations financières

Flux d'immobilisations financières en €	31/03/2015	Augmen- tation	Dimin- ution	Autres	
				Variation	31/03/2016
Immobilisations financières					
Titres de participations	389 753	0	0	0	389 753
Créances rattachées à des participations	7 205 138	0	-6 035 467		1 169 671
Titres de participations Banques	939	0	-36	0	903
Titres GIAC	0	10 007	0	0	10 007
Prêt d'actions	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	3 204 494	201 797	-381 065		3 025 226
Autres	0		0		0
TOTAL	10 800 324	211 804	-6 416 568	0	4 595 560

Provisions sur immobilisations financières en €	31/03/2015	Augmen- tation	Dimin- ution	Autres	
				Variation	31/03/2016
Prov / Immobilisations financières					
Prov / Titres de participation	153 412	0	0		153 412
Prov / Créances rattachées à des participations	978 241	0	-417 613		560 628
Prov / Titres Eurosources	0	0	0		0
Prov / Prêt d'actions	0	0	0		0
TOTAL	1 131 653	0	-417 613	0	714 040

Flux d'immobilisations financières en €	Montant Brut	Échéances	
		à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Immobilisations financières			
Titres de participations	389 753	0	389 753
Créances rattachées à des participations	1 169 671	1 169 671	0
Titres de participations Banques	903	0	903
Titres GIAC	10 007	0	10 007
Prêt d'actions	0	0	0
Dépôts et cautionnements	3 025 226	2 715 085	310 141
Autres	0		0
TOTAL	4 595 560	3 884 756	710 804

Note 4 : Stocks

Stocks en €	Valeur		Valeur nette 31/03/16	Valeur nette 31/03/15
	brute 31/03/16	Depreciation		
Marchandises	9 404 757	-1 979 754	7 425 003	7 611 073
TOTAL	9 404 757	-1 979 754	7 425 003	7 611 073

Note 5 : Comptes de régularisation actif

Ce poste est composé de charges constatées d'avance pour 226 744 € et des écarts de conversion actif pour 115 582 €.

Charges Constatées d'Avance au 31 03 2016	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Charges Constatées d'Avance	141 986			141 986
Charges Constatées d'Avance Royalties	84 758			84 758
	226 744	-	-	226 744

Ecart de Conversion Actif au 31 03 2016	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Ecart de Conversion Actif	115 582	-		115 582
	115 582	-	-	115 582

Note 6 : Capitaux propres

Au 31 mars 2016, le capital est composé de 4 960 062 actions ordinaires totalement libérées d'une valeur nominale de 0.5 € chacune. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Capitaux propres en €	Capital	Prime d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Au 1er Avril 2015	2 066 693	2 376 863	1 260 705	-694 380	-4 268 319	741 562
Affectation du résultat 2014-2015				-4 268 319	4 268 319	0
Augmentation de Capital	413 338	1 365 527		0		1 778 865
Résultat au 31/03/2016					-757 044	-757 044
Au 31 mars 2016	2 480 031	3 742 390	1 260 705	-4 962 699	-757 044	1 763 383

Note 7 : Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges en €	31/03/2015	Augmentation	Diminutions utilisées	Diminutions non utilisées	31/03/2016
Provisions pour litiges commerciaux et sociaux	0	0	0	0	0
Provisions pour garantie	0	0	0	0	0
Provisions prime / remboursement obligations	0	0	0	0	0
Provision pour impôts	0	0	0	0	0
Autres provisions	1 549 903	115 582	-1 549 903	0	115 582
Impot différé passif	0	0	0	0	0
Total	1 549 903	115 582	-1 549 903	0	115 582

Les autres provisions concernent les provisions pour pertes de change

Note 8 : Echancier dettes financières

Dettes financières en € au 31/03/2016	Total	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 858 849	428 849	1 550 000	880 000
Dettes financières diverses	0	0		0
Concours bancaires courants	1 660 122	1 660 122		
Total	4 518 971	2 088 971	1 550 000	880 000

Note 9 : Engagements hors bilan

Engagements donnés

Lexibook dispose, au 31 mars 2016, d'engagements d'achat à terme de 9 057 775 dollars US à un cours moyen de 1.1659 dollars par euro. Lexibook dispose, au 31 mars 2016, d'engagements d'achats à terme de 1 843 400 livres sterling à un cours moyen de 0.7425 livres sterling par euro. Lexibook s'est portée caution auprès de ses partenaires bancaires pour que des « stand-by letter of crédit » soient ouvertes au profit de la filiale de Hong Kong, et ce pour 8 300 000 dollars US convertis au cours de clôture de 1.1385 dollars par euro.

Par ailleurs, Lexibook s'est portée caution auprès de la banque HSBC afin que celle-ci accorde à Lexibook Hong Kong une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 000 000 dollars Hongkongais convertis au cours de 8.5588 HKD par euros.

Les contrats signés avec les sociétés FactoFrance et Cofacredit, respectivement pour le financement de l'activité domestique et de l'activité export, prévoient :

Caractéristiques	FACTOFRANCE	COFACREDIT
Réserves	8%	10%
Retenue de garantie	15%	15%
Minimun Fonds de Garantie	230 000	100 000
Commission d'affacturage	0,25%	0,31%
Commission d'anticipation	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,75 %	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,75 %

Au 31 mars 2016 les créances brutes cédées auprès du factor s'élevaient à 3 234 105 € (1 107 335 € auprès de FactoFrance et 2 126 769 € auprès de Cofacredit).

Il n'y a pas d'effets escomptés non échus au 31 mars 2016.

Lexibook SA a un engagement au 31 mars 2016 sur les lignes « CREDOC » accordées par les banques et utilisées pour financer les achats de marchandise pour un montant de 3 134 790 USD, soit 2 753 439 € au cours de clôture de 1.1385.

La ligne CREDOC fait l'objet d'un gage sur stock à hauteur de 7,5 M€ du 1er février 2016 au 31 janvier 2017 jusqu'à son remboursement intégral.

La BRED bénéficie d'un gage sur stock à hauteur de 2.5 fois le financement utilisé. Le financement s'élevant à 1 650 K€, le gage sur stock s'élève à 4.125 K€. Ce nantissement est à échéance au 31 octobre 2016 et est accordé à compter du 1er février 2016.

Le conseil de Surveillance du 19 mars 2013 a autorisé la convention entre la société LEXIBOOK-L.ES., la société LEXIBOOK Limited ayant son siège à Hong-Kong, filiale de la société LEXIBOOK-L.E.S, et la Citibank, au terme de laquelle la société LEXIBOOK France apparaît comme garant (« Guarantor ») des engagements de sa filiale, portants sur un montant de crédit court terme de 3.000.000 US \$.

Engagements reçus

- Garantie Oséo à hauteur de 1 500 K€ dans le cadre de la mise en place de la ligne CREDOC.

Note 10 : Chiffre d'affaires par zone géographique et par segment

Le chiffre d'affaires France-Export s'analyse comme suit :

Chiffre d'affaires France-Export en €	31/03/2016 12 mois	31/03/2015 12 mois
France	15 075 973	14 603 688
Export	23 276 397	18 203 191
Total	38 352 370	32 806 879

Chiffre d'affaires Electronique- Jouets en €	31/03/2016 12 mois	31/03/2015 12 mois
Electronique	24 949 228	20 499 324
Jouets	9 934 108	9 143 383
Autres	3 469 034	3 164 171
Total	38 352 370	32 806 879

Note 11 : Résultat financier

Le résultat financier se décompose ainsi :

Résultat financier en €	31/03/2016 12 mois	31/03/2015 12 mois
Produits de participations		
Revenus des autres créances et VMP		
Gains de change	676 396	750 867
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits financiers	8 137	6 695
Total des produits financiers	684 533	757 562
Intérêts et charges financières	-156 328	-112 512
Pertes de change	-2 282 460	-1 949 921
Charges nettes sur cession de VMP		
Autres charges financières	-124 747	-83 949
Total des charges financières	-2 563 535	-2 146 382
Variation des provisions financières	1 851 934	-1 015 157
Résultat financier	-27 068	-2 403 977

La variation des provisions financières comprend 119 488 € de reprises provisions sur créances liées à des participations concernant la filiale espagnole, 298 125 € de reprises provisions sur créances liées à des participations concernant la filiale Américaine, et une reprise nette de 1 434 321 € concernant les provisions pour pertes de change.

Note 12 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 mars 2016 s'élève à – 108 713 €.

Résultat exceptionnel en €	31/03/2016 12 mois	31/03/2015 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	3 535
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Boni sur liquidation filiales	0	0
Autres produits exceptionnels	10 500	6 060
Total des produits exceptionnels	10 500	9 595
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-115 117	-77 075
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Mali sur liquidation filiales	0	0
Autres charges exceptionnelles	-4 096	0
Total des charges exceptionnelles	-119 213	-77 075
Variation des provisions exceptionnelles	0	0
Résultat Exceptionnel	-108 713	-67 480

Note 13 : Effectifs

L'effectif de Lexibook SA se décompose comme suit :

Effectifs par CSP en France	31/03/2016	31/03/2015
Mandataires Sociaux	2	2
Cadres Dirigeants	3	3
Cadres au forfait	12	14
Cadres	2	4
Agents de Maîtrise	3	5
Employés	17	20
Contrats d'apprentissage	0	1
Contrats de Professionnalisation	2	4
Total	41	53

Note 14 : Liste des filiales et participations

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention	Capital x propres (hors capital)	Valeur brute des titres au 31/03/2016	Valeur nette des titres au 31/03/2016	Prêts / dettes Net	Cautions et avals accordés (1)	Chiffre d'affaires 31/03/2016	Résultat net 31/03/2016	Dividendes versés (-), reçus (+)
A. Filiales détenues à plus de 50%										
Lexibook Hong Kong Limited	56 637	99,9%	1 198 417	236 340	236 340	187 494	11 254 849	33 827 886	57 720	0
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%	-713 732	153 014		982 178		647 032	119 487	
Lexibook USA	439	100,0%	-348 208	399		0		977 291	-68 142	

(1) 8 300 000 USD convertis au cours de clôture de 1.1385 et 35 000 000 HKD convertis au cours de clôture de 8.82823.

NB : Les montants en devises étrangères exprimées en euros dans ce tableau ont été convertis au cours de clôture pour les éléments du bilan et au cours moyen de l'exercice pour l'élément du compte de résultat.

Note 15 : Risques de taux et de change

Risque de taux	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Passifs Financiers	2 088 970	1 550 000	880 000
Actifs Financiers	-3 881 520		
Position nette avant gestion	-1 792 550	1 550 000	880 000
Hors Bilan			
Position nette après gestion	-1 792 550	1 550 000	880 000

Dans le cas d'une augmentation d'un point des taux d'intérêts, la perte potentielle serait de 6 375 €.

Risque de change	USD	GBP	HKD
Actifs	4 061 616	897 141	482
Passifs	-8 508 697	-17 154	
Position nette avant gestion	-4 447 081	879 987	482
Hors Bilan	20 501 565	1 843 000	35 000 000
Position nette après gestion	16 054 484	2 722 987	35 000 482

NB : Les 20,5 M USD de position hors bilan est composé de 8.3 M USD de SBLC, de 9.06 M USD de couvertures de change et de 3.14 M USD d'encours CREDOCS.

Sur la base de cette position nette et dans le cas d'une appréciation de 1% de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 159 182 USD, et de 350 005 HKD. Le gain potentiel serait de 27 230 GBP.

Note 16 : Inventaire des valeurs mobilières

Nature	Nom	Nombre de titres	Valeur brute Comptable	Dépréciations	Valeur Nette Comptable
Titres de participations (1)	Lexibook HK	49 999	236 340		236 340
Titres de participations (1)	Lexibook Iberica	24 694	153 014	-153 014	0
Titres de participations (1)	Lexibook Usa	500	399	-399	0
Actions Propres (2)	Lexibook SA	0	0	0	0

(1) Les titres détenus sont dépréciés sur la base des situations nettes négatives des filiales

(2) Les titres Lexibook SA sont dépréciés sur la base du cours de bourse du 31 mars 2016.

Note 17 : Entreprises liées ou avec un lien de participation

Nature	Montants totaux	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Immobilisations Financières	3 881 519	845 387	
Dettes financières	4 518 971	0	
Créances d'exploitation	6 449 833	2 851 295	
Dettes d'exploitation	11 855 324	7 919 860	
Charges d'exploitation	39 494 583	21 443 594	
Produits d'exploitation	38 873 320	3 852 635	
Charges financières	2 679 117	76 783	
Produits financiers	2 652 049	0	
Charges exceptionnelles	119 213	0	
Produits exceptionnels	10 500	0	

Note 18 : Ventilation des créances et des dettes d'exploitation

Créances et dettes d'exploitation	Total	1 an au +	1 à 5 ans
Clients et comptes rattachés	5 505 926	5 505 926	
Créances fiscales et sociales	467 201	467 201	
Autres créances	489 162	489 162	
Total	6 462 289	6 462 289	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 310 542	11 310 542	
Dettes fiscales et sociales	544 782	544 782	
Autres dettes	1 757 477	1 757 477	
Total	13 612 801	13 612 801	0

Note 19 : Nature des charges constatées d'avance

La totalité des charges constatées d'avance (226 744 €) concernent des charges d'exploitation

Note 20 : Montant global des rémunérations des organes de direction

Pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, les rémunérations des dirigeants se sont élevées à 316 512,14 €.

Note 21 : Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

21-1 Charge d'impôt

L'impôt sur les sociétés du par LEXIBOOK au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 s'élève, contribution comprise, à 0 €.

Le résultat fiscal s'est établi au titre de l'exercice clos au 31 mars 2016 à – 698 170 €. Ce montant n'a pas engendré de charge d'impôt.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année 2015/2016 a été constaté pour un montant de 40 233 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit des comptes de charges de personnel. Ce crédit d'impôt est utilisé pour continuer à favoriser l'évolution des efforts de formation déjà entrepris.

21-2 Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt sur les sociétés entre le résultat courant et le résultat exceptionnel s'établit comme suit :

	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	CICE	TOTAL
Résultat avant impôt -	688 564	108 713	40 233	- 757 044
Impôt	0	0	0	0
Résultat net -	688 564	108 713	40 233	- 757 044

21-3 Variation de la dette future d'impôt

Variation de la dette future d'impôts en €	Ouverture 31/03/2015	Augmentations	Diminutions	Cloture 31/03/16
Base Impôts différés actif				
Organic	0	0	0	0
Effort de construction	0	0	0	0
Déficits reportables	12 061 354	698 170	0	12 759 524
Moins values Nettes à long terme	1 092 852	0	0	1 092 852
Total des Bases d Impôts différés Actifs	13 154 206	698 170	0	13 852 376

Les moins-values nettes à long terme représentent les pertes prévisionnelles ou réelles sur les titres de participation.

Note 22 : Charges à payer et produits à recevoir

Dettes	Montant
Total des charges à payer	2 112 512
Dettes financières diverses	22 212
Intérêts courus non echus	18849
Intérêts courus non echus	3 363
Concours bancaires	0
concours bancaires	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	974 759
Factures non parvenues	974 759
Avances et acomptes reçus sur commandes	742 373
Avoirs à établir	742 373
Dettes sociales	321 385
Congés payés	250 643
Autres dettes sociales	70 742
Dettes fiscales	51 783
Autres dettes fiscales	51 783
Autres dettes	0
Dettes diverses	0

Créances	Montant
Total des produits à recevoir	798 187
Créances financières	10
Intérêts courus à recevoir	10
Avances et acomptes versés	796 938
Acomptes versés	476 706
Avoirs à recevoir	320 232
Créances fiscales	0
Autres créances fiscales	0
Créances sociales	0
Produits à recevoir	0
Créances diverses	1 239
Divers	1 239

Note 23 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

La visibilité à moyen terme sur le Groupe est bonne, les principaux contrats de licences ayant été reconduits pour les 3 années à venir en Janvier 2016. Le Groupe a également signé de nouveaux contrats de licences qui seront dévoilés prochainement, et qui viendront renforcer son positionnement de leader sur les produits électroniques sous licence à destination des enfants auprès de la distribution européenne.

Le Groupe a réalisé une nouvelle augmentation de capital pour renforcer ses fonds propres et optimiser ses charges financières à hauteur de 2 579 574 €. Cette augmentation s'est faite avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) au prix unitaire de 2,00 €.

L'augmentation de capital a donc fait l'objet d'une demande globale de 1 289 787 actions soit un montant total demandé de 2 579 574 €.

A l'issue du règlement-livraison, qui a eu lieu le 26 mai 2016, le capital social de Lexibook est constitué de 6 249 849 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext – ISIN : FR0010397760 – Mnémo : ALLEX).

XX4. Vérification des informations historiques annuelles

Non Applicable

XX5. Dates des dernières informations financières

Non Applicable

XX6. Informations financières intermédiaires et autres

Non Applicable

XX7. Dividendes

Années	Nombre de titres rémunérés	Dividende versé au titre de l'exercice					
		Net		Avoir fiscal		Total	
		FF	€	FF	€	FF	€
1994	2 300	100,00	15,24	50,00	7,62	150,00	22,86
1995	2 300	500,00	76,22	250,00	38,11	750,00	114,33
1996	800 000	6,25	0,95	3,125	0,48	9,375	1,43
1997	940 000	3,20	0,49	1,60	0,24	4,80	0,73

Aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices de 1998 à celui clos le 31 mars 2016.

Depuis 1998 et jusqu'à ce jour la société a estimé qu'aucun dividende ne pouvait être distribué. Le critère principal est le maintien du « net gearing (retraité de l'affacturage) » au-dessous de 80%. Il ne s'agit pas en l'état et à proprement parler d'une « politique » dans la mesure où cette question est débattue chaque année par la Direction et où le critère principal est susceptible de changer, notamment sous l'influence d'une évolution favorable de « l'effet de levier financier » qui permettrait de distribuer avec des contraintes différentes de gearing.

Au mieux de la connaissance de la société tous les dividendes distribués à ce jour ont été versés aux intéressés.

XX8. Procédures judiciaires et arbitrage

Il n'existe pas de procédure importante de nature gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et ou du groupe.

XX9. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

A la date du présent document de référence, il est précisé que Lexibook n'a connu aucun changement significatif de sa situation financière ou commerciale depuis le 31 mars 2016.

XX10. Honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 mars 2016

		Cabinet Mazars				Cabinet C et V audit			
		Montant HT		%		Montant HT		%	
		2015-2016	2014-2015	2015-2016	2014-2015	2015-2016	2014-2015	2015-2016	2014-2015
Audit									
	Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	-	100 602	0%	99%	-	45 000	0%	100%
**	Autres Diligences liées à la mission du commissaire aux comptes				0%			0%	0%
Sous-total		-	100 602	0%	99%	-	45 000	0%	100%
Autres prestations									
	Juridique, fiscal et social								
	Technologies de l'information								
	Autres		574						
Sous-total		0	575	0%	1%	0	0	0%	0%
TOTAL		-	101 177	0%	100%	-	45 000	0%	100%

		Cabinet KPMG				Cabinet RSA			
		Montant HT		%		Montant HT		%	
		2015-2016	2014-2015	2015-2016	2014-2015	2015-2016	2014-2015	2015-2016	2014-2015
Audit									
	Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	66 814	-	99%	0%	18 000	-	97%	0%
**	Autres Diligences liées à la mission du commissaire aux comptes				0%			0%	0%
Sous-total		66 814	-	99%	0%	18 000	-	97%	0%
Autres prestations									
	Juridique, fiscal et social								
	Technologies de l'information								
	Autres	1 000				500			
Sous-total		1 000	0	1%	0%	500	0	0%	0%
TOTAL		67 814	-	100%	0%	18 500	-	97%	0%

XXI. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

XXI1. Capital social

Au 31 mars 2016, le capital social est de 2 480 031 euros, divisé en 4 960 062 actions, chacune entièrement libérée. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans (2 276 836 à la date du présent Document de Référence et au mieux de notre connaissance) bénéficient d'un droit de vote double.

La valeur nominale d'une action est de 0.5 euros.

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions.

Post-clôture, le Groupe a réalisé une nouvelle augmentation de capital le 26 Mai 2016 pour renforcer ses fonds propres et optimiser ses charges financières à hauteur de 2 579 574 €. Cette augmentation s'est faite avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) au prix unitaire de 2,00 €. A l'issue du règlement-livraison, qui a eu lieu le 26 mai 2016, le capital social de Lexibook est constitué de 6 249 849 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext – ISIN : FR0010397760 – Mnémo : ALLEX). Avec la création de 1.289.787 nouvelles actions, d'un montant nominal de 644.893,50 €, le capital social du Groupe augmente de 2.480.031,00 € à 3.124.924,50 €. Le capital social est fixé à la somme de 3.124.924,50 €. Il est divisé en 6.249.849 actions de 0,50 euro (cinquante cents) nominal chacune, de même catégorie, entièrement libérées.

XXI11. Compartiment de cotation

LEXIBOOK est coté sur le marché Alternext Paris de NYSE Euronext, depuis le 6 juillet 2015 sous le code ISIN : FR0000033599 ALLEX.

XXI12. Nombre et principales caractéristiques des actions non représentatives du capital

Non Applicable

XXI13. Actions détenues par la société ou ses filiales

Au 31 mars 2016, la société ne détient plus aucune action propre.

XXI14. Résultat sur les 5 derniers exercices

	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012
I - Capital en fin d'exercice					
a) Capital Social	2 480 031	2 066 693	2 020 506	2 020 506	2 020 506
b) Nombre des actions émises	4 960 062	4 133 385	4 041 012	4 041 012	4 041 012
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II - Opérations & Résultats de l'exercice					
a) Chiffres d' Affaires	38 352 370	32 806 880	35 966 901	35 253 630	32 884 809
b) Résultat avant impôts, avant amortissements & provisions	-2 216 205	-3 052 184	-1 067 290	-604 748	1 623 467
c) Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
d) Résultat après impôts, amortissements & provisions	-757 044	-4 268 320	343 898	2 097 729	220 242
e) Bénéfices distribués					
III - Résultat par action					
a) Résultat Avant impôts et avant amortissements & provisions	-0,45	-0,74	-0,26	-0,15	0,40
b) Résultat après impôts, amortissements & provisions	-0,15	-1,03	0,09	0,52	0,05
c) Dividendes attribué à chaque action dont avoir fiscal					
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	44	51	51	45	44
b) Montant de la masse salariale globale & des avantages sociaux	3 246 451	3 365 834	3 558 533	3 559 673	3 047 426

111. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Date AG	Nature de la délégation	Nominal maximum de l'AK	Durée de la délégation	Utilisation	Date de réunion décidant l'émission ou la réduction
24/07/2015 11ème résolution	Autorisation à donner au Directoire pour opérer sur les actions de la Société	Max 10% des titres	18 mois		
24/07/2015 15ème résolution	Autorisation à donner au directoire à l'effet de consentir aux salariés et dirigeants de la Société des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société à émettre ou à l'achat d'actions existantes de la Société	Max 5% du capital	38 mois		
24/07/2015 16ème résolution	Autorisation à donner au directoire pour réduire le capital par annulation d'actions propres détenus par la Société	Max 10% des titres	26 mois		
24/07/2015 17ème résolution	Délégation de compétence au Directoire pour décider l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de ses filiales et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	20 000 000 d'euros	26 mois	644 893,50 Euros, soit 1 289 787 actions	Directoire du 26 mai 2016
24/07/2015 18ème résolution	Délégation de compétence au Directoire pour décider l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de ses filiales et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offre au public	20 000 000 d'euros	26 mois		
24/07/2015 19ème résolution	Délégation de compétence au Directoire pour décider l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par placement privé visé à l'article L411-2, II du Code Monétaire et Financier	20 000 000 d'euros	26 mois	413 338,50 Euros, soit 826 677 actions	Directoire du 28 juillet 2015
24/07/2015 21ème résolution	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, de toute filiale et/ou de toute autre société avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription		26 mois		
24/07/2015 22ème résolution	Délégation de compétence consentie au Directoire à l'effet de décider l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital et revêtant les caractéristiques de bons de souscription d'actions donnant droit par exercice à l'attribution de titres qui seront émis en représentation d'une quotité du capital de la Société réservée à une catégorie de personne	3 000 000 d'euros	18 mois		
24/07/2015 24ème résolution	Délégation de compétence au Directoire à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres	10 000 000 d'euros	26 mois		

Messieurs Aymeric et Emmanuel LE COTTIER, au vu des plans de souscription d'actions décrits dans le paragraphe XVII2, peuvent souscrire 1 250 actions chacun, ce qui au vu des 6,24 millions de titres en circulation, ne présente pas de caractère dilutif.

112. Informations sur les droits d'acquisition et/ou obligation attachés au capital souscrit non libéré

Non-Applicable

113. Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option et détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent

Non Applicable

114. Historique du capital

AGE	Nature de l'Opération	Augmentation de Capital		Nominal	Nombre de Titres Emis		Montant Cumulé du Capital Social	
		en FF	en €		Nbr	Val	en €	en titres
01/10/1981	Création de la SARL ELVECO	100 000,00	15 244,90		1 000	152,45	15 244,90	1 000
28/09/1984	Augmentation de capital par élévation du nominal à 290 FF	190 000,00	28 965,31				44 210,21	1 000
31/03/1987	Augmentation du capital par incorporations de réserves, portant le nominal à 500FF	210 000,00	32 014,29				76 224,50	1 000
31/03/1988	Augmentation du capital suite à la fusion avec la SARL GEPRIM	500 000,00	76 224,50		1 000	500,00	152 449,00	2 000
31/03/1988	Augmentation du capital par incorporation de réserves, faisant passer le nominal à 950 FF	900 000,00	137 204,11				289 653,11	2 000
31/03/1988	Augmentation du capital par incorporations des réserves, faisant passer le nominal à 1.150 F	400 000,00	60 979,61				350 632,72	2 000
30/11/1991	Transformation de la SARL ELVECO en SA Linguistic Electronic System (LES)						350 632,72	2 000
30/12/1996	Augmentation de capital par incorporation de réserves	5 980 000,00	911 645,12			8 280 000	1 262 277,86	2 000
	Division du nominal par 400					8 280 000	1 262 277,86	800 000
	Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles à l'occasion de l'introduction en Bourse	1 449 000,00	220 898,63		140 000	9 729 000	1 483 176,49	940 000
31/12/2003	Augmentation de Capital suite conversion 57 obligations	590,36	90,00		57	90,00	1 483 266,00	940 057
12/12/2005	Augmentation de Capital avec appel public à l'épargne	15 742 968,00	2 400 000,00	3,44	188 011	646 757,84	3 883 266,00	1 128 068
20/09/2010	Réduction du Capital par réduction de la valeur nominale			0,50			564 034,00	1 128 068
20/09/2010	Augmentation de Capital réservée			0,50	36 201	18 100,50	582 134,50	1 164 269
24/02/2011	Augmentation de Capital avec maintien DPS		1 338 909,00	0,50	2 677 818	1 338 909,00	1 921 043,50	3 842 087
16/01/2012	Annulation titres auto detenus		-21 020,00	0,50	42 040	-21 020,00	1 900 023,50	3 800 047
22/02/2012	Conversion 1ère tranche emprunt obligataire Turenne Capital (1M€)		120 482,50	0,50	240 965	120 482,50	2 020 506,00	4 041 012
12/05/2014	Conversion 2ème tranche emprunt obligataire Turenne Capital (0,5M€)		46 186,50	0,50	92 373	46 186,50	2 066 692,50	4 133 385
03/08/2015	Augmentation de Capital réservée, par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription		413 338,50	0,50	826 677	413 338,50	2 480 031,00	4 960 062
26/05/2016	Augmentation de Capital par émission d'actions nouvelles, avec maintien du droit préférentiel de souscription		644 893,50	0,50	1 289 787	644 893,50	3 124 924,50	6 249 849

12. Acte constitutif et statuts

Les statuts ont fait l'objet d'une refonte lors de l'Assemblée générale le 2 septembre 2011 et d'une mise à jour après celles du 20 décembre 2011 et du 12 mai 2014 et 24 juillet 2015.

121. Objet social (article 2)

La société a pour objet social directement ou indirectement, en France ou à l'Etranger :

- l'importation en provenance de tous pays et la distribution sous toutes ses formes de toutes matières premières, produits semi-finis ou finis pouvant être revendus en l'état ou transformés,
- le commerce sous toutes ses formes, en ce compris l'achat, la vente, l'exportation, la représentation, la réparation, l'entretien et l'installation de tous produits industriels ou de grande consommation,
- la prise d'intérêt, la participation sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise similaire, notamment par voie d'apport, souscription aux achats d'obligations, d'actions ou d'autres titres, commandite, création de société nouvelle, fusion ou autrement.

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature quelles qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'Etranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent le rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

122. Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance de la société

Articles 17 à 32 des statuts : Administration et contrôle de la société

123. Droits, privilèges, restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

Il existe des droits de vote double pour les personnes ayant déclaré leurs titres depuis plus de 2 ans. Voir § XVIII1 (répartition actuelle du capital social et des droits de vote)

124. Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires

Article 37 des statuts, l'A.G.E. est seule habilitée à modifier les statuts.

125. Assemblées Générales

Le fonctionnement des Assemblées Générale est décrit dans les articles 33 à 39 des statuts. L'Assemblée Générale statuant sur l'exercice clos le 31 mars 2016 aura lieu le 18 juillet 2016. Nous vous indiquons ci-après le projet de résolutions :

TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 JUILLET 2016

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 mars 2016, approuve les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultats et les annexes, de l'exercice clos le 31 mars 2016 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2016, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultats et les annexes, de l'exercice clos le 31 mars 2016 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à (-757.044) Euros, au compte report à nouveau, lequel poste se trouvera dès lors porté à la somme de (- 5.719.743) Euros débiteur.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, prend également acte qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION : APPROBATION DES CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., l'Assemblée Générale approuve les dépenses et les charges non déductibles s'élevant à 37.240 Euros correspondant à des amortissements excédentaires, l'impôt potentiel correspondant s'élevant à la somme de 12.413 Euros.

CINQUIEME RESOLUTION : APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ENGAGEMENTS ET CONVENTIONS REGLEMENTES

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et sur les engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et chacune des conventions et chacun des engagements qui y sont mentionnés.

SIXIEME RESOLUTION : QUITUS AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE, AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2016 consent aux membres du Directoire quitus de leur gestion pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

Elle donne également, pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, décharge aux membres du Conseil de Surveillance de l'accomplissement de leur mission.

Elle donne enfin, pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, décharge aux Commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

SEPTIEME RESOLUTION : JETONS DE PRESENCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte que le Conseil de Surveillance n'a perçu que 36.000 Euros de jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 et a renoncé au bénéfice du solde auquel il avait droit.

Elle confirme que pour l'exercice social allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 et pour les exercices ultérieurs le montant global, par exercice, des jetons de présence reste fixé à la somme 100.000 Euros.

HUITIEME RESOLUTION : NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme la Société CORTEN, SAS au capital de 759.190 €uros, immatriculée près le RCS d'EVRY sous le n° 810.001.925, ayant son siège social au 17 rue André Maginot à 91400 ORSAY, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Celle-ci sera représentée par son Président, Monsieur Pierre François FOREST.

NEUVIEME RESOLUTION : RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, et après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 mars 2016 et desquels il résulte que les capitaux propres de la société ont été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, décide de donner tous pouvoirs au Directoire à l'effet de demander l'inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés de EVRY.

DIXIEME RESOLUTION : AUTORISATION A DONNER AU DIRECTOIRE POUR OPERER SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide d'autoriser le Directoire, avec faculté de subdélégation, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF») et du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, à acquérir ou faire acquérir des actions de la Société en vue :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité et conformément à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société, dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L.3332-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques où le Directoire ou la personne agissant sur délégation du Directoire agira ;
- de la conservation et de la remise ultérieure d'actions de la société à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable ;
- de la remise d'actions de la Société à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ;
- de l'annulation de tout ou partie des actions ainsi rachetées, sous réserve que le Directoire dispose d'une autorisation de l'Assemblée Générale, statuant à titre extraordinaire, en cours de validité lui permettant de réduire le capital par annulation des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions ;
- de toute autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'AMF ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué ou payé par tous moyens, sur le marché de gré à gré, y compris par voie d'opérations sur blocs de titres ou d'offre public, de mécanismes optionnels, d'instruments dérivés, d'achat d'options ou de valeurs mobilières dans le respect des conditions

réglementaires applicables. La part du programme réalisée sous forme de bloc pourra atteindre l'intégralité du programme de rachat d'actions.

Cette autorisation pourra être mise en œuvre dans les conditions suivantes :

- le nombre maximum d'actions dont la Société pourra faire l'acquisition au titre de la présente résolution ne pourra excéder la limite de 10% des actions composant le capital social à la date de réalisation du rachat des actions de la Société ;
- le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% du capital social ;
- le prix maximum d'achat par action de la Société est fixé à 50 €uros, étant précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement des actions, ce prix maximum d'achat sera ajusté en conséquence par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant la capital avant l'opération concernée et le nombre d'actions après ladite opération.

Les actions rachetées et conservées par la Société seront privées de droit de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende.

En cas d'offre public sur les titres de la Société réglée intégralement en numéraire, la Société pourra poursuivre l'exécution de son programme de rachat d'actions, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

Tous pouvoirs sont conférés au Directoire, avec faculté de délégation à toute personne conformément aux dispositions légales, en vue d'assurer l'exécution de ce programme de rachat d'actions propres, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords pour la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'AMF et tous organismes, établir tous documents, notamment d'information, procéder à l'affectation et, le cas échéant, réaffectation, dans les conditions prévues par la loi, des actions acquises aux différentes finalités poursuivies, remplir toutes formalités et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter de la présente Assemblée générale ; elle annule et remplace, pour sa durée restant à courir et à concurrence de sa fraction non utilisée, celle donnée par l'Assemblée Générale du 24 juillet 2015.

Le Directoire informera chaque année l'Assemblée générale des opérations réalisées dans le cadre de la présente résolution, conformément à l'article L.225-211 du Code de commerce.

ONZIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR LES DEPOTS ET FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour accomplir ou faire accomplir toutes formalités, publications ou publicités nécessaires.

I26. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou d'empêcher un changement de son contrôle

Non Applicable.

I27. Dispositions fixant les seuils au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Article 14 des statuts : dispositions légales et réglementaires.

I28. Conditions régissant les modifications du capital

Article 37 des statuts, l'A.G.E. est seule habilitée à modifier le capital.

II. CONTRATS IMPORTANTS (AUQUEL TOUT MEMBRE DU GROUPE EST PARTIE)

Non Applicable.

III. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS

Non Applicable.

IV. DOCUMENTS ACCESSIBLE AU PUBLIC

Des exemplaires du document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Lexibook, 2 Avenue de Scandinavie – 91965 COURTABOEUF CEDEX, sur le site internet de la société (www.lexibook.com), ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). De même, les différents communiqués de la société sont disponibles sur le site de la société.

Ci-après la liste des communiqués publiés sur notre site depuis notre dernier Document de référence :

- | | |
|--|------------|
| • Communiqué Obtention Financement du GIAC | 20/05/2015 |
| • Communiqué Star Wars | 23/06/2015 |
| • Communiqué Sortie de protocole | 06/07/2015 |
| • Communiqué CA T1 2015-2016 | 14/07/2015 |
| • Communiqué transfert Alternext | 23/07/2015 |
| • Communiqué placement privé | 06/08/2015 |
| • Communiqué nouveautés star Wars | 14/09/2015 |
| • Communiqué CA T2 2015-2016 | 15/10/2015 |
| • Communiqué Téléthon | 09/11/2015 |
| • Communiqué Résultats semestriels | 17/11/2015 |
| • Communiqué CA T3 2015-2016 | 22/01/2016 |
| • Communiqué Eligibilité PEA / PME | 02/02/2016 |
| • Communiqué contrat Chica Vampiro | 24/03/2016 |
| • Communiqué contrat Hello Kitty | 30/03/2016 |
| • Communiqué CA T4 2015-2016 | 14/04/2016 |
| • Communiqué Lancement d'une augmentation de capital | 26/04/2016 |
| • Communiqué Lancement Accessoires | 02/05/2016 |
| • Communiqué Résultats augmentation de capital | 20/05/2016 |

V. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Cf. note 24 des comptes consolidés

VI. TABLES DE RECONCILIATION

VI1. **Table de réconciliation du rapport financier annuel** (article 222-3 du règlement général de l'AMF)

Comptes annuels de la société LEXIBOOK SA	96
Comptes consolidés du groupe LEXIBOOK	55
Rapport de gestion	se référer à la Table de réconciliation du rapport de gestion
Attestation du responsable du rapport financier annuel	07
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	94
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	53
Honoraires des Commissaires aux comptes	114
Rapport du Président du Conseil de surveillance le gouvernement et le contrôle	34
Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	42

VI2. **Table de réconciliation du rapport de gestion** (article 225-100 et suivants du Code de Commerce)

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé	11,20,22
Résultats de l'activité de la Société, de ses filiales et des sociétés qu'elles contrôlent	98-99, 108
Indicateurs clés de performance de nature financière	10
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière	20
Dettes fournisseur - Délai de paiement	N/A
Description des principaux risques et incertitudes	10
Indication sur l'utilisation des instruments financiers : objectifs, politique de la Société en matière de gestion des risques financiers	82
Informations sur les risques de marché (taux, change, actions)	83
Informations sur les risques pays	N/A
Événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice et la date du rapport de gestion	28
Évolution prévisible de la Société et entités comprises dans la consolidation et perspective d'avenir	N/A
Liste des mandats et fonctions exercées dans toute société par chaque mandataire social	29 à 32
Rémunération totale et avantages en nature versés à chaque mandataire social durant l'exercice écoulé	33-34
Engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux	34
Opérations réalisées par les dirigeants et les mandataires sociaux sur les titres de la Société	45-46
État de la participation des salariés au capital social	N/A
Informations environnementales	100
Informations sur la politique du risque d'accident technologique	N/A
Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France	N/A
Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels (et consolidés)	N/A
Principaux actionnaires et répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2014	47
Information sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	N/A
Mode de Direction Générale de la Société	28
Rapport spécial sur les options de souscription et d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions	N/A
Informations sur le programme de rachat d'actions	45
Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité en matière d'augmentation de capital	116
Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	115
Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	113
Les activités de la Société en matière de recherche et développement	28
Impacts sociaux	42
Impacts environnementaux	26